

# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

---

TOME LXVI



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GAUD, 14.

—  
1939



**STATUTS**  
DE  
**LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**  
**DU PÉRIGORD,**

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret du 19 Avril 1886.

---

ARTICLE PREMIER.

La *Société historique et archéologique du Périgord* a pour but : la recherche, l'étude et la conservation des documents anciens, de tous les âges, qui intéressent l'histoire de notre province et l'histoire générale du pays.

ART. 2.

Le siège de la Société est fixé à Périgueux.

ART. 3.

La Société se compose :

- 1° De Membres Titulaires ;
- 2° De Membres Associés ;
- 3° De Membres Honoraires ;
- 4° De Membres Correspondants.

Le nombre des Membres de ces différentes catégories n'est pas limité.

ART. 4.

Les Membres Titulaires et Associés ne sont admis que s'ils en font la demande par écrit au Président et s'ils sont présentés par deux Membres Titulaires ou Associés.

ART. 5.

Les Membres Honoraires et les Membres Correspondants sont nommés en assemblée générale sur la présentation du Bureau ; lorsqu'ils assisteront aux séances, ils pourront siéger avec les administrateurs de la Société.

ART. 6.

Les Membres Titulaires et Associés doivent, annuellement, une cotisation de vingt francs, et les Membres Titulaires seuls, le jour de leur réception, un *Droit de Diplôme* de dix francs.

ART. 7.

La Société est administrée par un Bureau composé de onze membres :

- Un Président ;
- Cinq Vice-Présidents (un par arrondissement) ;
- Un Secrétaire-Général ;
- Trois Secrétaires-Adjoints ;
- Un Trésorier.

ART. 8.

Le Bureau est nommé pour un an, en *Assemblée générale*, au scrutin de liste, et il doit être renouvelé chaque année, le 27 mai, le lendemain de la fête dite de la St-Mémoire. Les mêmes administrateurs sont rééligibles. Le Bureau ne peut prendre de décision qu'en présence de cinq de ses Membres, le Président, deux Vice-Présidents, le Secrétaire-Général et le Trésorier. Les procès-verbaux des séances sont rédigés par le Secrétaire-Général, signés de lui et du Président.

ART. 9.

Le Président propose les questions à résoudre, qui sont adoptées ou rejetées à la majorité des votes des Membres Titulaires ou Associés présents. Mais, pour qu'une décision soit valable,

il sera nécessaire que quatorze de ces Membres assistent à la séance. En cas de partage égal des votes, la voix du Président est prépondérante.

ART. 10.

Le Trésorier est dépositaire des fonds de la Société ; il est chargé du recouvrement des cotisations et de toutes les sommes dues ou données ; il débat tous marchés, revise les mémoires de fournitures et travaux faits pour le compte de la Société ; il acquitte, après contrôle du Bureau et approbation du Président, les dépenses votées en assemblée générale ou en séance mensuelle. Chaque année, dans la séance du premier jeudi de janvier, il rend compte de sa gestion.

ART. 11.

Le Trésorier représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

ART. 12.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations annuelles des Membres Titulaires et des Membres Associés ; 2° des dons et legs ; 3° des subventions qui peuvent lui être allouées ; 4° et du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 13.

Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 14.

Les excédents de recettes, qui ne sont pas indispensables aux besoins ou au développement de la Société, seront placés en fonds publics français, en actions de la Banque de France, en obligations du Crédit Foncier de France, ou en obligations de chemins de fer français, émises par des compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

ART. 15.

La Société se réunit dans son hôtel, 18, rue du Plantier : 1<sup>o</sup> en *Séance mensuelle*, tous les premiers jeudis du mois, excepté en juin ; 2<sup>o</sup> en *Assemblée générale*, le 27 mai, le lendemain de la fête de la Saint-Mémoire.

ART. 16.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Préfet, déterminera les dispositions accessoires propres à assurer l'exécution des présents Statuts ; il pourra être modifié dans la même forme.

ART. 17.

En cas de dissolution de la Société, la dévolution et l'emploi de son avoir, tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération prise en Assemblée générale, qui sera soumise à l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale doit compter vingt-cinq Membres Titulaires ou Associés au moins pour que ses décisions soient valables.

ART. 18.

Les présents Statuts ne pourront être modifiés qu'en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale et de l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale, saisie du projet de modification par le Bureau ou par vingt-cinq de ses Membres, ne peut prononcer qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents. Cette même Assemblée doit être formée du quart au moins des Membres en exercice.

Périgueux, le 4 Mars 1886.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ART. 1<sup>er</sup>. — Les manuscrits inédits, apportés à la Société seront soumis à l'examen d'un comité d'impression, qui en décidera la publication ; mais, avant de la commencer, le manuscrit devra être entièrement communiqué.

ART. 2. — Ce comité de publication se composera de trois membres, outre le Président et le Secrétaire général ; il se réunira toutes les fois qu'il sera nécessaire sur la convocation du Président. Ses décisions seront prises à la majorité des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

ART. 3. — Les auteurs sont seuls responsables des articles qu'ils signent et des idées qu'ils émettent.

ART. 4. — Aucune généalogie de famille ne sera admise, ce genre de travail étant d'un intérêt trop restreint ; pas plus que les mémoires sur des sujets d'histoire contemporaine qui pourraient froisser des susceptibilités.

ART. 5. — Les auteurs feront exécuter à leurs frais les tirages à part des travaux insérés dans le *Bulletin* de la Société. Tout tirage à part portera la mention du volume d'où il est extrait.

ART. 6. — Les volumes publiés par la Société, et non retirés dans les délais prescrits par les Membres Titulaires et Associés, qui y ont droit, seront vendus au prix que fixera chaque année, l'Assemblée générale du 27 mai.

ART. 7. — Pour être élu Membre Titulaire de la Société, il faut ou être originaire du Périgord, ou l'habiter, ou y avoir des intérêts. Les Membres Associés ne sont pas tenus de remplir ces conditions ; ils peuvent être étrangers au département, mais les uns et les autres doivent être présentés par deux membres.

Délibéré à Périgueux en Assemblée générale, le 28 mai 1907.

---

## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MORTS POUR LA PATRIE

PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918

---

RENÉ DE FRÉMONT, sous-lieutenant au 250<sup>e</sup> de ligne.

L'abbé CLODER, curé de Cognac-sur-l'Isle.

L'abbé CHANTELOUBE, curé de Doissac.

CHARLES DEVIN, lieutenant du génie, pilote aviateur, chevalier de la Légion d'honneur.

Le capitaine adjudant-major CAIEZ d'EPINAY, chevalier de la Légion d'honneur, du 234<sup>e</sup> d'infanterie.

LOUIS SIMON, sous-lieutenant au 308<sup>e</sup> d'infanterie.

GABRIEL LASSAIGNE, lieutenant à l'Etat-Major divisionnaire.

---

# LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

---

## BUREAU

### *Président*

M. le chanoine Joseph ROUX,  $\text{A}$ , lauréat de l'Institut.

### *Vice-Présidents*

- M. Fournier DE LAURIÈRE,  $\text{A}$ .  
M. le comte de SAINT-SAUD,  $\ast$ ,  $\text{I}$ .  
M. André JOUANEL,  $\text{I}$ .  
M. Joseph DURIEUX,  $\text{C}$   $\ast$ ,  $\text{I}$ .  
M. Géraud LAVERGNE,  $\ast$ ,  $\text{I}$ .

### *Secrétaire-Général*

M. Jean MAUBOURGUET,  $\text{I}$ ,  $\text{I}$ .

### *Secrétaires-Adjoints*

- M. Eugène AUBISSE,  $\text{I}$ .  
M. le D<sup>r</sup> Charles LAFON,  $\ast$ ,  $\text{I}$ .  
M. le comte Henri DE LESTRADE.

### *Trésorier*

M. Charles AUBLANT,  $\ast$ ,  $\text{I}$ .

---

## COMITÉ DE PUBLICATION

M. le PRÉSIDENT, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. Géraud LAVERGNE, le comte DE SAINT-SAUD et DUBOSCQ.

*MM. les membres de la Société qui auraient changé d'adresse ou désireraient apporter des modifications au libellé des renseignements portés sur la présente liste sont priés d'en informer M. le Secrétaire général avant le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.*

## MEMBRES TITULAIRES

### MM.

1900. ACHARD (L'abbé Auguste). Goudet, par Le Monastier-sur-Gazelle (Haute-Loire).
1926. AFFLET (L'abbé), curé-doyen de Terrasson.
1919. ANDRIEU (M<sup>me</sup> J.). Rue du Sommerard, 19, Paris (V<sup>e</sup>), et Ribeyrolles, par Le Change.
1920. ANDRIEU-DELILLE (M<sup>me</sup>). Rouffignac.
1935. ANTONY (Alfred), ✱, préfet d'Ille-et-Vilaine. Hôtel de la Préfecture, Rennes.
1934. ARDILLIER (Max), docteur en droit, négociant. Boulevard de Vésone, 23, Périgueux.
1938. ARLET (Jean), ✱, ingénieur civil des Mines. Rue Hamelin, 3, Paris (XVI<sup>e</sup>), et rue Landry, 7, Sarlat.
1930. AUBISSE (Eugène),  $\mathfrak{S}$  I, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire. Rue Emile-Lafon, 34, Périgueux.
1888. AUBLANT (Charles), ✱,  $\mathfrak{S}$  I, Conservateur du Musée du Périgord. Rue de Strasbourg, 26, Périgueux, et Boulois, par Echourgnac.
1929. AUBLANT (Pierre), chef de comptabilité à la succursale de la Banque de France. Boulevard Maricette, 75, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
1929. AUDY (Paul), avenue Marceau, 45, Paris (XVI<sup>e</sup>), et Laudonie, par Rouffignac.
1923. BALARD (Le D<sup>r</sup> Paul), médecin-chef de la Maternité. Rue Duffour-Dubergier, 9, Bordeaux.
1938. BARET (Léon). Rue de Metz, 16, Périgueux.

1928. BARILLOT (Ernest), \*,  $\mathfrak{S}$  I, pharmacien. Cours Saint-Georges, 23, Périgueux.

1936. BARITEAU (Louis), juge d'instruction. Boulevard Thiers, 117 bis, Angoulême (Charente), et château des Bernadières, par Ladosse.

1923. BARJOU (Le colonel Victor), O \*. Avenue Béran: ger, 14, Pessac (Gironde).

1928. BARRIÈRE (L'abbé), curé doyen de Monpazier.

1920. BARRIÈRE (Pierre),  $\mathfrak{S}$  A, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, professeur au Lycée. Rue Mazarin, 74, Bordeaux.

1928. BASTARD (Le baron Henri de). 20, rue de Chezy, Neuilly-sur-Seine, et château d'Hautefort.

1891. BEAUMONT (Le marquis Georges de). Saint-Cyprien.

1922. BEAUMONT-BEYNAC (Le comte Amable de). Boulevard Malesherbes, 176, Paris (XVII<sup>e</sup>), et château de la Roque, par Saint-Cyprien.

1894. BEAUMONT-BEYNAC (Le marquis de), C.  $\mathfrak{H}$ . Château de la Roque, par Saint-Cyprien.

1934. BÉLINGARD (Georges), expert près les Tribunaux. Rue de la Constitution, 7, Périgueux.

1926. BELLERIVE (M<sup>me</sup> Charles de). Rue du Sergent-Hoff, 4 bis, Paris (XVII<sup>e</sup>).

1928. BELLINEAU (Didier). Boulevard Maine-de-Biran, 7, Bergerac.

1917. BENOIT (Robert), \*,  $\mathfrak{S}$  I, félibre majoral, président du *Bournat du Périgord*. Rue Eguillerie, 2, Périgueux.

1936. BERTON (M<sup>me</sup> René). Rue de la République, 6, Périgueux.

1936. BESSE-DESMOULIÈRES (Camille), \*,  $\mathfrak{S}$  A, Consul général de France en retraite. Milhac-de-Nontron.

1930. BESSEY DE CONTENSON (Le baron Christophe de), O \*, chef d'escadron en retraite. Villa Mathilde, Sousse (Tunisie).

1908. BESSON (Georges), avoué-licencié honoraire. Cours Georges-Clémenceau, 3, Bordeaux.

1910. BEYNEY (Maurice), juge d'instruction. Hôtel Loubat, Libourne (Gironde).

1933. BEZAC (L'abbé), préfet des études à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1926. BIBIÉ (Maxence), Sous-Secrétaire d'Etat, député de la Dordogne, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. Rue de l'Hôtel-de-Ville, 18, Ribérac.

Bibliothèque des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ECOLE NORMALE D'INSTITUTEURS. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES. Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'ECOLE SUPÉRIEURE DE THÉOLOGIE. Avenue de Paris, 38, Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'Evêché. Rue Paul-Louis-Courrier, Périgueux. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE DE GARNISON ET CERCLE DES OFFICIERS. Rue Gambetta, 1, Périgueux. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Bergerac.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Périgueux. (Service.)

1934. BIDANCHON (Roger), architecte. Rue Maleville, 3, Périgueux.

1934. BLANC (Edmond). Rue Berthelot, 62, La Madeleine-lez-Lille (Nord), et château de Puyroger, par Javerlhac.

1932. BLANC (Séverin), \*, † A, directeur d'Ecole communale. Les Eyzies-de-Tayac.

1935. BLANCHARD (Fernand). Rue de l'Avenir, 4, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1939. BLANCHAUD (Edmond de), professeur agrégé au Lycée. Rue de Metz, 31, Périgueux.

1928. BLANCHOU (A.), propriétaire. Castel des Conches, par Thiviers.

1937. BLOC (André), ingénieur des Arts et Manufactures, architecte. Rue Bartoldi, 5, Boulogne-Billancourt (Seine).

1939. BLONDEL (Lieutenant-colonel Fernand), C \*. Avenue Bertrand-de-Born, 16, Périgueux.

1926. BOISSARIE (André), licencié ès lettres et docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Rue Guynemer, 4, Périgueux et Beauregard-de-Terrasson.

1937. BOISSARIE (Maurice), O , Directeur général de la Compagnie française de réassurances. Boulevard de Courcelles, 34, Paris (XVII<sup>e</sup>).

1933. BONIS (Le Dr). Belvès.

1937. BORIAS (E.), ingénieur E. C. P. Rue Maleville, 12, Périgueux, et château de Belcayre, Thonac.

1934. BOUILLON (L'abbé Léon), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1924. BOUR (Alfred), , , licencié ès lettres, docteur en droit, avocat, conseiller municipal de Paris. Rue de Liège, 40, Paris (VIII<sup>e</sup>), et la Coudercherie, par Saint-Pierre-de-Côle.

1889. BOURDEILLE (Le marquis de), membre titulaire du Conseil héraldique de France. Château de Bourdeille.

1919. BOURDEILLETTE (Adolphe), ,  I, conseiller honoraire de Cour d'appel. La Roque, par Brantôme.

1935. BOURDICHON (Jean), ,  I, négociant. Montignac-sur-Vézère.

1927. BOURGÈS (Louis), licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Ecole libre des Sciences Politiques. Rue de Rennes, 66, Paris (VI<sup>e</sup>), et le Moustier, par les Eyzies-de-Tayac.

1930. BOURGOIN (M<sup>me</sup> Marguerite), institutrice en retraite. Rue de la Nation, 4, Périgueux.

1932. BOURGON (Maurice), instituteur. Les Eyzies-de-Tayac.

1926. BOURRUT-LACOUTURE (Le Dr). Rue Amiral-Augey-Dufresse, Ribérac.

1938. BOVÉE (Louis de), , ingénieur civil. Rue de Metz, 13, Périgueux.

1907. BOYSSEUILH (Le marquis de). Château de Boreau, commune de Cornille, par Périgueux.

1894. BOYSSON (Bernard de), , , ancien capitaine de réserve de cavalerie. Château d'Argentonnesse, par Saint-Cyprien.

1937. BOYSSON (Guy de). Compagnie du Canal de Suez, Ismaïlia (Egypte).



1938. CHANEL (Henri), inspecteur de l'Enseignement primaire, Nontron.
1932. CHAPGIER-LABOISSIÈRE (M<sup>lle</sup> Germaine). Rue du Loup, 91, Bordeaux (Gironde).
1933. CHAPON (M<sup>lle</sup> Germaine), institutrice. Rue Léon-Dessales, 40, Périgueux.
1927. CHARBONNET (Jean),  $\text{C}^*$  I, instituteur honoraire. Lisle.
1933. CHARMARTY (Gaston),  $\text{C}^*$  I, directeur de l'Union musicale. Route de Périgueux, 10, Mussidan.
1933. CHASSAING (Le D<sup>r</sup>). Paulhiac, par Daglan.
1887. CHASTAING (Mgr), curé de Bourniquel, par Lalinde.
1926. CHASTAING (Robert), correspondant de la Société archéologique de France. Rue Brézin, 13, Paris (XIV<sup>e</sup>).
1932. CHASTEIGNER (Comtesse René de). Château de Borie-Petit, par Périgueux.
1890. CHATEIGNON (Emile), ancien négociant. Rue du Châtelou, 1, Périgueux.
1932. CHAUMETTE (L'abbé Gabriel), curé-doyen de Montagnier.
1933. CHAUX (Francisque), O  $\text{C}^*$ , président de la Chambre de Commerce. Castel-Peyssard, Périgueux.
1921. CHAYROU (L'intendant général), C  $\text{C}^*$ ,  $\text{C}^*$ . Rue Rosa-Bonheur, 6, Paris (XV<sup>e</sup>), et à Domme.
1934. CHEMINADE (Roger), propriétaire. Montcaret.
1932. CHEYNIER (Le D<sup>r</sup> André). Terrasson.
1933. CHOISEUL-PRASLIN (Le comte de). Château de Sept-Fonds, par Périgueux.
1935. CIPÈRE (L'abbé Raymond), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.
1905. CLÉDAT (Jean), ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, conservateur du Musée d'Ismaïliah. Château de Bouch, par Condat-le-Lardin.
1931. CLÉDAT (M<sup>me</sup> Léon). Rue Molière, 29, Lyon (Rhône).
1905. COCULA (Paul),  $\text{C}^*$ ,  $\text{C}^*$  I, architecte diplômé par le Gouvernement, architecte des Monuments historiques. Rue Bodin, 17, Périgueux.

1939. COCULA (Pierre), architecte. Rue Bodin, 17, Périgueux.
1924. COINTAT-MOUTON-DUVERNET (Georges),  A. Grand'Rue, Aubeterre (Charente).
1926. COINTAT-MOUTON-DUVERNET (M<sup>me</sup> Georges). Grand'Rue, Aubeterre (Charente).
1925. COLIN (M<sup>me</sup> H.). Avenue de Paris, 30, Périgueux.
1924. COLOMBIER, ingénieur principal S. V. en retraite. Villa Blanche, avenue de Paris, Périgueux.
1934. COMTE (M<sup>me</sup> Anne). Rue Bodin, 30, Périgueux.
1931. CONIL (André), propriétaire. Château de Tourtoirac.
1934. CONIL (Auguste). Château du Graveron, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
1922. CONSTANTIN (Le baron Yves de),  , Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Montpensier, 26, Paris (1<sup>er</sup>).
1929. CONTOU (Roger), receveur-contrôleur de l'Enregistrement et des Contributions directes. Beaumont-du-Périgord.
1919. CORDIER (M<sup>me</sup> Gaston). Rue du Tribunal, 23, Fougères (Ille-et-Vilaine).
1935. CORNEILLE (Hippolyte), inspecteur principal des Contributions indirectes. Avenue Cavaignac, 6, Périgueux.
1927. COUQUET (Henri), directeur du Service de la culture et des magasins des Tabacs de Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées. Marmande (Lot-et-Garonne) et Moncarrat.
1917. COUV RAT-DESVERGNES (Roger), chef de district à la Compagnie d'Orléans. Nexon (Haute-Vienne).
1938. CREPELLE (Robert), premier clerc de notaire, Salignac.
1911. CROZET (Le D<sup>r</sup> Claude), O  , O . Rue du Quatre-Septembre, 4, Périgueux.
1928. CRUVEILLER (Jean),   O, conseiller d'arrondissement, maire de Lisle.
1931. CUBÉLIER DE BEYNAC (L.),  I, professeur honoraire de l'Université. Cours Pasteur, 49, Bordeaux.

1924. CUGINAUD (L'abbé), curé de Bourdeilles.
1924. CUMOND (Le marquis de). Château de Cumond, par Saint-Antoine-de-Cumond.
1929. DARPEIX (A.),  $\S$  A, professeur à l'École supérieure professionnelle. Paulhan (Hérault).
1937. DAURIAC (M<sup>me</sup> Alice), professeur au Lycée de Jeunes Filles. Rue Paul-Louis-Courrier, 7, Périgueux.
1920. DAURIAC (Etienne), docteur en droit, avoué. Rue Fournier-Lacharmie, 27, Périgueux.
1925. DECKER (M<sup>me</sup> de). Avenue Victor-Hugo, 39, Paris (XVI<sup>e</sup>), et Moncimier, par Saint-Georges-de-Monclar.
1892. DECoux-LAGOUTTE (Edouard),  $\ast$ ,  $\S$  A, ancien magistrat, président honoraire de la Chambre de Commerce. Rue Victor-Hugo, 7, Périgueux.
1931. DELAGE (Franck),  $\ast$ ,  $\S$  I, président de la Société archéologique et historique du Limousin, agrégé des Lettres, professeur honoraire, membre non résident du Comité des travaux historiques. Rue d'Aixe, 26, Limoges (Haute-Vienne).
1935. DELAGE (Henri),  $\S$  A, instituteur honoraire. Rue de Verdun, 24, Nontron.
1899. DELBÈS (Le D<sup>r</sup> Oscar), membre de la Société d'ophtalmologie, médecin de la clinique ophtalmologique de l'hôpital. Rue de Strasbourg, 8, Périgueux.
1938. DELBOS (M<sup>lle</sup> Anna). Rue de Metz, 12, Périgueux.
1930. DELPÉRIER (André), négociant. Rue Thiers, 21, Bergerac.
1936. DELPEUCH (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures. Tourtel, par Rouffignac, et avenue Victor-Hugo, 161, Paris (XVI<sup>e</sup>).
1927. DELPIT (Le lieutenant-colonel Jean), O  $\ast$ ,  $\S$ . Rue Decorse, 19, Saint-Maurice (Seine).
1928. DELPY (Armand), architecte. Rue Louis-Blanc, 65, Périgueux.
1921. DELTEIL (L'abbé), curé de Monsac, par Beaumont-du-Périgord.
1939. DENOIX DE SAINT-MARC (Daniel), notaire. Rue Mounet-Sully, Bergerac.

1931. DENUÉL, conseiller d'arrondissement, maire de Beaumont-du-Périgord.

1920. DÉROULÈDE (Maxime), docteur en droit. Rue d'Assas, 22, Paris (VI<sup>e</sup>).

1933. DESCHAMPS (Georges). Domaine de La Peyrière, par Montcaret.

1938. DESCHAMPS (M<sup>me</sup> Honorine). Rue de la Nation, 2, Périgueux.

1933. DESCOMBÉY (Louis). Rue de la Miséricorde, 2, Périgueux.

1921. DESNOYERS (Gabriel), notaire. Beaumont-du-Périgord.

1911. DESPLANCHES (Rémi), négociant, lauréat de l'Académie des Jeux Floraux et de l'Académie française, maître en gai savoir, mainteneur du *Bournat* du Périgord. Bergerac.

1933. DESROZIERS (M<sup>me</sup> Roger). Boulevard Georges-Saumande, 25, Périgueux.

1928. DESVERGNES (Louis), \*, ingénieur, officier chimiste des Poudres en retraite. Rue Valette, 53, Bergerac.

1925. DEVILLARD (Le D<sup>r</sup>), O \*, maire, vice-président du Conseil général de la Dordogne, Brantôme.

1931. DIMOND (Edouard), \*, ⚔, capitaine en retraite. Les Graves, route de Bordeaux, Ribérac.

1928. DOCHE (Paul), ⚔, ⚔ I, professeur au Lycée. Rue La Boétie, 39, Périgueux.

1932. DOMÈGE (Régis), libraire. Place Bugeaud, 21, Périgueux.

1931. DOMENGET DE MALAUGER, ingénieur agronome, membre de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Rue Neuve, 126, Bergerac, et château de La Fonrousse, par Monbazillac.

1932. DOMME (SYNDICAT D'INITIATIVE DE). (Abonnement.)

1937. DORILLAC (Daniel), sculpteur. Cours d'Alsace-Lorraine, 13, Bergerac.

1909. DROUILH (Henri), \*, ingénieur en chef honoraire du S. V. Rue des Jacobins, 2, Périgueux.

1937. DU BOISHAMON (M<sup>me</sup> H.). Château de Mellet, par Beauregard-de-Terrasson.

1935. DUBOSQ (Guy), archiviste aux Archives Nationales. Rue Barthélemy, 10, Paris (XV<sup>e</sup>).

1927. DUBUISSON (Pierre), licencié en droit, notaire. Mareuil-sur-Belle.

1927. DU BUIT (Jean), C ✱, inspecteur général des Finances. Rue de l'Université, 11, Paris (VII<sup>e</sup>), et La Peyzie, par Lisle.

1911. DUBUT (Annet), ✱ I, O ☉. Villa Pitini, route de Bordeaux, Ribérac.

1936. DU CHEYRON DE BEAUMONT (Le capitaine Louis). Château de Mayac, par Savignac-les-Eglises.

1930. DU CHEYRON DU PAVILLON (Le comte Hugues). Rue de la Pompe, 89, Paris (XVI<sup>e</sup>).

1934. DU GLUZEL DE REMAURIN (Théodore), ingénieur. Rue Saint-Grat, 38, Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées).

1903. DUFOURGT (Jean-Paul), propriétaire. Belou, par Saint-Laurent-des-Hommes.

1937. DUFRAISSE (André), ✱ I, directeur d'école honoraire. Excideuil.

1932. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (Le D<sup>r</sup>), ✱, docteur ès sciences, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France, Chef de service à l'Institut Pasteur. Rue du Docteur-Roux, 28, Paris (XV<sup>e</sup>).

1926. DUJARRIC-DESCOMBES (Henri). Le Maine, par Celles.

1919. DU LAU D'ALLEMANS (Le marquis). Château de Montardy, par Grand-Brassac.

1930. DU MAS DE PAYSAC (Le marquis Jehan), agent général d'assurances. Place Bellegarde, 1, Bergerac.

1927. DUMON (Etienne), ingénieur géologue, syndicat d'études et de recherches pétrolières en Tunisie. Rue Barca, 2, Tunis, et Jaure, près Bergerac.

1938. DUMONT (Louis), ✱. ✱ I, professeur honoraire, adjoint au Maire. Rue Emile-Lafon, 28, Périgueux.

1928. DUMOULIN DE LA PLANTE (J.), O ✱. Rue Cernuschi, 3, Paris (XVII<sup>e</sup>), et château de la Hierce, à Brantôme.

1930. DUNOGIER (Roger), avocat. Rue La Boétie, 1, Périgueux.

1932. DUPIN DE SAINT-CYR (L'abbé Gérard), aumônier à l'Asile de Larmane, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

1879. DUPUIS (Jean), ancien notaire, Cours Montaigne, 23, Périgueux.

1931. DUPUY (M<sup>me</sup> Ferdinand), Rue Claude-Bernard, 5, Périgueux.

1912. DURIEUX (Le D<sup>r</sup> Jean), ✱, ☼. Rue Lamy, Thiviers.

1897. DURIEUX (Joseph), C ✱, O ☉, ☼ I, commandeur de l'Ordre de l'Etoile noire, chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, chevalier de l'Ordre de Malte, médaille d'or de la Mutualité, docteur en droit, lauréat de l'Institut, chef de division honoraire de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, ancien président de la Société des Etudes historiques, membre non résident du Comité des Travaux historiques et scientifiques, membre du Comité de la Sabretache. Rue Notre-Dame-des-Champs, 66, Paris (VI<sup>e</sup>).

1936. DUROUX (Le commandant), Savignac-les-Eglises.

1919. DUSOLIER (Le D<sup>r</sup> Emile), O. ✱, ☼, médecin colonel en retraite. Rue du Colisée, 16, Bordeaux.

1919. DUVERNEUIL (M<sup>me</sup> Gabrielle), institutrice honoraire. Ménesterol, par Montpon-sur-l'Isle.

1937. ELISSÈCHE (B.), professeur honoraire d'Ecole normale. Avenue Bertrand-de-Born, 24, Périgueux.

1923. ENTRAYGUES (Le chanoine), lauréat de l'Institut, aumônier de la Visitation. Rue Littré, 5, Périgueux.

1906. ESCANDE (Jean-Joseph), ✱, ☼ I, secrétaire général honoraire de la Sous-Préfecture. Cour des Chanoines, 2, Sarlat.

1930. ESCATHA (François d'), Château de Boisset, par Saint-Astier.

1936. ESTIGNARD (Le chevalier), ☼, Commandeur vice-chancelier de la Lieutenance de France de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Avenue de la Bourdonnais, 59, Paris (VII<sup>e</sup>).

1925. FABRE (Louis), avocat à la Cour d'appel, professeur à l'Ecole de Notariat de Paris et aux Ecoles Polytechniques du Palais de Justice, licencié ès lettres (histoire et géographie). Boulevard Masséna, 129, Paris (XIII<sup>e</sup>), et château de Mas-Berthier, par Marval (Haute-Vienne).

1927. FARGEOT (Le D<sup>r</sup>), ✱, ☼. Lisle.

1911. FARNIER (L'abbé), curé de Lisle.

1927. FAUCON (Georges), propriétaire. Lasseillas, commune de Teillots, par Hautefort.

1926. FAURE (M<sup>lle</sup> Emilie),  $\text{§}$  I, directrice d'école honoraire. Rue de la Cité, 21, Périgueux.

1904. FAURE (M<sup>lle</sup> Irène), professeur de piano. Vanxains.

1916. FAURE-MURET (L'abbé Arthur),  $\ast$ ,  $\text{§}$ , administrateur de Champcevinel, organiste, publiciste. Rue Saint-Front, 4, Périgueux.

1924. FAYOLLE (Le comte Arnaud de), président de l'Automobile-Club périgourdin. Rue Barbecane, 14, Périgueux.

1927. FAYOLLE (Le marquis Guy de). Château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

1930. FAYOLLE (Léo), directeur de l'Institut poitevin, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Rue Bourbeau, 18, Poitiers (Vienne).

1922. FAYOLLE DU MOUSTIER, commandant d'artillerie en retraite. Rue Pierre-Ducieux, 11, Paris (XVI<sup>e</sup>).

1925. FAYOLLE-LUSSAC (Jean). Lussac, près Verteillac.

1933. FÉNELON (Paul), agrégé de l'Université, professeur au Lycée Michelet. Rue des Vignes, 81, Clamart (Seine).

1935. FLAMANT (Pierre), ingénieur des Mines. Avenue de Wagram, 148, Paris (XVII<sup>e</sup>).

1930. FLOURY (Henri), éditeur. Rue de l'Université, 14, Paris (VII<sup>e</sup>), et château des Castillères, par Champagnac-de-Bélaïr.

1924. FONBENEY (R. Jammy de),  $\text{§}$ ,  $\text{§}$ , docteur en droit, Procureur de la République. Clamecy (Nièvre).

1932. FONFROIDE DE LAFON (Maurice). Rue Paul-Doumer, 65, Yerres (Seine-et-Oise).

1924. FONTALIRANT (L'abbé Pierre),  $\text{§}$  A, curé de Coux-et-Bigaroque.

1912. FORESTIER (Raymond), conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Miromesnil, 106, Paris (VIII<sup>e</sup>), et la Motte, par Hautefort.

1923. FOUCART (M<sup>lle</sup> Jeanne), institutrice. Lamonzie-Saint-Martin.

1896. FOURCEAUD (Antoine), pharmacien spécialiste. Tocane-Saint-Apre.

1921. FOURNIER DE LAURIÈRE (Roger),  $\text{§}$  A, chef de bureau au Service des Travaux municipaux. Rue Kléber, 49, Périgueux.

1928. FOURTOU (Adrien de), Conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, Administrateur de la Société Générale. Avenue Charles-Floquet, 25, Paris (VII<sup>e</sup>).

1928. FOURTOU (Charles de), docteur en droit. Avenue Daniel-Lesueur, 10, Paris (VII<sup>e</sup>).

1909. FRAPIN (Joseph), avoué-licencié. Rue de l'Hospice, 2, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1923. FÜRST (Le D<sup>r</sup> Maurice de), O  $\ast$ , médecin des Mines de Blanzay. Rue du Château, 2 bis, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), et Logis de Brèjedus, par Ronsenac (Charente).

1928. GABEAU (Augustin), propriétaire. Abbaye de Chancelade.

1926. GADAUD (Le D<sup>r</sup> Félix),  $\ast$ ,  $\text{§}$ , sénateur de la Dordogne et maire de Périgueux. Rue La Boétie, 4, Périgueux, et boulevard Péreire, 99, Paris (XVII<sup>e</sup>).

1925. GAILLARD (Le D<sup>r</sup> Henri),  $\ast$ ,  $\text{§}$ , ex-interne des hôpitaux de Paris, chirurgien. Rue Victor-Hugo, 10, Périgueux.

1894. GAILLARD-LACOMBE (Maurice),  $\ast$ , ministre plénipotentiaire. Boulevard Malesherbes, 20, Paris (VIII<sup>e</sup>).

1922. GANON (M<sup>lle</sup> Armande), directrice d'école à Château-l'Évêque.

1939. GARDEAU (M<sup>me</sup> Georges), Villefranche-de-Longchapt.

1921. GARGAUD (Le D<sup>r</sup> Pol). Rue Fournier-Lacharmie, 25, Périgueux.

1929. GARRIGUE (Franck), capitaine au long cours, enseigne de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe de réserve. Rue Béranger, 9, Le Havre (Seine-Inférieure).

1924. GASSIAN (André), notaire. Mussidan.

1938. GAUJON (Jean), chef du Service départemental du cadastre. Rue de la Boétie, 56, Périgueux.

1921. GAULÉJAC (Le D<sup>r</sup> Henri de), O  $\ast$ ,  $\text{§}$ , médecin-colonel. Boulevard Carnot, 17, Toulouse (Haute-Garonne).

1935. GAUTHERON (Claude), ingénieur-civil des Mines.

Avenue Rapp, 30, Paris (VII<sup>e</sup>), et Les Brandines, par Bergerac.

1923. GAUTHIER (Le D<sup>r</sup> Arthur). Avenue Carnot, 13, Caudéran (Gironde).

1933. GAUVILLE (Elié), ✱, ☉, ☿, percepteur. Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), et Vergt.

1938. GAY (Jacques), étudiant en médecine. Rue Charles-Amans, 6, Montpellier (Hérault), et rue des Cendres, Excideuil.

1926. GENDRAUD (M<sup>lle</sup> Régine). Verteillac.

1921. GÉRARD DU BARRY (Le comte Armand de). Rue de Courcelles, 134, Paris (XVII<sup>e</sup>).

1937. GERMAIN (M<sup>me</sup> Paul). Villa Myosotis, rue Béranger, 6, Pessac (Gironde).

1938. GIBERT (Paul), ☿, président du Tribunal de Première Instance. Rue Lamartine, 7, Périgueux.

1937. GIGOT (Jean), archiviste départemental de la Dordogne. Rue des Jacobins, 5, Périgueux.

1905. GILLES-LAGRANGE (Pierre), ✱, ☿. Haras de Lamballe (Côtes-du-Nord).

1929. GIRARD (Georges), ✱, archiviste paléographe, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères. Rue de l'Abbé-Grégoire, 20, Paris (VI<sup>e</sup>), et château d'Escoire.

1937. GIRAUD (M.), ingénieur agronome. Rue Guynemer, 33, Périgueux.

1934. GIRAUDEL (François et Joseph). Rue Latour, 16, Bordeaux.

1929. GIRAUDY DU GREY (Le comte Léo de). Avenue du Roule, 30, Neuilly (Seine).

1929. GIRY (L'abbé Robert), docteur en théologie, curé de Saint-Paul-la-Roche et Sarrazac.

1925. GIRY-LATERRIÈRE (Edouard), notaire. Place de la Halle, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1924. GLANGETAS (L'abbé Léonard), curé du Change.

1932. GODON-VASNIER (Albert), architecte. Avenue Camoëns, 2, Paris (XVI<sup>e</sup>), et château du Masnègre, par Montignac-sur-Vézère.

1927. GONTAUT-BIRON (Le comte Guy de). Rue Dumont-d'Urville, 17, Paris (XVI<sup>e</sup>), et château de Navailles, par Navailles-Angos (Basses-Pyrénées).

1919. GONTIER MAINE DE BIRAN (Albert), \*, ⚔, ingénieur civil des Mines. Rue de Moscou, 12, Paris (VIII<sup>e</sup>).

1926. GOURGUE (L'abbé de), ⚔, ⚔, curé de Lanquais. Château de Lanquais, par Lanquais.

1930. GRELIÈRE (Paul), \*, ⚔ A, directeur des Cours complémentaires. Terrasson.

1935. GRENIER DE CARDENAL (Le D<sup>r</sup>), O \*, médecin général du cadre de réserve. Rue de Saint-Genès, 98, Bordeaux.

1927. GRONDIN (Max), docteur en droit, avocat, professeur honoraire. Rue de l'Hôpital, 46, Ribérac.

1897. GROS (L'abbé Jean-Joseph), curé de Montbazillac

1939. GUTHMAN (Léon), architecte. Boulevard de Vésone, 35, Périgueux.

1922. HAUTEFORT (Le comte de), G O \*, ⚔. Avenue Victor-Emmanuel III, 15, Paris (VIII<sup>e</sup>), et château de Villiers-le-Bacle, par Gif (Seine-et-Oise).

1936. HAUTEFORT (Le D<sup>r</sup> Louis), \*, Rue de Courcelles, 73, Paris (VIII<sup>e</sup>).

1924. HÉDELIN (Charles), président du Syndicat d'Initiative du Périgord, maire de Ladouze.

1933. HELLIER (Raymond). Rue du Rocher, 55, Paris (VIII<sup>e</sup>).

1938. HERVÉ (D<sup>r</sup> Max), membre de la Commission des Monuments historiques. Le Moulin-Neuf, par Gond-Pontouvre (Charente).

1910. JARRY (L'abbé Arthur), ⚔ I, aumônier du Lycée. Rue Waldeck-Rousseau, 3, Périgueux.

1922. JOSSELIN (Jean), notaire. Bourdeilles.

1893. JOUANEL (André), ⚔ I, avoué-licencié, conservateur des archives municipales. Boulevard Victor-Hugo, 7, Bergerac.

1934. JOUBERT (M<sup>lle</sup> Aricie), directrice de l'École de filles de Saint-Aulaye.

1938. JOUHET (Christian), docteur en droit, notaire. Avenue du Président-Wilson, 21, Bergerac.

1939. JOURDES (L'abbé), curé de Ladouze.
1926. JOUSSAIN (Henri-André),  $\text{§ I}$ , agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur de philosophie au Lycée. Rue Saint-Simon, 3, Périgueux.
1938. JUDE (D<sup>r</sup> P.). Rue Michel-Dupin, 21, La Réole (Gironde).
1928. JULIEN (L'abbé Georges) [Georges Rocal],  $\ast$ , lauréat de l'Institut, curé de Saint-Saud.
1936. LA BATUT (Le comte de La Borie de), chef d'escadron en retraite. Le Marais, par Saint-Chamassy.
1891. LABROUSSE (Maurice),  $\text{§ A}$ , pharmacien. Le Verdon-sur-Mer (Gironde).
1919. LA CHAPELLE (Gabriel de), agent général de la Cie d'assurances *l'Abeille*. Boulevard Victor-Hugo, 5, Bergerac.
1933. LACORRE (Fernand), notaire. Avenue Jean-Jaurès, 22, Cenon (Gironde).
1933. LACOSTE (Le D<sup>r</sup>), médecin-chef de la Pouponnière des Enfants assistés. Rue de Metz, 22, Périgueux.
1918. LACOSTE (M<sup>ms</sup> Edouard). Rue Lamartine, 23, Périgueux.
1928. LACOSTE (Georges), directeur des papeteries de la Roche. Corgnac-sur-l'Isle.
1927. LACOSTE (Jules), président de Chambre à la Cour d'Appel. Rue de Ségur, 19, Bordeaux.
1936. LACROIX (Le D<sup>r</sup>), maire et conseiller général de Saint-Aulaye.
1911. LA CROIX DE SAINT-GYPRIEN (Charles de). L'Abbaye de Ligneux, par Sorges.
1914. LACROUSILLE (Amédée Debets de), avocat, ancien bâtonnier. Place du Palais, 6, Périgueux.
1924. LAFAYE (Le D<sup>r</sup> Edmond). Rue Jean-Jaurès, Saint-Astier.
1937. LAFILLE (Jean), instituteur. Le Bugue.
1911. LAFON (Le D<sup>r</sup> Charles),  $\ast$ ,  $\text{§}$ , médecin oculiste. Rue Louis-Mie, 35, Périgueux.
1922. LA FORCE (Le duc de),  $\ast$ , membre de l'Académie française. Rue Pierre-Charron, 55, Paris (VIII<sup>e</sup>), et château de Saint-Aubin, par Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe).

1938. LAGRANGE (D<sup>r</sup> Henri), médecin des hôpitaux. Rue de Chaillot, 5, Paris (XVI<sup>e</sup>).

1936. LALA (M<sup>me</sup> Anne), directrice d'école. Rio-Salado, département d'Oran (Algérie).

1926. LANXADE (Le chanoine Pierre), curé de la Cité. Avenue Cavaignac, 8, Périgueux.

1929. LAPORTE (Fernand), industriel. Usine de la Gare, Neuvic-sur-l'Isle.

1932. LAPORTE-BISQUIT (Edouard), \*, § I, maire d'Eygurande-Gardedeuil. Château de La Môle, par Montpon-sur-l'Isle, et Jarnac (Charente).

1923. LA ROBERTIE (Louis de). Château de la Pommerie, par Cendrieux.

1935. LAROCHE (Le D<sup>r</sup> Armand). Rue Sainte-Catherine, Bergerac.

1930. LAROUSSIE (M<sup>me</sup> André). Javerlhac.

1930. LASSAIGNE (Ernest), \*, § I, banquier, ancien juge au Tribunal de Commerce. Rue Bodin, 2, Périgueux.

1928. LASSORT (L'abbé Alexis), curé de Marquay.

1922. LASTERNAS (Paul), ancien avocat à la Cour de Paris. Rue de Provence, 34, Paris (IX<sup>e</sup>), et Abbaye de Saint-Jean-de-Côle.

1901. LATOUR (René-Pouyadon), §, docteur en droit, notaire. 25, rue Gambetta, Périgueux.

1932. LATOUR (Jean), docteur en droit. Rue du Palais-de-l'Ombrière, 20, Bordeaux.

1936. LAURENT (Jean-Paul). Boulevard de Port-Royal, 82, Paris (V<sup>e</sup>), et place Bugeaud, Excideuil.

1934. LAVAL (Léon), instituteur. Rue du Quatre-Septembre, Montignac-sur-Vézère.

1938. LAVELLE (J.-François). Rue Paillet, 3, Paris (V<sup>e</sup>).

1912. LAVERGNE (Géraud), \*, § I, archiviste du Loiret, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Rue d'Illiers, 28, Orléans (Loiret).

1921. LA VERRIE DE VIVANT (La comtesse de). Château de Gageac, par Gardonne.

1925. LAVIALLE (L'abbé Raymond), curé-doyen du Bugue.

1931. LAVOIX (Antoine), O \*, ingénieur-conseil. Avenue de La Bourdonnais, 15, Paris (VII<sup>e</sup>), et Le Buisson, par Busserolles.

1926. LÉONARDON (Albert), notaire honoraire. Place de la Gendarmerie, Ribérac.

1926. LÉONARDON-LAPERVENCHE (M<sup>me</sup>). Place de la Gendarmerie, Ribérac, et château de Costecalve, par Cenac-et-Saint-Julien.

1935. LE ROY (Robert), \*, capitaine en retraite. Montignac-sur-Vézère.

1907. LESCA (Georges), \*. Rue Capdeville, 46, Bordeaux.

1929. LESOURD (Paul), archiviste paléographe. Rue de Buzenval, 14, Boulogne-sur-Seine (Seine), et au Temple-de-l'Eau.

1929. LESTRADE DE CONTI (Le comte Henri de). Rue Romaine, 5, Périgueux, et Salers (Cantal).

1927. LESTRADE DE CONTI (Le vicomte Pierre de). Rue Romaine, 5, Périgueux.

1933. LEYDIER (Jean),  A. Rue Neuve-d'Argenson, 28, Bergerac.

1917. LEYMONNERIE (Jean), \*,   , receveur de l'Enregistrement. Rue Berthelot, La Roche-sur-Yon (Vendée).

1930. L'HONNEUR (Le D<sup>r</sup> Régis), président du Syndicat d'Initiative. Monpazier.

1932. LIGONAT (Le chanoine), curé de Saint-Jacques. Bergerac.

1911. LOMÉNIÉ (M<sup>me</sup> de). Château de Puyraseau, par Piégut-Pluviers.

1934. LOUIS (S. Exc. Mgr), \*,   , évêque de Périgueux et de Sarlat.

1938. LUNAUD (Paul),  A, minotier. Brantôme.

1937. LUSIGNAN (Fernand), receveur-entreposeur des Contributions indirectes. Rue Pozzi, 24, Bergerac.

1938. LUSIGNAN (Henri), professeur au Lycée. Avenue Aristide-Briand, 3, Aurillac (Cantal).

1926. LUSSUS (Le lieutenant Albert), 162<sup>e</sup> R. I. F. Boulay (Moselle).

1934. LUSSUS (Lucien), contrôleur des P. T. T. en retraite. Rue Blaise-Pascal, Bergerac.

1932. MAGNE (Henri), ingénieur principal du Service vicinal. Rue Romaine, 11, Périgueux.

1927. MAGNE (Jacques), instituteur. Saint-Martin-de-Ribérac.

1924. MAILLARD-TAILLEFER (Le comte de). Château de Feydoux, par Saint-Pierre-de-Côle.

1922. MALET (Le marquis de). Rampe du Palet, 57, Saint-Cybard, Angoulême (Charente), et château de Puycharnaud, par Bussière-Badil.

1930. MARCELOT (Marc), huissier. Rue Marc-Dufraisse, 8, Ribérac.

1935. MARCHADIER (M<sup>me</sup> René). Le Séjalar, par La Chapelle-Gonaguet.

1903. MARGAT (Raoul),  $\S$  I, professeur à la Faculté de Droit. Rue J.-J. Bel, 2, Bordeaux, et Les Vergnes, par Trélissac.

1937. MARQUAY (Chanoine Joseph), curé-doyen de Montignac-sur-Vézère.

1926. MARQUEYSSAT (M<sup>lle</sup> Eve),  $\S$  A, institutrice honoraire. Rue Talleyrand-Périgord, 39, Périgueux.

1920. MARTIN DU THEIL (Le D<sup>r</sup> G.). Avenue de Neuilly, 52, Neuilly (Seine).

1936. MARTON (M<sup>lle</sup> A.), institutrice. Rue Thiers, 15, Périgueux.

1935. MARTY (Bernard), chirurgien-dentiste. Cours Tourny, 2, Périgueux.

1926. MARTY (Gabriel), Banque, Assurances, Immeubles. Place Nationale, Ribérac.

1926. MAUBOURGUET (J.-M.),  $\S$  I, docteur ès lettres, professeur au Lycée. Rue du Plantier, 18, Périgueux, et Le Présidial, Sarlat.

1936. MAURY, horloger-bijoutier. Cours Montaigne, 2, Périgueux.

1922. MAURY (Jean),  $\ast$ ,  $\S$  I, conservateur de la Station préhistorique de Laugerie-Basse et de la grotte du Grand-Roc. Les Eyzies-de-Tayac.

1936. MAZE (Charles). Rue Lepic, 71, Paris (XVIII<sup>e</sup>).
1900. MAZEAU (Paul), industriel. Rue Lamartine, 12, Périgueux.
1933. MAZEL (A.), licencié ès sciences, docteur-vétérinaire. Montignac-sur-Vézère.
1932. MAZEROLLE (André), notaire. Montignac-sur-Vézère.
1933. MAZERON (René), rédacteur-correspondant au *Courrier du Centre*. Rue Michelet, 25, Périgueux.
1927. MAZURIER (Ernest), pharmacien. Place de la Gendarmerie, Ribérac.
1928. MÉNESPLIER (Marcel), entrepreneur. Boulevard Gambetta, Nontron.
1928. MERCIER (Gaston), ✱. Boulevard Raspail, 13, Paris (VII<sup>e</sup>).
1929. MERCIER (Louis), émailleur d'art, propriétaire. Chancelade.
1921. MERCIER DE LOSTENDE (L'amiral baron), C ✱, ancien conseiller général de la Dordogne. Rue Théophile-Gauthier, 24, Paris (XVI<sup>e</sup>), et château de Montaigne, par La Mothe-Montravel.
1935. MÉVELLEC (L'abbé), aumônier des Bretons. Boulevard de Vésone, 24, Périgueux.
1939. MICHELET (Bernard), imprimeur. Rue de la Charité, Sarlat.
1911. MILLET (Henri), avocat, maire de Saint-Crépin. Rue d'Artois, 9, Paris (VIII<sup>e</sup>), et château de Saint-Crépin, par Brantôme.
1932. MINOUX (Maurice), docteur en pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Paris, ex-élève de l'Institut Pasteur, pharmacien. Place Gambetta, Bergerac.
1935. MIRANDOL (Le comte de), ✱, ☼. Château de Pertuis de Lévigny, par Mâcon (Saône-et-Loire).
1933. MONGIBEAUX (M<sup>me</sup> Pierre). Rue Valentin-Haüy, 12, Paris (XV<sup>e</sup>).
1936. MONTAGUT (Emile), ✱, directeur honoraire de l'École professionnelle. Allée de Tourny, 29, Périgueux.
1938. MONTARD (Emmanuel de), propriétaire. Lalinde.

1923. MONTARDY (Henry de), \*, docteur en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques. Rue Saint-Simon, 15, Paris (VII<sup>e</sup>).

1935. MONTAUZON (Jean de), notaire. Mehun-sur-Yèvre (Cher).

1903. MONTCHEUIL (Baron Henri de), \*,  $\bar{\bar{}}$ , conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Avenue Rapp, 37, Paris (VII<sup>e</sup>), et château des Agcs, commune de Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1885. MONTEIL (Xavier de), licencié en droit. Château de Fayolle, commune de Villeteureix, par Ribérac.

1901. MONTET (Fernand), licencié en droit, notaire. Meyrals, par Saint-Cyprien.

1938. MONTET (M<sup>lle</sup> Henriette). Château de Cazenac, par Coux-et-Bigarroque.

1937. MORQUIN (G.), \*, professeur à l'E. S. P. Rue de la Boétie, 51, Périgueux.

1916. MOULINIÉ (M<sup>me</sup> Georges). Château de La Gauterie, par Saint-Séverin (Charente).

1936. MOULINIER (Georges), O \*, professeur agrégé au Lycée Condorcet. Rue Furstenberg, 6, Paris (VI<sup>e</sup>).

1922. MOULINIER (Le D<sup>r</sup> René), O \*, médecin principal de la marine en retraite. Rue d'Aviau, 31, Bordeaux.

1936. MOUNIER (André), professeur à la Faculté de Droit. Rue de Talence, 36, Bordeaux, et Champniers-et-Reilhac.

1910. MOUSSON-LANAUZE, (Le D<sup>r</sup>),  $\bar{\bar{}}$  I, ancien interne des hôpitaux. Place de la Tourelle, 3 bis, Saint-Mandé (Seine).

1924. MURAT (André), \*, industriel, vice-président de la Chambre de Commerce. Boulevard de Vésone, 39, Périgueux.

1922. NÉGRIER (M<sup>lle</sup> Alexandrine), \*,  $\bar{\bar{}}$  I, directrice d'École honoraire. Rue Victor-Hugo, 3, Périgueux.

1936. NERVAUX-LOYS (Baronne de). Rue du Plantier, 14, Périgueux, et château des Bories, par Trélissac.

1923. NIGOUL (Joseph), \*,  $\bar{\bar{}}$ , notaire. Sainte-Sabine.

1937. OLIVIER (Capitaine Maurice). Avenue Mirabeau, 2, Versailles, et La Freunie, par Montagnac-la-Crempse.

1932. PALUS (Gabriel), propriétaire. Villa Virginia, à Berric-Burée.
1924. PAMPOUILLE (Le D<sup>r</sup> Louis). Saint-Avit-Sénieur.
1938. PARCADE (Roland), professeur au Lycée, Périgueux.
1930. PARIER (Léon), pharmacien. Piégut-Pluviers.
1936. PARIER (Robert), pharmacien. Place de l'Hôtel-de-Ville, 16, Nontron.
1925. PASQUET (Victor), capitaine en retraite. Daglan.
1921. PAULHIAC (Le D<sup>r</sup> Pierre), \*, ☞. Place de la Gendarmerie, 3, Ribérac.
1936. PECHMÈZE (Jean-François), professeur au Lycée Petrus-Truong-Vinh-Ky. Saïgon-Choquan (Cochinchine).
1936. PÉNICAUD (Jean), ingénieur. Rue de la Rivière, 24, Périgueux.
1937. PERIÉ (Le D<sup>r</sup>). Rue de Reims, 3, Bergerac.
1922. PERRAUDIN (F.), négociant. Rue des Menuts, 19 bis, Bordeaux.
1933. PERRET (Le D<sup>r</sup> Aimé), O ☞, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique Marchant. Toulouse (Haute-Garonne).
1919. PEYNAUD (Charles), \*, ☞, ☞ I, licencié ès lettres et en droit, directeur général adjoint de l'École Universelle par correspondance de Paris. Rue Erlanger, 104, Paris (XVI<sup>e</sup>).
- + 1911. PEYRONY (Denis), \*, ☞ I, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, inspecteur honoraire des Monuments préhistoriques. Les Eyzies-de-Tayac.
1934. PEYRONY (Elie), ☞ A, instituteur, inspecteur des Monuments préhistoriques et conservateur du Musée des Eyzies. Les Eyzies-de-Tayac.
1934. PITTARD (Eugène), O \*, professeur d'anthropologie à l'Université. Rue des Cottages, 36, Genève (Suisse), et Maison-Blanche, par Brantôme.
1926. PLANCHAT (J.), industriel et maire des Cars (Haute-Vienne). Rue Victor-Hugo, 69, Périgueux.
1929. PLAZER (André), licencié ès lettres, professeur à l'École primaire supérieure. Villa Memydé, Dax (Landes).

1927. PORENTRU (Robert), ✳, ⚔ I, médecin-dentiste. Cours Montaigne, 27, Périgueux.
1912. POUYAUD (Le D<sup>r</sup>), O ✳, ⚔, ⚔ I, docteur en médecine et en pharmacie. Place du Coderc, 15, Périgueux.
1895. PRAT-DUMAS (Edmond), industriel, conseiller du Commerce extérieur de la France. Couze-et-Saint-Front.
1932. PRÉMONVILLE (M<sup>me</sup> de). Rue Carnot, 31, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1916. PRESLE (Henry JACQUINOT de), O ✳, ⚔, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, Conservateur du Musée militaire du Périgord, président de l'Union des Syndicats agricoles du Périgord et du Limousin, délégué à la Chambre d'Agriculture de la Dordogne. Château de Saint-Martial-Laborie, par Cherveix-Cubas.
1938. PRÉVÔT-LEYGONIE (Augustin), ingénieur I. C. A. M. Villa des Magnolias, chemin de Saint-Tronc, Marseille (Bouches-du-Rhône).
1930. PRÉVÔT-LEYGONIE (Le commandant Gonzague). Rue de Montmoreau, 64, Angoulême (Charente).
1889. PRIEUR (Le chanoine Constant), curé-archiprêtre de la Cathédrale. Rue du Plantier, 12, Périgueux.
1929. PUYBONNIEUX (L'abbé), curé de Piégut-Pluviers.
1930. PUYGAUTHIER (Marcel), médecin-vétérinaire. La Rigardie, par Bourdeilles.
1927. PUYRENIER (Antony), homme de lettres. Rue de Berry, 29, Bordeaux, et rue Notre-Dame, Ribérac.
1926. RAMONET (Albert). Rempart de Beaulieu, 19, Angoulême (Charente).
1935. RAPIN (Jean), ⚔ I, inspecteur de l'enseignement primaire. Rue Béranger, 21, Périgueux.
1937. REBIÈRE (M<sup>lle</sup> Germaine). Le Grand-Etang, par Sainte-Estèphe.
1934. RENARD (Albert), ✳, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur des Papeteries de Stenay et Pouilly, Stenay (Meuse), et Ribérac.
1926. REYTIER (M<sup>lle</sup> Alice), ⚔ A, maîtresse primaire au Collège de jeunes filles. Boulevard des Arènes, 6, Périgueux.

1927. RIBES (Eugène), imprimeur, directeur de l'*Argus du Périgord*. Rue Antoine-Gadaud, 14, Périgueux.

1926. RIVASSON (Jean de), ☞. Les Brunies, par Lachapelle-Gonaguet.

1939. RIVES (Lucien-Louis), ✱, ancien receveur principal des Postes. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux.

1935. RIVIÈRE (Roger). Busseroles.

1932. ROBERT (Albert), directeur honoraire d'École normale. Prats, par Vélines.

1914. ROBERT (Marc), expert-géomètre. Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1906. RONTEIX (Henri), imprimeur, ancien juge au Tribunal de commerce. Rue Guynemer, 5 bis, Périgueux.

1927. ROQUEJEOFFRE (Le Dr Pierre), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Rue Gabriel-Fauré, 36, Pamiers (Ariège).

1919. ROQUEMAUREL (Le marquis Henri de), ☞. Quai d'Orsay, 47, Paris (VII<sup>e</sup>), et château de la Rigale, par Ribérac.

1917. ROTON (Le comte Robert de), ✱, ☞. Rue Gay-Lussac, 28, Paris (V<sup>e</sup>), et château de Berbiguières, par Saint-Cyprien.

1936. ROUCH (Raymond), négociant. Rue Beleyme, 4, Périgueux.

1917. ROUDEAU (Henri). Rue Victor-Hugo, 16, Périgueux.

1931. ROUSSEAU, ✱ A, médaille d'or du Dévouement, médecin-vétérinaire. Laforce.

1936. ROUSSEAU-BROUILLET (M<sup>me</sup> Félicie). Augignac (Dordogne).

1904. ROUX (Le chanoine Joseph), lauréat de l'Institut. Place de la Cité, 2, Périgueux.

1929. ROUX (L'abbé Paul), curé d'Agonac.

1935. ROUX (Louis), propriétaire. Agonac.

1935. ROUX (M<sup>me</sup> Louis). Agonac.

1894. ROYÈRE (Le comte de), ✱, ☞, ancien officier de cavalerie. Château de Monsec, par Saint-Cyprien.

1938. RUFFRAY (M. de), agent d'assurances. Rue du Bac, Périgueux.

1923. SACERDOTE (Achille). Avenue Marceau, 34, Paris (VIII<sup>e</sup>).

1925. SAINT-AULAIRE (Le comte de), ancien ambassadeur. Avenue Rapp, 33, Paris (VII<sup>e</sup>), et château de la Malartrie, par Sarlat.

1914. SAINT-EXUPÉRY (Le comte Ernest de). Château du Fraysse, par Terrasson.

1884. SAINT-MARTIN (L'abbé André), ✠, licencié en droit, vice-président honoraire de la Société d'Horticulture. Place Francheville, 22, Périgueux.

1924. SAINT-MARTIN (Joseph), propriétaire, conseiller d'arrondissement, maire de Boulazac. Place Francheville, 22, Périgueux.

1875. SAINT-SAUD (Le comte d'Arlet de), ✱, § I, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, inspecteur de la Société française d'Archéologie. Château de la Valouze, par La Roche-Chalais, et cours Pasteur, 25, Bordeaux.

1914. SAINT-SERNIN (Le comte Fernand-Joseph de). Château de Nontron.

1931. SARABEN (Julien), § I, professeur de dessin au Lycée, directeur de l'Ecole municipale de dessin. Boulevard du Petit-Change, 72, Périgueux.

1936. SCLAFERT (M<sup>lle</sup> Thérèse), ✱, agrégée de l'Université, docteur ès lettres. Boulevard Saint-Germain, 7, Paris (V<sup>e</sup>), et Le Muguet, par Saint-Rabier (Dordogne).

1926. SECONDAT (Marcel), instituteur. Plazac.

1935. SECRET (Jean), professeur au Lycée. Rue Emile-Lafon, 5, Périgueux.

1935. SEGALIN (Pierre), agrégé des lettres, maître de conférences à la Faculté Royale des Lettres de l'Université Egyptienne. Giza-Le Caire (Egypte), et rue Bondon, 6, Brest.

1934. SIBON (Paul), ✱, ⚔, capitaine de réserve, propriétaire. Plazac.

1917. SIGALA (L'abbé Jean), ✱, docteur en théologie, licencié en philosophie, ancien aumônier militaire, professeur de philosophie à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1938. SORBÉ (Pierre), pharmacien, Rue de la République, 30, Sarlat.

1918. SOUILLAC (L'abbé Pierre), chanoine honoraire, secrétaire archiviste à l'Evêché de Périgueux, et 10, place du Pontet, Sarlat.

1936. TASTET (M<sup>lle</sup> Henriette), employée des Postes. Ribérac.

1905. TAUZIAC (Pierre), \*,  $\frac{3}{4}$  A, officier du Dragon d'Annam, conservateur du Musée des fouilles. Moncaret.

1935. TESSIÈRES (Le comte Albéric de), C \*,  $\frac{3}{4}$ , colonel de chasseurs à pied en retraite. Villa des Ombrailles, Campréal, Bergerac.

1921. TEYSSANDIER (Le lieutenant-colonel Hippolyte), O \*, docteur en droit, officier de Justice militaire en retraite. Plazac.

1926. TILHET (Joseph-Ludovic), professeur honoraire d'École supérieure. Rue Beleyme, 3, Périgueux.

1937. TOCHEPORT (Le D<sup>r</sup>), maire d'Excideuil.

1931. TRASSAGNAC (Le D<sup>r</sup>), O \*,  $\frac{3}{4}$ , médecin général en retraite. Azerat.

1927. TRÉNEUILH (L'abbé Pierre), curé de Tursac, par les Eyzies-de-Tayac.

1926. VALENTIN (René). Saint-Privat-des-Prés.

1929. VANDIÈRE DE BELLUSSIÈRE (Le comte Jacques de). Château de Bélussière, par Ladosse.

1938. VAUDOU (Gabriel), instituteur. Rue Séguier, 27, Périgueux.

1938. VEISSIER (M<sup>lle</sup>), directrice d'école honoraire. Boulevard du Petit-Change, 33, Périgueux.

1939. VERGNAUD (Marcel), professeur à l'École Professionnelle La Martinière. Chemin des Grandes-Terres, 59, Lyon V<sup>e</sup> (Rhône).

1922. VERGNIAUD. Bars, par Thenon.

1911. VERLIAC (Le D<sup>r</sup>). Le Breuil-d'Ajat, par Thenon.

1936. VÉSIGNÉ (Louis), O \*, colonel d'artillerie en retraite, ancien président de la S. P. F. Rue du Général-Foy, 22, Paris (VIII<sup>e</sup>), et Les Chavannes, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).

1922. VIDAL DE LAUSUN (Maurice), ✱, colonel de cavalerie. Château de la Durantie, par Lanouaille.

1927. VIGIER DE GASTON (Le D<sup>r</sup> Paul), domaine de la Pourcale, près Bergerac.

1932. VIGNAL (Le D<sup>r</sup> Edouard), ✱. Allée de Tourny, 7, Périgueux.

1930. VIGNÉRAS (Charles), directeur-gérant des Grands Magasins du *Printemps*. Boulevard de Courcelles, 68, Paris (XVII<sup>e</sup>), et château de Vaure, par Cherveix-Cubas.

1932. VIGNERON (Jean), ✱, docteur en droit, juge honoraire. Allée de Tourny, 9, Périgueux.

1933. VILLADARY (M<sup>me</sup> Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque de la ville. Cours Tourny, Périgueux.

1939. VILLARS (M<sup>me</sup> Alette de). Rue de la Boétie, 6, Périgueux.

1939. VILLARS (M<sup>me</sup> Maurice de). Rue de la Boétie, 6, Périgueux.

1933. VILLATTE (Le D<sup>r</sup> Paul), ☼. Salignac.

1938. VILLEPELET (Paul), ingénieur en chef du Génie maritime. Rue de la Mairie, 15, Brest (Finistère).

1924. VINCENT (Jean), propriétaire. Saint-Privat-des-Prés.

1937. VINCENT (René), ✱, ☼, chevalier de l'Ordre de Moniséraphon, architecte diplômé de l'Etat, S. A. D. A. D. Rue Taillefer, 28, Périgueux.

---

## MEMBRES ASSOCIÉS

1924. ALBERT (M<sup>lle</sup> M.). Le Rivage l'Aubraic, par Les Sables-d'Olonne (Vendée).

AUX AMATEURS DE LIVRES (M. Marcel BLANCHETEAU). Bureau 423, faubourg Saint-Honoré, 56, Paris (VIII<sup>e</sup>). (Abonnement.)

1924. AVEZOU (Robert), archiviste départemental. Rue des Archives, 4, Annecy (Haute-Savoie), et Bérail, par La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne).

1922. CHAMPION (Edouard), libraire-éditeur. Quai Malaquais, 5, Paris (VI<sup>e</sup>).

1938. DAUVERGNE (Robert), professeur agrégé au Lycée Rollin. Rue Lagrange, 19, Paris (V<sup>e</sup>).

1911. DUBOIS (L'abbé), ancien président et membre de la Société des Sciences et Arts d'Agen, curé d'Artigues, par Agen (Lot-et-Garonne).

1908. DU CHEYRON DU PAVILLON (Joseph), licencié en droit. Château de Wicardenne, par Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

1929. DUVILLE (Le D<sup>r</sup> Paul), \*,  I, médecin principal de la Marine en retraite. Rue Condé, 6, Jarnac (Charente).

1926. GAVELLE (Emile), \*,  I, chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Rue de l'Eglise, 7, Saint-André-lez-Lille (Nord).

1911. HARVARD UNIVERSITY of Cambridge, près Boston (Etats-Unis). (Représentée par M. A. Picard, éditeur. Rue Bonaparte, 82, Paris (VI<sup>e</sup>).

1933. LACOSTE, \*,  I, professeur agrégé d'histoire au Lycée Henri Poincaré. Rue Girardet, 5, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1895. LANAUZE-MOLINES (Le baron de). Château des Certeaux, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

1926. LA TOUR (Georges de). Beaulieu-Vineyard, et 486, California Street, San-Francisco, Californie (Etats-Unis).

1930. MELLERIO (André), ✚ I, ☉, homme de lettres. Rue Madame, 12, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1905. MONTARDY (Jean de). Rue Piorry, 2, Poitiers (Vienne).

1913. NOEL DU PAYRAT (Armand), officier de cavalerie. Rue Franklin, 21, Paris (XVI<sup>e</sup>).

1929. RODERIE (Michel), propriétaire. Domaine de Saint-Michel-du-Sud, par La Cekhira (Tunisie).

1917. TENANT DE LA TOUR (Le R. P. Geoffroy), ✚, ☿., ancien aumônier de la 24<sup>e</sup> division et chanoine honoraire de Limoges. Rue de Versailles, 42, Viroflay (Seine-et-Oise).

1924. VICTORIA AND ALBERT MUSEUM. South Kensington, S. W. 7, Londres (Angleterre). (Abonnement.)

1937. WEATHERALL (M. E.). North-Clifton, Guernesey.

1938. YON (L'abbé Armand), docteur en philosophie, licencié ès lettres. Rue Amherst, 1660, Montréal (Canada).

---

## MEMBRES CORRESPONDANTS.

### MM.

AUBERT (Marcel), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur adjoint du Musée du Louvre, professeur à l'École des Chartes et à l'École des Beaux-Arts, directeur de la Société française d'Archéologie. Cité Vanneau, 8, Paris (VII<sup>e</sup>).

BREUIL (L'abbé H.),  $\S$  I, docteur de l'Université de Cambridge, professeur au Collège de France. Rue Demourses, 110, Paris (XVII<sup>e</sup>).

COURTEAULT (Paul),  $\ast$ ,  $\S$  I, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Institut. Place Gambetta, 40, Bordeaux.

COUTIL (Léon), lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,  $\S$  I, ancien président de la Société préhistorique française, membre correspondant d'un grand nombre de Sociétés savantes. Les Andelys (Eure).

CURZON (Henri PARENT DE),  $\ast$ ,  $\S$  I, docteur ès lettres, conservateur honoraire aux Archives nationales. Rue Saint-Dominique, 7, Paris (VII<sup>e</sup>).

DESHOULIÈRES (François), directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie. Rue de la Tour, 49, Paris.

ESPÉRANDIEU (Emile), C  $\ast$ ,  $\S$  I, lauréat de l'Institut, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du Musée archéologique et des monuments romains. Nîmes (Gard), et avenue Victor-Hugo, 208, Clamart (Seine).

MARION (Marcel),  $\ast$ ,  $\S$  A, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, professeur honoraire au Collège de France. Rue Claude-Bernard, 79, Paris (V<sup>e</sup>).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

*Ministère de l'Instruction publique.*

- *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques.*
- *Bulletin et Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*
- *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*
- *Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne, à Paris, V<sup>e</sup>.*
- *Bibliothèque de la Commission des Monuments historiques, à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, à Paris, I<sup>er</sup>.*

*Bibliothèque Nationale (Dépôt légal), rue Richelieu, 58, Paris (II<sup>e</sup>).*

- Allier *Société d'Emulation, des lettres, sciences et arts du Bourbonnais, à Moulins.*
- Aveyron *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez.*
- Bouches-du-Rhône *Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence.*
- Charente. *Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême.*
- Charente-Inférieure *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Hôtel des Sociétés, à Saintes.*
- Corrèze. *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.*
- Id. *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle.*
- Creuse. *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.*
- Eure-et-Loir *Société Dunoise, à Châteaudun.*
- Id. *Bibliothèque de l'Université, rue du Taur, 56, à Toulouse.*
- Id. *Société des Etudes du Comminges et Julien-Sacaze, 2, rue Thiers, Saint-Gaudens.*
- Gironde. *Bibliothèque de la Faculté des Lettres, cours Pasteur, Bordeaux.*
- Id. *Revue historique et archéologique de Libourne, M. J.-A. Garde, Saint-Denis-de-Pile (Gironde).*
- Id. *Société archéologique de la Gironde, rue des Trois-Conils, 53, à Bordeaux.*
- Id. *Union historique et archéologique du Sud-Ouest, place Gambetta, 40, Bordeaux.*

- Hérault. *Société archéologique de Montpellier.*
- Landes. *Société de Borda*, 27, avenue Gambetta, à Dax (Landes).
- Loire. *La Diana*, Société historique et archéologique du Forez, Montbrison.
- Loire inférieure. *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, à Nantes.
- Loiret. *Société archéologique et historique de l'Orléanais*, à Orléans.
- Id. *Société historique et archéologique du Gâtinais*, rue Gay-Lussac, 38, à Paris, V<sup>e</sup>.
- Lot. *Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, à Cahors.
- Lot et-Garonne. *Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, à Agen.
- Nièvre. *Société Nivernaise des lettres, sciences et arts*, à Nevers.
- Saône-et-Loire. *Société Eduenne*, Hôtel Rolin, à Autun.
- Sarthe. *Société historique et archéologique du Maine*, Maison dite de « la Reine Bérengère », Grande Rue, 11, Le Mans.
- Seine. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, au Palais de l'Institut, à Paris, IV<sup>e</sup>.
- Id. *Société Nationale des Antiquaires de France*, au Palais du Louvre, à Paris, I<sup>er</sup>.
- Id. *Société française d'archéologie*, Pavillon de Marsan, rue de Rivoli, 107, Paris, I<sup>er</sup>.
- Id. *Bibliothèque d'art et d'archéologie*, rue Michelet, 3, Paris (VI<sup>e</sup>).
- Id. *Société du Folk-Lore français et du Folk-Lore colonial*, [M. le professeur MAUNIER, Faculté de droit, place du Panthéon, 12, Paris (VI<sup>e</sup>)].
- Id. *Société Préhistorique Française* (M. Ch. SCHLEICHER). Rue de Verneuil, 9, Paris (VII<sup>e</sup>).
- Somme. *Société des Antiquaires de la Picardie*, au Musée de Picardie, à Amiens.
- Tarn-et-Garonne. *Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, faubourg du Moustier, 59, à Montauban.
- Vienne. *Société des Antiquaires de l'Ouest*, rue des Grandes-Ecoles, à Poitiers.
- Id. *Revue Mabillon*, à Ligugé.
- Haute-Vienne. *Société archéologique et historique du Limousin*, aux Archives départementales, rue des Combes, à Limoges.

## SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Belgique. *Académie royale d'archéologie de Belgique*, rue du Lion-de-Flandre, 1, Anvers.
- id. *Société royale d'archéologie de Bruxelles*, rue Ravenstein, 11, à Bruxelles.
- Etats-Unis de l'Amérique du Nord. *Smithsonian Institution*, à Washington.
- Suède. *Académie des Antiquités*, à Stockholm.
- Pologne. MUSÉE ER. MAJEWSKI. Varsovie.
-

SÉANCES MENSUELLES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

---

*Séance du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1938.*

---

Présidence de M. le chanoine J. ROUX  
Président.

---

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société, 18, rue du Plantier.

Sont présents : M<sup>mes</sup> Berton, Deschamps, Marchadier, Roux; M<sup>lles</sup> Irène Faure, Négrier; MM. Aubisse, Ch. Aublant, R. Benoît, Bourgon, Cocula, Corneille, Elissèche, Gaujon, Jouanel, le D<sup>r</sup> Lafon, le comte de Lestrade, le comte de Maillard-Taillefer, Maubourguet, Montagut, Roudeau, le chanoine Roux, Louis Roux, l'abbé Paul Roux, le comte de Saint-Sernin, Secret.

Sont excusés : M<sup>me</sup> Schæfer; MM. Cointat-Mouton-Duvernel, Mazurier et le comte de Saint-Saud.

M. Jacques GAY, récemment élu membre titulaire, a chargé le secrétaire-général de remercier la Société en son nom.

M. le Président adresse ses félicitations à nos très distingués confrères le comte d'HAUTEFORT, promu grand-officier de la Légion d'Honneur, et Georges ROCAL, nommé chevalier du même ordre. Il annonce à l'assemblée le décès de M<sup>me</sup> de MONTÉGUT-LAMORÉLIE, membre titulaire et bienfaitrice de notre Société, fondatrice aussi du prix Montégut, qui est réservé aux travaux des chartistes sur le Périgord, le Limousin et la Marche.

Passant en revue les périodiques adressés à notre bibliothèque durant le mois de novembre, M. le PRÉSIDENT relève quelques mentions utiles dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* (octobre 1938). — Il a également noté quelques documents intéressant le Périgord dans le *Catalogue des Manuscrits* des archives municipales de Bordeaux dressé par Xavier Védère (Bordeaux, 1938, 317 p. in-8°).

Le dernier fascicule paru du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* nous apporte une étude de dom Leclercq sur Périgueux (fasc. 152-153, Paris, 1938). C'est un bon résumé de tout ce qui a été écrit sur les origines de cette ville. M. le chanoine Roux y a trouvé, non sans quelque surprise, la photographie d'une pièce d'étoffe, dite « Suaire de la cathédrale de Périgueux », que chacun, ici, croyait perdue. En 1875, en effet, exactement là où s'ouvre actuellement la porte de la sacristie de la cathédrale Saint-Front, un tombeau fut découvert dans l'épaisseur du mur (cf. un article de l'abbé Bernaret dans le *Bulletin*, 1875, 115-125); il renfermait, entre autres objets, des fragments d'un mitre et d'une chasuble, une croix de forme grecque en plomb, une crosse, une virole en cuivre portant une inscription, et un anneau. Sur la croix pectorale, on pouvait lire *W. episcopus*. Le tombeau étant du XI<sup>e</sup> siècle, il s'agissait, soit de Guillaume d'Auberoche, soit de Guillaume de Naucars. M. de Longperrier vint à Périgueux pour voir les fragments de tissu et tâcher de les identifier... Ce voyage coïncida avec la disparition du morceau de chasuble, lequel reparait plus de soixante ans après sous le nom de Suaire. On serait bien curieux de savoir où il est.

M. le Président présente avec éloges divers ouvrages offerts en hommage à la Société. Ce sont *La petite histoire de Périgueux*, par Robert Benoît (Périgueux, 1938, 323 p.); *L'hôpital-hospice d'Excideuil*, par le Dr Tocheport (Excideuil, 1938, 144 p.); *Promenades littéraires en Périgord. Chez Jacquou-le-Croquant*, par Jean Secret, avec illustrations de Jean Gaujon (Périgueux, 1938); *A propos des sources de « L'Ennemi de la Mort »*, par Ch. Aublant, tirage à part d'un article paru dans notre *Bulletin*.

A propos du récent volume du *Congrès Archéologique de France*, 100<sup>e</sup> session tenue à Figeac, Cahors et Rodez en 1937 (Paris, 1938), M. le chanoine Roux fait une critique minutieuse de la théorie de M. Rey touchant la forme des pendentifs. Voici, d'ailleurs, en quels termes s'exprime notre président.

Dans notre séance du 1<sup>er</sup> septembre 1927, j'ai eu l'occasion de parler de la thèse de doctorat de M. Rey sur la cathédrale de Cahors présentée comme le premier édifice à coupoles du Sud-Ouest. Le procès-verbal de cette séance rappelle, en trois lignes, que j'en ai fait une critique assez sévère. Je n'ai pas à revenir sur ce sujet.

Mais l'auteur, dans le volume du Congrès de la Société Française d'archéologie de 1937, a de nouveau traité le même sujet. Si je crois inutile de reprendre mes critiques, il me paraît nécessaire de signaler un point de ce nouveau travail qui est absolument inadmissible.

A la page 230 du volume, parlant des pendentifs des églises à coupoles, il en donne un schéma, qui serait d'après lui le type de tous les pendentifs. En vérité, jamais un pendentif n'a épousé, ni n'a pu épouser cette forme. Une telle construction est impossible. L'auteur parle là d'une chose qu'il ignore complètement; son dessin le prouve, car il fait épouser au pendentif plusieurs courbes qui sont matériellement impossibles.

La courbe normale d'un pendentif circulaire doit, de toute nécessité, être la même, depuis sa naissance au-dessus des gros piliers jusqu'au sommet des deux arcs qui l'encadrent. Ce n'est qu'au-dessus de ces arcs que la courbe du pendentif peut prendre une autre direction se rapprochant de la verticale.

Nous avons à Périgueux deux preuves de cette vérité. A Saint-Front, plusieurs pendentifs relèvent bien leur courbe à leur sommet, afin d'élargir l'ouverture de la coupole, mais c'est toujours au-dessus des derniers claveaux des arcs que se fait ce changement de courbe, et seulement dans les assises qui se trouvent au-dessus des arcs, car à Saint-Front toutes les coupoles en ont au moins une, certaines en ont trois.

M. Rey prétend que les pendentifs de la Cité sont tels que les représente son dessin. Or, il se trouve justement qu'à la Cité il n'y a nulle part ce relèvement de la courbe, et pour la raison bien simple qu'il n'y a aucune assise au dessus des arcs et que le sommet de ceux-ci touche le tailloir, ce qui rendait le relèvement de la courbe impossible.

A la Cité, il n'y a donc que la courbe normale des pendentifs qui correspond à une voûte demi-sphérique dont on aurait tranché les quatre côtés par l'arête des arcs doubleaux, et le sommet par la calotte de la coupole elle-même qui repose sur elle. D'ailleurs les photos de Cahors données par l'auteur montrent que même là les pendentifs sont ainsi.

Ces détails un peu techniques étaient nécessaires pour rétablir la vérité et aussi pour montrer que lorsqu'on veut parler d'une chose, qu'on ne connaît pas bien, il serait sage d'être prudent ou de se renseigner avant de rien affirmer.

M. MAUBOURGUET souligne l'importance de l'année qui s'achève au point de vue de la bibliographie périgourdine. Tandis que notre *Bulletin* retrouve son volume d'avant-guerre; tandis que *Le Périgourdin de Bordeaux* accorde aux articles historiques une place de plus en plus importante, une douzaine d'ouvrages sortent des presses. M. Maubourguet en donne la liste et souligne les mérites de chacun. Voici d'abord les monographies locales : *Bussière-Badil*, par l'abbé Farnier (Lisle, 208 p.); *Montignac-sur-Vézère*, par le chanoine Marquay (Montignac, 405 p. in-8°); *L'hôpital-hospice d'Excideuil*, par le Dr Tocheport (Excideuil, 144 p. in-8°); *Le marquisat de La Roche-Chalais*, par le comte de Saint-Saud (La Roche-Chalais, 167 p. in-8°). De Périgueux traitent *Les grands travaux de voirie à Périgueux au xix<sup>e</sup> siècle*, par R. Fournier de Laurière (Sarlat, in-8°, avec dépliants), et *La petite histoire de Périgueux*, par R. Benoît (Périgueux, 323 p. petit in-8°). A la biographie se rattachent *Une nièce de Montaigne, la bienheureuse Jeanne de Lestonnac*, par le chanoine Enraygues (Périgueux, 278 p. in-8°); *Seguin de Badefol, le roi des grandes Compagnies*, par Jean Maubourguet (Paris, 67 p. in-8°), et même les *Promenades littéraires en Périgord* de Jean Secret, *Au Pays de Brantôme* et *Chez Jacquou le Croquant*. L'archéologie et le tourisme sont à l'honneur dans les *Châteaux et Manoirs du Périgord*, de G. Rocal et J. Secret (Bordeaux, 423 p. grand in-8°); le tourisme et la gourmandise dans la *Science de guenle en Périgord*, par Georges Rocal et le Dr P. Balard (Saint-Saud, 111 p. in-8°); le folklore enfin dans les *Légendes, Contes et Récits de la veillée en Périgord* de M<sup>me</sup> Félicie Brouillet (Augignac, 188 p.)

Le Secrétaire-général a reçu de M. Géraud LAVERGNE, pour paraître dans notre *Bulletin*, une étude sur *La Guerre d'Archambaud fils contre Périgueux (1397-1398)*. « Il s'agit, écrit notre érudit vice-président, à l'aide du compte CC 69 des archives communales de Périgueux, de montrer comment l'énergie et l'habileté déployées par les consuls de 1397-1398 réussirent à abattre l'ennemi public qu'était pour la communauté périgourdine le dernier occupant de Montignac ». De cette année maudite, M. Géraud Lavergne a tracé un tableau en tous points remarquable; M. Maubourgnet en souligne les principaux aspects.

Le Secrétaire-général a reçu deux communications : l'une de M. Joseph DURIEUX, l'autre de M. Cubélier de Beynac.

M. Joseph DURIEUX signale une intéressante brochure de l'attaché d'ambassade Warrington Dawson sur les 2.112 Français (2.119 plus exactement) morts aux Etats-Unis de 1777 à 1783 en combattant pour l'Indépendance américaine, sur terre et sur mer. Une plaque commémorative a été placée au château de Versailles, salle américaine, le 17 juin 1936.

Sur cette pieuse liste qu'a éditée le *Journal de la Société des Américanistes*, sur ce tableau d'honneur, se retrouvent des noms bien français et comme un parfum de l'héroïsme de nos compatriotes. M. Durieux note quelques héros périgourdins :

François *Chabretils*, né à Fleurac en 1756, servant depuis 1772 au régiment de Bourbonnais, mort à l'hôpital de Newport le 13 septembre 1780.

Henry *Oran*, né à Camfout en 1757, servant en 1777, mort sur le *Guerrier* le 23 octobre 1779 (Savannah), et Pierre *Royer*, né à Colombier en 1745, servant depuis 1767, mort sur le *Zélé* le 11 octobre 1779 (Savannah), tous deux du régiment de Foix.

Jean *Jarlan de Sireuil*, capitaine au régiment de Gâtinais, né à Limeuil le 27 décembre 1742, mort le 20 décembre 1781 à Williamsburg des suites de ses blessures au siège de Yorktown.

Jean *Mognon*, né à la Girardie en 1747, militaire dudit régiment en 1777, mort le 29 septembre 1779 à Savannah.

Trois soldats du régiment de Saintonge : Jacques *Chéron*, né à Sauvignac, mort le 20 août 1782 à Baltimore; Pierre *Gesnois* ou *Guenois*, de Busserolles, mort le 22 janvier 1781 à Newport, et Marc *Labrue*, né à Périgueux en 1746, mort le 15 septembre 1780 à Newport.

Jean *Lacroix*, né à Belvèze en 1749, soldat au régiment de Soissonnais en 1773, mort le 25 octobre 1781 à Yorktown.

D'autre part, le 4 septembre 1938, jour du *La Fayette Day*, fut inauguré à la Pointe de Grave le monument commémoratif de l'intervention américaine de 1917 dans la guerre mondiale. Sait-on que, parmi les descendants directs du grand Français, existe à Mareuil-sur-Belle un de ses arrière-petits-fils, M. Arthur de Pindray d'Ambelle, dont la mère, née d'Assailly, était petite fille de La Fayette ?

M. CUBÉLIER DE BEYNAC nous transmet de son côté quelques curieuses observations qu'il a faites à Manzac.

Je vous avais déjà indiqué que j'avais découvert un vrai *gisement* de pierres-figures, à Manzac, dans la vallée du Vern; mais j'avais oublié de vous dire qu'il s'agissait de figures d'hommes et de femmes (homo sapiens) et non du primate des préhistoriens. Ces figures sont parfaitement et très finement taillées et donnent, parfois, l'impression d'être des portraits d'après nature. A côté des hommes et des femmes, j'ai découvert des têtes de lions, de tigres, de chiens, de chevaux, des poissons, un rhinocéros, deux éléphants...

De plus, j'ai trouvé, à quelques deux cents mètres du Vern et *en surface*, une hache connue en préhistoire sous le nom de *limande acheuléenne*. Cette hache, en parfait état de conservation, longue de dix-huit centimètres, large de neuf centimètres, pesant 730 grammes, présente une particularité vraiment extraordinaire : il y a deux figures d'animaux, une tête de bison et une tête de bouquetin — ou d'homme masqué — gravées dans le silex. Ces dessins, parfaitement visibles et tout-à-fait reconnaissables, longs de 4<sup>cm</sup> 1/2, sont exactement au milieu de la hache (à 7<sup>cm</sup> 1/2 du haut et du bas).

Ces découvertes sont très grosses de conséquences, et tel est l'avis du préhistorien bordelais, M. Ferrier, attendu qu'elles démontrent que l'homme de l'âge de la pierre taillée ressemblait à l'homme de nos jours et que l'art n'avait pas attendu jusqu'à l'époque aurignacienne pour se manifester.

Puisqu'on en est à la préhistoire, le Secrétaire-général présente deux publications que M. S. BLANC offre à notre bibliothèque : c'est d'abord une nouvelle édition de son *Initiation à la Préhistoire* (Paris, Nathan), et une brochure intitulée *Un nouveau grand atelier néolithique de surface dans le Bergeracois* (Bruxelles, 1938), par S. Blanc et Begouen.

M. COINTAT-MOUTON-DUVERNET a envoyé à M. le Président un document relatif à une reconnaissance de reliquaire dans l'église de Fontaine. Ce reliquaire existerait encore.

M. CORNEILLE dépouille un dossier concernant une ancienne chapellenie, celle de N.-D. de la Sauzette, créée en 1410 dans la chapelle de la Vierge, en l'église Saint-Silain de Périgueux. Il offre à la Société l'ensemble de ce dossier.

M. GIGOT a entrepris un travail d'ensemble sur la châtellenie de Gurson et le canton de Villefranche-de-Longchapt. Il a été particulièrement intéressé par l'église de Montpeyroux et par les faïenceries de la même localité. En dressant le répertoire numérique des registres paroissiaux conservés aux archives départementales, M. Gigot a constaté que certains registres considérés comme perdus se trouvaient reliés avec les registres d'autres paroisses. Ceux de Saint-Méard-de-Gurson et des paroisses voisines fourmillent de renseignements précieux sur la vie économique locale; on y trouve aussi la liste des abjurations pour la région de Saint-Méard de 1633 à 1670. — M. Gigot signale enfin l'existence aux Archives départementales d'un dossier sur la chapelle de Tresseyroux. On parlait de la nécessité de la restaurer dès 1836; elle était déjà dans le plus mauvais état et parcourue de lézardes. Il est vrai que, d'après une lettre de l'abbé Audierne, elle n'avait aucune valeur d'art.

M. JOUANEL croit que cette chapelle a dû recevoir quelques réparations vers 1875; travaux assez grossiers sans doute, mais qui ont eu pour effet de retarder la ruine définitive. En tout cas, Tresseyroux figure en 1873 sur une liste des monuments classés.

M. BOURGON, en son nom personnel et au nom de MM. l'abbé Breuil et S. Blanc, expose les résultats des recherches préhistoriques effectuées par eux à la surface des plateaux des Eyzies et de Saint-Cyprien. L'étude où ils ont consigné leurs observations et formulé leur thèse sur la chronologie de ce paléolithique ancien de plein air, sera publiée dans notre *Bulletin*.

M. COCULA a reçu notification de l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques :

- 1<sup>o</sup> des façades et toitures de la maison sise 3 rue du Calvaire;
- 2<sup>o</sup> de diverses parties de la maison sise 3 rue de la Sagesse;
- 3<sup>o</sup> de diverses parties de la maison dite du Gouverneur ou hôtel des Monnaies, sise 24 rue du Plantier;
- 4<sup>o</sup> de la façade sur cour avec tour octogonale, les toitures, l'escalier à vis et la porte renaissance de la maison sise 11 rue de la Sagesse;

5<sup>o</sup> des façades sur rue y compris la porte et le mur fortifié rue Limogeanne; des façades sur cour rue Limogeanne; des toitures et de l'escalier de l'Hôtel d'Abzac de la Douze, sis à l'angle des rues Lammary et Limogeanne; le tout à Périgueux.

Le D<sup>r</sup> LAFON signale ensuite que M. Roger Baschet vient de publier chez Hachette, dans une collection où a déjà paru une biographie de Fournier-Sarlovèze, un volume intitulé : *Le Général Daumesnil, l'ange gardien de Napoléon*. Dans son avant-propos, l'auteur dit qu'il s'est servi de documents inédits conservés dans sa famille et il se défend d'avoir écrit une histoire romancée; cependant, tout au moins pour la première période de la vie de son héros, période périgourdine pourrait-on dire, il a pris quelques libertés « littéraires » avec les faits historiques.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M. E. BRETHÉ, professeur au Lycée, présenté par MM. J. Secret et J. Maubourguet;

M. Henri CHANEL, professeur à l'E.N. d'instituteurs, présenté par MM. Elissèche et J. Maubourguet;

M. Emmanuel de MONTARD, propriétaire à Lalinde, présenté par MM. le médecin-général Grenier de Cardenal et J. Maubourguet;

M. PARGADE, professeur au Lycée, présenté par MM. J. Secret et J. Maubourguet.

La séance est levée à 16 heures.

*Le Secrétaire général,*  
Jean MAUBOURGUET.

*Le Président,*  
Chanoine J. ROUX.

*Séance du jeudi 5 janvier 1939.*

---

Présidence de M. le Chanoine J. ROUX,

Président.

---

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société, 18, rue du Plantier.

Sont présents : M<sup>mes</sup> Berton, Deschamps, Dupuy, Roux, Schæfer; M<sup>lles</sup> Bourgoïn, Delbos, Marton, Reytier; MM. Aubisse, Ch. Aublant, R. Benoit, Cocula, Dupuis, Elissèche, Fournier de Laurière, Gaujon, Jouanel, le D<sup>r</sup> Lafon, le comte de Lestrade, Maubourguet, Louis Mercier, Montagut, Palus, Pargade, Parier, le chanoine Roux, Louis Roux, l'abbé Paul Roux, Secret, le comte de Saint-Sernin.

Sont excusés : MM. Blanchard, le m<sup>is</sup> de Bourdeille, Cornille, J. Durieux et le docteur Dusolier.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président a le regret d'annoncer à l'assemblée le décès de notre très estimé confrère, le D<sup>r</sup> FAGUET.

M. E. de MONTARD, récemment élu membre titulaire, a prié le secrétaire-général de remercier la Société en son nom.

M. le PRÉSIDENT offre à tous les membres de la Société, à ceux qui sont présents comme à ceux que leurs occupations retiennent loin de nous, les souhaits qu'il forme pour leurs familles et pour eux-mêmes au seuil de cette nouvelle année.

Les publications entrées dans notre bibliothèque au cours du mois de décembre n'apportent, à deux exceptions près, rien d'intéressant touchant le Périgord. On trouvera cependant dans *Lou Bournat* (août-octobre 1938) le compte-rendu de la félibrée de Domme. Dans *Le Périgourdin de Bordeaux*

de novembre 1938, M. Georges Rocal traite de la navette et du blé noir en Périgord; M. Robert Benoit, de la soupe et du chabrot. Le numéro de décembre reprend, par les soins de M. Antony Puyrenier, une enquête poursuivie depuis 1933 sur l'extension véritable du Périgord Noir. Dans l'un et l'autre numéros, M. Marc Delbreil poursuit ses observations sur « le dialecte sarladais ou patois du Périgord Noir ». On regrettera qu'il n'ait pas relu dans *Lou Bournat* de 1921, p. 10 à 15, un article de M. Géraud Lavergne touchant le « statut des consuls de Sarlat sur l'entrée du vin »; il n'eût pas accordé au texte faussement daté de 1208 une créance imméritée.

Notre bibliothèque a acquis trois volumes particulièrement précieux. C'est d'abord les *Châteaux et Manoirs en Périgord*, de MM. G. Rocal et Jean Secrét, dont il a été question dans la précédente séance. Ce sont ensuite l'*Histoire de l'orfèvrerie en Rouergue*, de Bernard de Gauléjac, Rodez, s.d., 141 p. et 44 reproductions hors-texte, et *L'Art pré-roman*, de Jean Hubert, Paris, 1938, in-4° de 202 p. et 39 planches hors-texte. M. le chanoine Roux souligne la valeur de chacun de ces ouvrages; il remarque que M. Hubert ne parle pas des décorations pré-romanes de l'église Saint-Front, lesquelles, il est vrai, ne sont pas datées.

Des remerciements sont adressés à M. le Préfet qui nous a fait remettre les deux volumes renfermant les actes et délibérations du Conseil Général en 1938.

M. l'abbé P. Roux offre à l'assemblée un diplôme de bachelier de l'université de Cahors, en date du 20 mars 1688. Le diplôme, muni de son cachet, est d'autant plus intéressant qu'à Cahors même on ne possède aucun acte de l'ancienne université fondée par Jean XXII.

M. le Président nous informe de l'inscription récente sur la liste d'inventaire supplémentaire : 1° des façades et toitures de la maison sise à l'angle du quai Georges Saumande, de l'avenue Daumesnil et de la rue Port-de-Graule, à Périgueux; 2° de l'église de la Chapelle-Faucher. D'autre part, des réparations viennent d'être entreprises au donjon de Bourdeille.

M. le Président annonce que le 72<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes tiendra ses assises à Bordeaux au mois d'avril prochain, du mardi 11 au samedi 15. Le ministre de l'Education nationale, par lettre signée du directeur de l'enseignement supérieur, fait appel à notre zèle et à notre dévouement pour que ces assises scientifiques remportent un succès au moins égal à celui des assemblées antérieures.

Le SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL se doit de faire observer que le fascicule du *Bulletin* où pourra prendre place cette invitation ne paraîtra qu'à la fin du mois de février alors que le 15 janvier a été fixé comme dernier délai au-delà duquel aucune communication ne pourra être retenue; ceux-là mêmes qui désirent profiter des réductions accordées par la Société des Chemins de fer doivent en aviser le 2<sup>e</sup> Bureau de la direction de l'Enseignement supérieur avant le 15 janvier. Il est des règlements qui rendent toute action impossible.

M. le chanoine Roux donne lecture d'une étude où il rassemble tout ce que l'on peut savoir sur les orfèvres et l'orfèvrerie en Périgord. Travail d'autant plus malaisé, observe-t-il, que notre département est très pauvre en orfèvrerie; une multitude de pièces ont disparu et on ne peut les connaître que d'après les documents d'archives. L'article de notre président sera publié dans le *Bulletin*.

M. le Secrétaire-général a reçu de M. Géraud LAVERGNE une réponse à la question posée récemment par M. de Saint-Saud (1938, p. 451). « Vous pourrez vous reporter, dit-il, au *Bulletin* de 1926, t. LIII, p. 277 sq. Il s'agit de l'émeute du grenier à sel de 1545 et de Jean Coutel, et non Contel. »

C'est également à propos du *Bulletin* que notre confrère M. Mounier a écrit au Secrétaire-général. Le distingué professeur à la faculté de droit à Bordeaux a souvent feuilleté les registres de Saint-Estèphe et en a gardé le souvenir que cette commune, et non celle du Bourdeix, est l'ancienne paroisse de Saint-Elie-le-Droux, contrairement à ce qui est dit dans le dernier fascicule de 1938 (p. 505, note 2). Cela ressort également des études de R. de Laugardière (voir *Bulletin*, XIV, 321 sq.)

M. MAUBOURGUET donne lecture à l'assemblée des quelques lignes consacrées au Périgord par François de la Rochefoucauld dans ses *Voyages en France*, publiés pour la Société de l'histoire de France par Jean Marchand, t. II, Paris, Champion, 1938, p. 127-129. François de la Rochefoucauld passe à Mussidan le 2 avril 1783; il est à Périgueux le lendemain. Il s'arrête le 4 à la Coquille, sur la route de Limoges. En dehors des environs de Mussidan, qu'il compare à la Flandre, il ne paraît pas avoir été séduit par notre pays.

Des communications ont été adressées au bureau par MM. Joseph Durieux, Franck Delage et Roger Champou.

M. Joseph DURIEUX annonce que le Conseil municipal de Cambrai, dans sa séance du 9 décembre 1938, a examiné favorablement le projet d'ériger dans cette ville, sur l'emplacement en face de la chapelle de l'ancien grand séminaire, un monument à Fénelon.

M. Lamorisse, après avoir fait l'éloge du prélat, a exposé le projet dû à M. Fernand Créteur, ancien inspecteur de l'Enregistrement, et a mis en relief les raisons qui militent pour l'émission d'un timbre-poste, grevé d'une surtaxe ainsi que cela se produit à l'occasion des personnages célèbres. Cette surtaxe aiderait à la réalisation du projet dont il s'agit. Le Conseil a approuvé les démarches qui seront faites à cet égard.

Le Périgord, qui a dressé dès 1840 sur la promenade Tourny à Périgueux une statue de bronze à notre illustre compatriote du Sarladais, par le sculpteur breton Lanns, se réjouit de voir son exemple adopté, après un siècle, par le Cambrésis, dont Fénelon, le Cygne de Cambrai, fut l'archevêque-duc pendant vingt ans.

Dans sa dernière séance solennelle, la Société d'Emulation de Cambrai a entendu une intéressante communication de M. le chanoine Delval sur *le Télémaque de Fénelon*. Il y passe en revue trois ouvrages publiés il y a cent ans, de tendances et de formes diverses, l'un fantaisiste, l'autre maladroit et le dernier tendancieux :

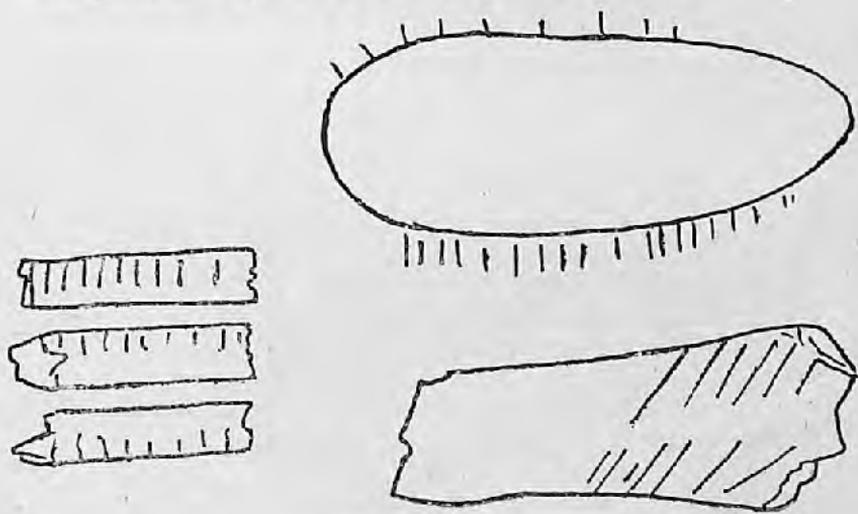
- 1° *Télémaque travesti* (Paris, 1820, in-16° de 246 p.), par Parigot;
- 2° *Petit Télémaque*, abrégé et expurgé par un instituteur, pour les enfants de 8 à 12 ans;
- 3° *Télémaque révolutionnaire*, par Félix Pyat (1834). A la cour de

Louis XIV, écrit l'auteur, un homme seul eut une pensée révolutionnaire. « Cet homme c'est Fénelon, cette pensée c'est Télémaque. »

Aucun de ces volumes ne figure dans la *Bibliographie générale du Périgord*.

En décrivant, dans un fascicule du *Bulletin* de 1938, le gisement paléolithique de *La Souquette* (près de Sergeac), M. Franck DELAGE a signalé divers procédés d'ornementation. Un examen des dernières trouvailles de M. Castanet, propriétaire de ce gisement, lui a fait remarquer d'autres objets qu'il croit utile d'indiquer.

Ce sont, écrit notre érudit confrère : 1° Un fragment d'os creux (os d'oiseau ?), de forme subcylindrique, portant des incisions fortement marquées sur trois faces; disposées en séries parallèles, ces incisions forment trois groupes de 10 et de 9 traits. L'os était probablement marqué de cette façon sur toute sa longueur;



Sergeac. — La Souquette

2° Un galet calcaire, de forme ovoïde allongée, épais de 0<sup>m</sup>012 au maximum, long de 0<sup>m</sup>067, avec largeur maxima de 0<sup>m</sup>027, ayant des encoches analogues incisées sur les deux bords. Une usure naturelle, due au frottement de la terre, a amorti plusieurs de ces traits; il en reste 27. Il nous paraît probable que ces incisions affectaient le pourtour entier du galet;

3<sup>e</sup> Un fragment de « bâton de commandement » en bois de renne, long de 0<sup>m</sup>055, portant deux rangées de traits (au nombre de 5 et 6) alignées sur une face, près de la tête de l'objet, dans le sens vertical.

Nous profiterons de cette note pour signaler que le cap de *Castelmerle*, dominant à pic la vallée de la Vézère et le vallon des Roches, a certainement été occupé à une époque très antique. Bien que le sol ait été aplani pour la construction de bâtiments destinés à l'habitation et à l'exploitation agricole, il reste des points où des vestiges anciens se retrouvent. Ainsi, des zones où des cendres, des charbons, des tessons de poteries, des fragments de tuiles et des clous en fer longs de 5 à 10 centimètres, abondent à 30-40 centimètres seulement de profondeur, paraissent devoir être attribués à l'époque gallo-romaine. Parmi ces objets, nous notons une pointe de flèche en fer, à base cylindrique creuse, abîmée par l'oxydation et dépourvue de sa pointe; complète, elle aurait 0<sup>m</sup>08; cette arme nous paraît de haute époque gallo-romaine. Nous considérons comme bon indice d'habitat de cette époque des huîtres plates, du type habituel aux gisements gallo-romains.

En bas du talus qui descend de Castelmerle vers les terres voisines de la Vézère, il a été trouvé un bronze du Haut Empire, dont l'effigie, en partie dégradée, nous a paru figurer Tibère. Au revers, la monnaie porte Minerve debout, avec javelot brandi par le bras droit et bouclier porté du gauche.

Peut-être faut-il considérer comme antique un plomb de maçon pour contrôle de la verticalité des murs. Il est en forme de dôme et sur tout le pourtour sont tracées des oves accolées.

Nous pouvons enfin préciser un renseignement qui a été donné par Reverdit en 1878 (tome V du *Bulletin* de la Société, p. 405). Ce zélé chercheur, qui explora les abords de la Vézère depuis Condat jusqu'au Moustier, releva des « traces de l'époque gallo-romaine au dessous du lieu dit *La Rivière* » en amont de Sergeac : fragments de poteries rouges et noires ornementées, moitié d'une petite meule à main, une centaine de monnaies romaines « toutes réunies », dont il put avoir deux « à l'effigie d'Auguste César ».

Il est devenu impossible de savoir le sort de ce petit trésor. Mais nous avons pu établir avec précision le lieu indiqué d'une façon trop vague par Reverdit. Ce lieu, dit *La Rivière-Basse*, est une petite élévation naturelle de terrain, haute de 2 mètres en moyenne, dans la vallée de la Vézère, à 150 mètres de la rive gauche, un peu avant d'être en face du château de Belcayre. C'est dans ce talus, qui limite la partie basse de la vallée, que se trouvent des vestiges de murs re-

présentant l'habitat gallo-romain. Il n'a pas été fait de fouilles, et il nous semble qu'il serait intéressant que quelques membres de la Société entreprennent des sondages pour repérer exactement ces vestiges.

M. Roger CHAMPOU intervient dans la question de l'origine du nom de Fénélon.

Le *Bulletin* de mai-juin 1938, écrit-il, a publié les avis de MM. Freysenge et Fénélon au sujet de l'orthographe et de la prononciation du nom de « Fénélon ». Ce dernier s'est efforcé, en outre, d'en déterminer l'origine. Les membres de notre compagnie voudront bien trouver ici quelques indications complémentaires se rapportant à son étymologie et qui me paraissent justifiées en raison même de la notoriété qui lui est attachée.

Notre distingué confrère P. Fénélon assure que les membres de la famille de Fénélon et ceux qui portent ce patronyme tirent leur nom du lieu périgourdin « Fénélon ». L'étymologie qu'il en donne est quelque peu hasardée, son raisonnement ne s'appuyant que sur des documents du XVIII<sup>e</sup> siècle et sur la carte d'Etat-major : celle-ci donne parfois des indications fantaisistes, telle l'appellation de « Fénolle » (attribuée au ruisseau de Tournefeuille), qui ne remonte qu'à 1830 ou 1840 et qui est une pure invention des topographes ou des de-sinateurs du plan cadastral.

Il convient de rappeler tout d'abord que la seigneurie de Fénélon appartient en fait (soit en totalité, soit en partie seulement) à la famille de Fénélon jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. La famille de Salignac s'y est installée après la guerre de Cent Ans, aux environs de 1450. En droit, la possession de cette seigneurie par les Salignac n'était pas solidement établie et les contestations entre ces deux familles ne furent réglées définitivement qu'en 1494.

Ceci dit, rappelons aussi qu'il est admis par les toponymistes que la plupart des noms de lieu portent le nom de la famille qui s'y est installée. Les indications qui suivent permettent de l'établir avec certitude en ce qui concerne celui de Fénélon. Quelles formes anciennes de ce nom connaissons-nous ? Pour la période qui s'étend du XI<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, nous ne rencontrons jamais la forme « Fénélon ». Par contre, les formes ci-après sont maintes fois répétées. Nous les indiquons en les faisant suivre de la date où elles apparaissent pour la première fois :

Felono (1090), Felhonor (1119), Fellonor (1165), Felanon (1180), Felenor (1259), Feleno (1306), Felonor (1316), Felonone et Felonono (1328), Felenone (1334), Felenos (1339).

Cette forme ancienne s'est maintenue jusqu'à la fin de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Il nous reste à examiner son évolution pour revêtir la forme moderne de Fénélon.

Les Fellenon se mettent sous l'autorité du Roi d'Angleterre dès le début de la guerre de Cent Ans. Cette attitude leur fait perdre la possession de la seigneurie périgourdine au profit de la famille de Massaut<sup>1</sup>. Ils conserveront cependant les biens des Parisot<sup>2</sup> en Rouergue où ils se sont établis depuis quelques années. Les Salignac acquièrent successivement les seigneuries de La Mothe-Massaut et de Fénélon vers 1450 et s'y fixent; mais les Fellenon revendiquent ce dernier château comme en ayant été dépossédés à tort. Des transactions sont passées en 1494, d'abord entre les Fellenon et les Massaut puis entre les Massaut et les Salignac. En définitive, la seigneurie de Fénélon reste aux Salignac.

Alors que, depuis 1450 (année des premières inféodations consécutives à la fin de la guerre de Cent Ans), la forme moderne Fénélon est déjà usitée par les Salignac et les nouveaux tenanciers, dans les transactions de 1494 les formes anciennes de « Feleno » pour désigner la famille et de « Felono » pour indiquer le château subsistent. Et, dans le testament de Jean de Salignac, premier seigneur de Lamothe, Fénélon, etc... du 30 mars 1496, le château de Fénélon est encore appelé de « Felenone ». A Parisot, la forme Feleno se maintient également.

Mais, depuis ces derniers actes, famille de Fellenon et lieu de Fénélon ne seront plus désignés en Périgord ou en Rouergue (à Parisot) que sous la forme moderne de Fénélon. Quelle en peut être la cause ? Pour la famille de Fénélon, le désir d'effacer le mauvais souvenir des Fellenon, parjures au roi de France, et pour les Salignac l'affirmation de leurs droits sur le château et la seigneurie de Fénélon ? Plus vraisemblablement, les nouveaux emphytéotes, venus pour la plupart d'Auvergne et du Limousin (départements du Cantal et de la Corrèze), prononcent plus aisément Fénélon que Fellenon.

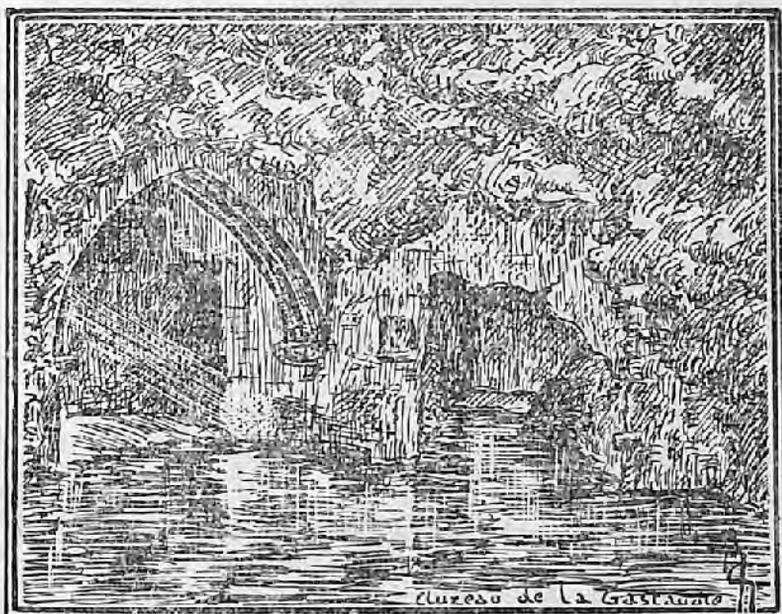
En ce qui concerne l'orthographe et la prononciation périgourdine, l'opinion de M. Géraud Lavergne est la plus fondée. En Rouergue, selon M. Lombard, la prononciation occitane de « Fénéloüs » s'est longtemps maintenue.

---

(1) Seigneurs de Lamothe-Massaut, aujourd'hui Lamothe-Fénélon, commune du Lot.

(2) Tarn-et-Garonne.

M. GAUJON offre à la Société le dessin qu'il a fait du cluseau de la Gastaudie, dans la commune de Saint-Amand-de-Vergrt.



## La Gastaudie

M<sup>me</sup> DESCHAMPS remet sur le bureau pour notre collection d'images périgourdines une belle phototypie représentant le bourg de Belvès, vue prise du sud.

Le comte H. DE LESTRADE a reçu divers documents concernant l'activité de « la Demeure historique », association syndicale, présidée par le duc de Noailles, des propriétaires de châteaux et vieilles maisons, fondée pour défendre et mettre en valeur le patrimoine artistique et historique de la France et développer le tourisme.

Le rapport moral de cette association pour l'année 1938 donne un aperçu des services rendus aux adhérents : interventions auprès des pouvoirs publics au point de vue de la défense fiscale, enfin propagande par conférences, cartes, guides, panonceaux dans les centres de tourisme. Un seul

de nos châteaux est affilié à cette association, celui de Montaigne.

M. de Lestrade se tient à la disposition des membres de la Société pour leur fournir les renseignements qu'il possède et les mettre en rapport avec la direction.

M. Jean SECRET offre à la Société une lettre de M. Besse-Lalande, médecin du collège d'Azerat, membre des Sociétés royales des Médecins de Bordeaux, de Metz, de la Société médicale d'émulation, etc., à M. Brard, ingénieur minéralogiste au Lardin. La lettre est datée d'Azerat le 10 octobre 1837.

M. Besse Lalande raconte qu'il a vu au cours des vacances M. Des-salles, employé aux Archives Générales du Royaume, et qu'ils ont « parlé d'antiquités ». Comme M. Brard s'occupe d'une *Statistique du département*, le docteur Besse-Lalande lui envoie une note sur un vieil édifice que l'on voit à Paunat, édifice « unique en son genre » et fait de 4 murailles en carré (2 de 122 pieds et 2 de 112 pieds de long), épaisses à la base de 5 pieds et au sommet de 4 pieds 3 pouces. Ce monument s'élève en bordure d'une falaise sous laquelle il y a une grotte qui, au dire des habitants, a 400 toises de profondeur.

M. Besse-Lalande cherche alors ce que fut cet édifice. Le nom de château ne peut pas lui convenir, ni celui de redoute, ni celui de prisons. Et après avoir remarqué que ni M. Wlgrin de Taillefer, ni M. Jouannet n'ont eu connaissance de ce « monument », le médecin du collège d'Azerat passe en revue les hypothèses vraisemblables. Il ne paraît pas possible que ces grandes murailles aient été construites pour entourer le tombeau d'un saint solitaire enterré dans la grotte après l'avoir longtemps habitée. Il n'est pas probable non plus qu'on les ait bâties pour enfermer la dîme du couvent et pour servir de grenier, car il n'y a pas de chemin pour les charrettes. Ce ne doit pas être non plus un temple des premiers chrétiens, ni un lieu où les idolâtres venaient adorer un vain simulacre ..

Toutes ces hypothèses étant abandonnées, le médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, s'aventure à son tour et écrit : « Il est plus naturel de croire, quoiqu'il n'ait pas la forme d'un ancien amphithéâtre, qu'il a été bâti pour le même usage; qu'il est probable qu'une bête féroce, un ours peut-être, habitait la caverne du rocher qui forme terrasse dans l'enceinte, que des criminels étaient introduits par la porte du midi, ou à défaut de criminels, des gladiateurs, tandis que le public entraît par la porte tournée à l'orient, pour venir sur la

terrasse, voir sans danger et facilement les combats que scutenaît la bête contre les criminels ou les gladiateurs... »

Là-dessus, M. Besse-Lalande s'excuse d'avoir été si long et propose à son correspondant de lui transcrire des notes sur le Fort Gaulois de Leyrat (sur une côte, vis-à-vis de Limeuil), et des ruines du coteau de Saint-Laurent (commune de Saint-Chamassy).

Mais je ne sais, dit en terminant M. Secret, si M. Brard a pu utiliser d'autres renseignements de ce docte médecin, qui ne manquait pas d'imagination, car M. Brard est mort à la verrerie du Lardin en 1839.

Sont élus membres de la Société historique et archéologique du Périgord :

M<sup>me</sup> GARDEAU, à Villefranche-de-Longchapt, présentée par MM. Jouanel et J. Maubourguet ;

M. E. de BLANCHAUD, agrégé des Lettres, professeur au lycée de Périgueux, présenté par MM. Secret et Jean Maubourguet ;

M. Daniel DENOIX DE SAINT-MARC, notaire à Bergerac, présenté par MM. Jouanel et J. Secret ;

M. l'abbé JOURDES, curé de Ladouze, présenté par MM. le chanoine Lanxade et Jean Secret.

La séance est levée à 15 heures 40.

*Le Secrétaire général,*  
Jean MAUBOURGUET.

*Le Président,*  
Chanoine J. ROUX.

---

## LA DOUBLE ET L'ANCIENNE VICOMTÉ DE LA DOUBLE

*(Suite)*

Parfois ces bandes trouvaient de précieux auxiliaires dans des malheureux de l'une ou de l'autre religion qui faisaient cause commune avec les pillards, leur dénonçant les cachettes sous la seule condition d'avoir part au butin. Devant tant de calamités les paysans firent front. La haine en fit des soldats. Le désespoir les arma. Connaissant mieux encore la Double que Clermont de Piles auquel ils avaient servi longtemps de guides, il se ruèrent, sous le commandement de quelqu'un d'entre eux élu comme chef, sur les troupes en débandade ou sur celles simplement aux prises avec de mauvais chemins, assurés de trouver dans leurs chariots lourdement chargés l'équivalent de ce qui leur avait été dérobé et davantage. D'autres portaient ailleurs leurs entreprises et allaient au loin, se faisant routiers et pillards, exercer des déprédations semblables.

La guerre de Cent Ans n'avait pas accumulé sur la Double de tels désastres. Aussi quand, après la bataille de Moncontour, les protestants du Languedoc, du Rouergue, du Vivarais, du Comtat Venaissin, se voyant séparés du gros de l'armée, cherchèrent à gagner leurs divers pays par la Double, ils se heurtèrent à une hostilité d'autant plus implacable que Clermont de Piles n'était plus là.

« C'était à l'entrée de l'hiver : des pluies torrentielles avaient rendu les routes impraticables ; la Double n'était plus qu'un immense marais. A peine furent-ils engagés dans cette contrée qu'ils furent assaillis par des bandes de paysans armés, dont le nombre ne faisait que s'accroître à mesure qu'ils avançaient. Au passage de chaque ruisseau avaient lieu des combats incessants. Les prisonniers et les trainards étaient impitoyablement massacrés. Au milieu de ces vastes

solitudes, le tocsin signalait d'un village à l'autre le passage des religionnaires qui ne laissaient derrière eux que la ruine et l'incendie. Partis au nombre de plusieurs milliers de la frontière occidentale du Périgord, lorsqu'ils arrivèrent sur les bords de la Dordogne, ils n'étaient plus que six cents »<sup>1</sup>.

La garnison de Sarlat massacra la moitié de ce qui avait échappé à la fureur désespérée des paysans de la Double.

La paix de Saint-Germain, en 1571, n'apporta qu'une courte trêve aux partis. Les massacres de la Saint-Barthélemy, où Clermont de Piles trouva la mort dans la cour du Louvre, à Paris, réveillèrent les haines assoupies. La lutte reprit en Périgord, où les troupes catholiques furent tenues longtemps en échec par Langoiran et un des meilleurs officiers de Clermont de Piles, Geoffroi de Vivans.

C'est alors qu'un tiers parti, celui dit des *Politiques*, se forma, avec pour chef le duc d'Alençon, jeune homme déjà aigri à dix-huit ans, humilié de la situation effacée qu'il occupait dans les affaires de l'Etat, prêt à tout pour s'imposer<sup>2</sup>. Ses partisans en Périgord, La Noue et Turenne, en prévision des événements possibles, procédèrent à une grande concentration de troupes. Et la Double fut une fois de plus traversée par deux mille fantassins et six cents cavaliers. Le complot du duc d'Alençon ayant échoué, les troupes qui, pour répondre à l'appel de Turenne, avaient traversé la Double, la parcoururent en sens inverse.

Et puis ce fut la Ligue. Turenne incendia plusieurs villages dans la Double, notamment Saint-Vincent-de-Connezac, le 24 septembre 1584, dans le temps où il allait faire son logement à Ribérac avec deux ou trois mille hommes « parce que ceux qui estoient dans l'église s'estoient défendus<sup>3</sup>. » Le duc

---

(1) Ph. Laroche : *Etudes historiques sur la Réforme et les guerres civiles dans l'ancien comté de Périgord (1562-1598)* dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XIV, page 432.

(2) Même à épouser, malgré sa petite taille et ses vingt ans de moins qu'elle, la reine Elisabeth d'Angleterre, si le projet de la marier avec son frère, le futur Henri III, ne réussissait pas.

(3) *Recueil des titres employés pour le mémoire sur la constitution politique de la ville et cité de Périgueux, etc...* (Paris, Quillan 1775).

d'Épernon, gouverneur de l'Angoumois, la ravagea avant de venir assiéger Aubeterre. Après la bataille de Coutras, Musidan subit l'assaut des deux partis. Tombée aux mains des protestants, la ville fut prise et reprise après un assaut meurtrier par le chef des Ligueurs en Périgord, M. de Montpesat, neveu du duc de Mayenne.

On peut dire que, pendant toutes ces luttes, la Double fut à feu et à sang. David Bouchard d'Aubeterre réussit enfin à la pacifier et à la remettre sous l'autorité royale.

La Double sortait épuisée d'une aventure qui avait duré plus d'un quart de siècle, pendant laquelle elle n'avait connu que massacres, pillages, incendies et tout le cortège habituel des œuvres de guerre; et pis encore, car dans le même laps la peste avait fait plusieurs fois son apparition.

La paix, enfin rétablie avec Henri IV, permit à la Double de réparer ses plaies et de revenir peu à peu à une prospérité qui devait durer sans discontinuité jusqu'aux troubles de la Fronde.

On put craindre, un temps, le retour des plus mauvais jours d'autrefois. Les paysans affolés, instruits par les récits des ancêtres, avaient déjà caché leurs récoltes, enfoui leur peu d'argent. Mais ces troubles, incontestablement plus courts, incontestablement moins graves, furent à peine une émotion, comparés aux ravages des luttes religieuses.

L'histoire n'a gardé de cette époque que le souvenir du pillage de l'église de Vanxains, de quelques rixes de soldats à Festalemps, de la terreur inspirée par Balthazar et ses fameux cavaliers et de quelques assassinats commis par eux; mais, en somme, c'en était fini avec les grandes misères passées. Et la Double put vivre, désormais, sans plus être troublée, jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Cependant, elle ne perdit rien de son archaïque rudesse, à s'en rapporter au témoignage de Lagrange-Chancel qui la visita, au moins partiellement, lors de son voyage en Périgord en 1730.

Il y pénétra par Saint-Privat après avoir passé par La Roche-Chalais, venant de Coutras.

Je m'en revins par la Double, pays sauvage du Périgord, de cinq lieues de largeur sur six de longueur, rempli de brandes, de bruyères, d'estans, de bois de chênes ou taillis impraticables si ce n'est aux sangliers, aux ceris, biches, chevreuils et loups, pays de chasses et de verreries, où les châteaux, les villages et leurs églises sont bâtis de charpente et de torchis, couverts de paille. Aussi les paysans n'y sèment pas un seul grain, crainte des animaux sauvages qui broutent tout, auxquels la noblesse des environs donne la chasse très souvent avec leurs meutes. J'y vis entre autres deux belles verreries travaillées par des gentilshommes verriers dont les familles habitent ces Landes incultes .....

De Saint-Privat je passai devant le château de la Brangelie <sup>1</sup> à la famille de Balanzac, puis je vis celui de la Ménardie <sup>2</sup> situés dans des pays affreux, seulement propres pour la chasse des bêtes fauves. Le château de Saint Léger <sup>3</sup> est dans la même situation. Ce fut en ce lieu qu'on me montra une belle verrerie où ces messieurs eurent l'honnêteté de souffler diverses bagatelles d'imagination dont ils me firent présent. Ensuite je traversai quelques mauvais villages bâtis de bois et de terre, faute de pierre, et parvins à la petite paroisse de Boironne <sup>4</sup> et de là au bourg de Saint-Vincent <sup>5</sup>, bâti en bois dans une solitude où à peine j'y trouvai du pain <sup>6</sup>.

La verrerie de Légé, à laquelle fait allusion le chevalier de Lagrange-Chancel, était celle exploitée par les Grenier au petit village des Tables ou de *la Taulade*, qui n'en est que l'appellation patoise, situé à 1.500 mètres à l'est de Légé <sup>7</sup>.

Le comte de Saint-Saud a dit quelques mots des verreries de la Double dans une brève communication à la Société historique et archéologique du Périgord, annonciatrice d'une étude sur les gentilshommes verriers de notre province.

---

(1) A la lisière de Vanxains.

(2) Sur la rive droite de la Rizonne, aujourd'hui transformé en sanatorium.

(3) Le château de Légé, paroisse de la Jemaye.

(4) Beauronne.

(5) Saint-Vincent-de-Connezac.

(6) *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XLIII, p. 334.

(7) J'ai pu constater, dernièrement, aux Tables, parmi des décombres provenant de la démolition d'un vieux pan de mur, des restes de pâte de verre enduisant encore des briques.

« Malgré leurs privilèges très discutés par les traitants, lors des recherches sur la noblesse, nos gentilshommes verriers, écrit le comte de Saint Saud, étaient, somme toute, de pauvres hères, et, à part un, Armand Grenier (qui, moyennant trois cents écus d'or, acheta en 1587 au roi de Navarre la terre et la seigneurie de Nabinaud, autrement dit Lapeyre, dans le Pizou, et fit souche de gentilshommes militaires), je n'en connais pas un qui fit fortune.

» Des hobereaux pauvres du Périgord et de l'Angoumois firent, de leur côté, parfois alliance avec des filles de l'un des quatre clans verriers : les Berbigier, les Coulon, les Grenier, les Robert pour se mettre à souffler le verre à leur tour.

» Il arrivait même à de nos verriers de ne pas être propriétaires de la verrerie où ils exerçaient ce qu'ils appelaient leur art et de n'être que simples locataires d'un établissement dont la construction eût pu leur coûter un peu cher<sup>1</sup> ».

Mais si la Double demeura dans son ensemble une terre rude tout au long de l'ancien régime et pendant un temps appréciable du nouveau, si les villages demeurèrent, longtemps encore après le passage de Lagrange-Chancel, composés de maisons en torchis couvertes de chaume, il paraît bien, d'après la carte de Cassini et, surtout, celle de Belleyme, qu'elle était presque aussi peuplée que de nos jours. Des hommes y habitaient que le paludisme ne décimait point, qui n'éprouvaient pas le besoin d'émigrer et qui, laborieux et économes, ne maudissaient pas le sol qui les portait.

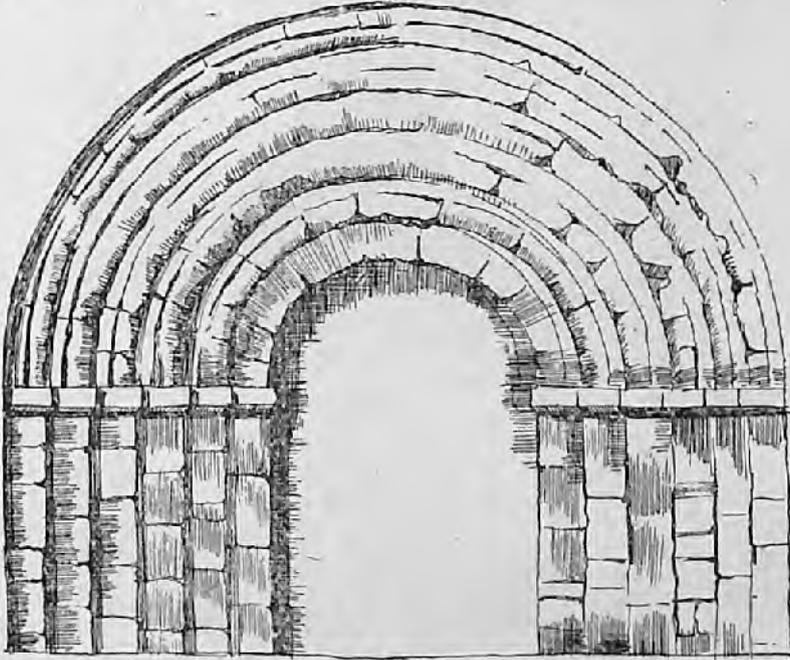
D'ailleurs, on n'aura pas manqué de remarquer que Lagrange-Chancel qui, dans le passage plus haut cité, ne fait pas précisément l'éloge de la Double, n'a cependant pas un mot permettant de conclure à son insalubrité.

Mais, ce point acquis, notre voyageur a-t-il bien vu la Double telle qu'elle était ? Quand on l'entend parler de ces églises bâties de charpente et de torchis, il est permis de douter ou de sa mémoire ou de sa bonne foi, car il eût dû faire, au moins, une exception en faveur de l'église de la Jemaye d'un charme encore si prenant, de nos jours, au milieu de son petit cimetière abandonné, de cette église au por-

---

(1) *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XLIX, p. 203.

tail si artistiquement sculpté qui en fait un exemple des plus représentatifs de l'architecture du XII<sup>e</sup> siècle et qui mériterait tant les honneurs du classement comme monument historique, si elle n'était pas déparée par un clocher qui l'offense, de construction moderne.



*Le Portail de l'église de La Jemaye*

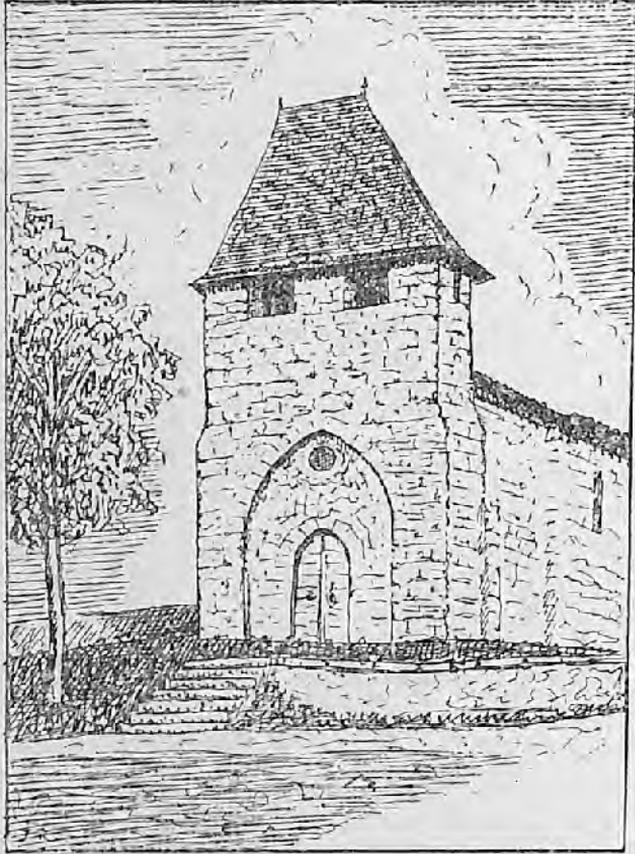
Puisque le chevalier de Lagrange-Chancel a vu le château de la Brangelie et visité les verreries de Légé, il n'a pas pu ne pas passer à côté de cette église. Comment a-t-il pu la voir traitée en torchis ? Et l'église de Saint-André ? Et celle de Saint-Jean-d'Alaux ?

On ne peut pas davantage admettre son affirmation quand il prétend que les Doubleauds du temps ne semaient aucun grain. Qu'il n'y eût pas beaucoup de terres ensemencées en comparaison de l'étendue des bois, cela est incontestable, mais pas du tout cela n'est pas vrai !

---

(1) Veut-on un troisième exemple de cette désinvolture de Lagrange-Chancel

Il n'y a qu'à parcourir les archives des notaires et à arrêter son attention sur les rentes payées par ses tenanciers au seigneur de la Double pour être convaincu qu'il les percevait, comme tous autres seigneurs, en froment, avoine, gélines, etc.



*Eglise de Saint-André*

La vigne aussi était cultivée et prospère. Quand le comte de Ribérac fut victime en son château, en 1753, d'un vol dont il porta plainte, il fait état d'un certain vin des *Quatre Frères*<sup>1</sup>,

vis-à-vis de la vérité ? C'est quand il attribue, plus haut, à la famille de Balanzac le château de la Brangelle, propriété de la famille de Beynac depuis 1659, ainsi qu'on le verra par la suite de cette étude.

(1) C'était le nom du domaine.

qu'il récoltait dans les appartenances de Saint-Vincent-de-Connezac, qu'il paraît avoir eu en particulière estime.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que le paysan de la Double, séduit par le bénéfice de moindre effort que lui vaut la coupe des bois ou la fabrication du charbon, s'éloigne de ses habitudes séculaires d'âpreté au travail et s'abandonne à une quasi paresse qui lui fait délaïsser, ou du moins restreindre considérablement, la culture.

Desmarets, dans ses *Remarques sur la Généralité de Bordeaux* (1764-1767), jette le premier cri d'alarme; mais c'est bien pis après lui. La Double est mise en coupe réglée et, à la place des grandes forêts, se substitue peu à peu une lande désertique à végétation rabougrie sans cesse gênée dans son essor par la divagation des troupeaux qu'on y mène paître.

C'en est fini du rôle protecteur des grands arbres que ne saurait remplir cette courte végétation sans cesse piétinée ou mutilée par la dent des animaux. Les pluies ne sont plus utilisées. Les chaleurs de l'été les surprennent stagnantes en grandes flaques, protégées de l'évaporation par une bruyère opaque, constituant autant de milieux favorables à la pullulation des larves des moustiques.

Ce sera bien alors le temps de la fièvre.

Et Onésime Reclus pourra à juste titre parler de « ce peuple hâve de charbonniers et de maraudeurs, cette race chétive et fiévreuse dont les uns mènent à des prés mouillés, par des sentiers de glaise, de maigres moutons, glacés d'épouvante par les hurlements des loups » et les autres passant leur temps à charroyer du bois vers Bordeaux.

Mais ce n'est pas tous les ans qu'on a une futaie à vendre. L'argent de la dernière coupe s'en va plus vite qu'on aurait cru. Moins pénible que les travaux de la terre, l'élevage en grand des moutons, qu'on leur a préféré, s'est avéré décevant. Le loup prélève de lourds tributs, trop lourds. Bref, l'argent s'épuise peu à peu et finit par manquer. On se demande dans les chaumières comment s'en procurer.

C'est alors que les chemins de la Double deviennent peu sûrs pour le voyageur attardé.

Et ce sera dans cette Double paludéenne et pauvre du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle qu'Eugène Le Roy situera, un jour, un de ses romans.

On trouvera dans *L'Ennemi de la Mort*, dont l'action se déroule vers l'époque de la Restauration, de fort belles descriptions de ces paysages à la fois captivants et désespérés, aux lacs pleins de songe, dont ma relation, purement historique, se devait de s'abstenir. Notamment, le début du livre avec cette marche de nuit de son héros débarquant, sous la pluie, de la diligence, pour se rendre, Dieu sait par quels chemins, à son logis perdu dans les bois, est d'une vérité saisissante et témoigne des précautions élémentaires dont tout voyageur prudent devait s'entourer, une fois le jour tombé, dans ces profondes solitudes.

Je n'ai pas à suivre l'auteur dans les méditations philanthropiques qu'il prête au docteur Charbonnière, ni dans l'intrigue amoureuse, avortée, de ce dernier, avec la jolie fille du châtelain de la Double, usurier émérite qui a cru devoir laver sa roture en usurpant le nom des anciens possesseurs du château, comme il a pris leur demeure. Ce serait sortir sans profit de mon sujet. Mais il reste que ceux qui liront le livre d'Eugène Le Roy se feront une idée à peu près exacte de la Double et des Doubleauds du siècle dernier, quand il consent à ne pas trop les noircir, et, par larges échappées, de la Double et des Doubleauds de l'ancien régime.

## II

### LA VICOMTÉ

#### *Origines*

La terre de la Double faisait partie, en 1484, des domaines de la maison d'Albret à cause du comté du Périgord.

Après la défaite de Waïfre, le château de Roussille était devenu, à une époque indéterminée, possession des comtes du Périgord qui avaient édifié, au XIII<sup>e</sup> siècle, sur l'emplacement ou dans la proximité du vieux château mérovingien

détruit, la redoutable place forte dont l'abbé Audierne a décrit les ruines dans son savant ouvrage sur le Périgord. Nous en avons déjà parlé.

Nous savons comment, après Archambaud, dernier comte du Périgord, son domaine, confisqué, fut successivement possédé par Louis, duc d'Orléans, assassiné, en 1407, par les séides de Jean-sans-Peur, par les maisons de Penthièvre, de Bretagne et enfin d'Albret.

Jean de Calvimont, deuxième du nom, seigneur de Lherm, Tursac, Renhac, de la maison noble de Plazac, rendit hommage, le 7 janvier 1499, à Alain d'Albret pour la seigneurie de Lherm. Il avait épousé en 1484 Anne du Puy, fille de noble Hélié du Puy, seigneur de la Jarthe, et d'Hélis de Guasques.

De ce mariage devaient naître, entre plusieurs autres enfants, Jean, troisième du nom, connu sous le nom de président de Calvimont, et Guy.

Les aliénations successives par Alain d'Albret de son domaine du Périgord, morceau par morceau, sont trop connues pour mériter ici autre chose qu'une simple mention. C'est très probablement par l'une d'elles que Jean de Calvimont, troisième du nom, et son frère, Guy, acquirent cette portion de la Double qui devait être possédée plus tard par la famille Achard de Joumard.

Le président de Calvimont fut, en effet, seigneur de Lherm et de *la Double*. On sait que c'est lui qui fut envoyé à Rome par Louis XII pour négocier la paix avec Jules II et à Genève en 1514 pour traiter avec les Suisses. François I<sup>er</sup> le nomma second président au parlement de Bordeaux et, en 1526, son ambassadeur auprès de Charles Quint avec ordre d'offrir 1,200.000 écus d'or pour la rançon des enfants de France en otage à Madrid et, en cas de refus, de déclarer la guerre.

Guy de Calvimont, voulant être seul propriétaire de la seigneurie de la Double, vendit à son frère pour 3,000 livres la seigneurie de la Brunaudie. Mais Guy étant mort en 1567<sup>1</sup>,

---

(1) Arch. mun. de Bordeaux : Dossier Drouyn,

ne laissant que deux filles de sa femme Françoise de Rams, la Double paraît être revenue au président.

Jean IV de Calvimont, en effet, fils aîné du second lit du président avec Marguerite de Fargues<sup>1</sup>, fut seigneur de Tursac, de Lherm, de Saint-Paul et de la Double. On le voit le 1<sup>er</sup> mars 1579 transiger avec Hélié Chassarcl, seigneur de Grésignac, au sujet de la seigneurie de la Double<sup>2</sup>. Il avait épousé, le 22 septembre 1582, Anne d'Abzac de la Douze, fille de Gabriel d'Abzac, seigneur de la Douze. Jean mourut avant 1586, laissant une fille, Marguerite de Calvimont.

Anne d'Abzac, le 14 janvier 1588, épousa, en secondes noces, Foucaud d'Aubusson, seigneur de Beauregard, de la Rue, de Montaut, etc... en Périgord, de Castelnouvel, de Chessac en Limousin et de Saint-Quentin en Angoumois, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante hommes d'armes, lequel était veuf de Françoise de Pompadour dont il avait eu un fils, François.

Ce fils, François, épousa Marguerite de Calvimont. Et ce furent eux qui furent les vendeurs de la Double à François Achard de Joumard, le 15 août 1596, à un âge où ils étaient, du moins la fille, loin d'être majeurs, ce qui explique qu'il fallut le consentement de Foucaud d'Aubusson et de sa femme Anne d'Abzac<sup>3</sup>.

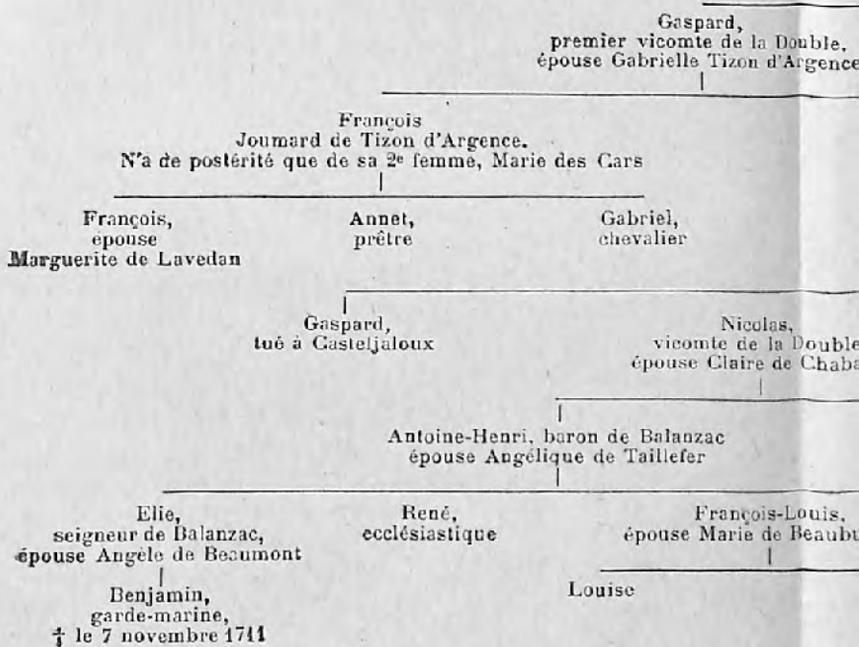
La famille Achard de Joumard, qui eut en possession la terre de la Double à partir de 1596, était d'un passé fort an-

---

(1) Marguerite de Talleyrand, la première femme, n'avait laissé que des enfants morts jeunes.

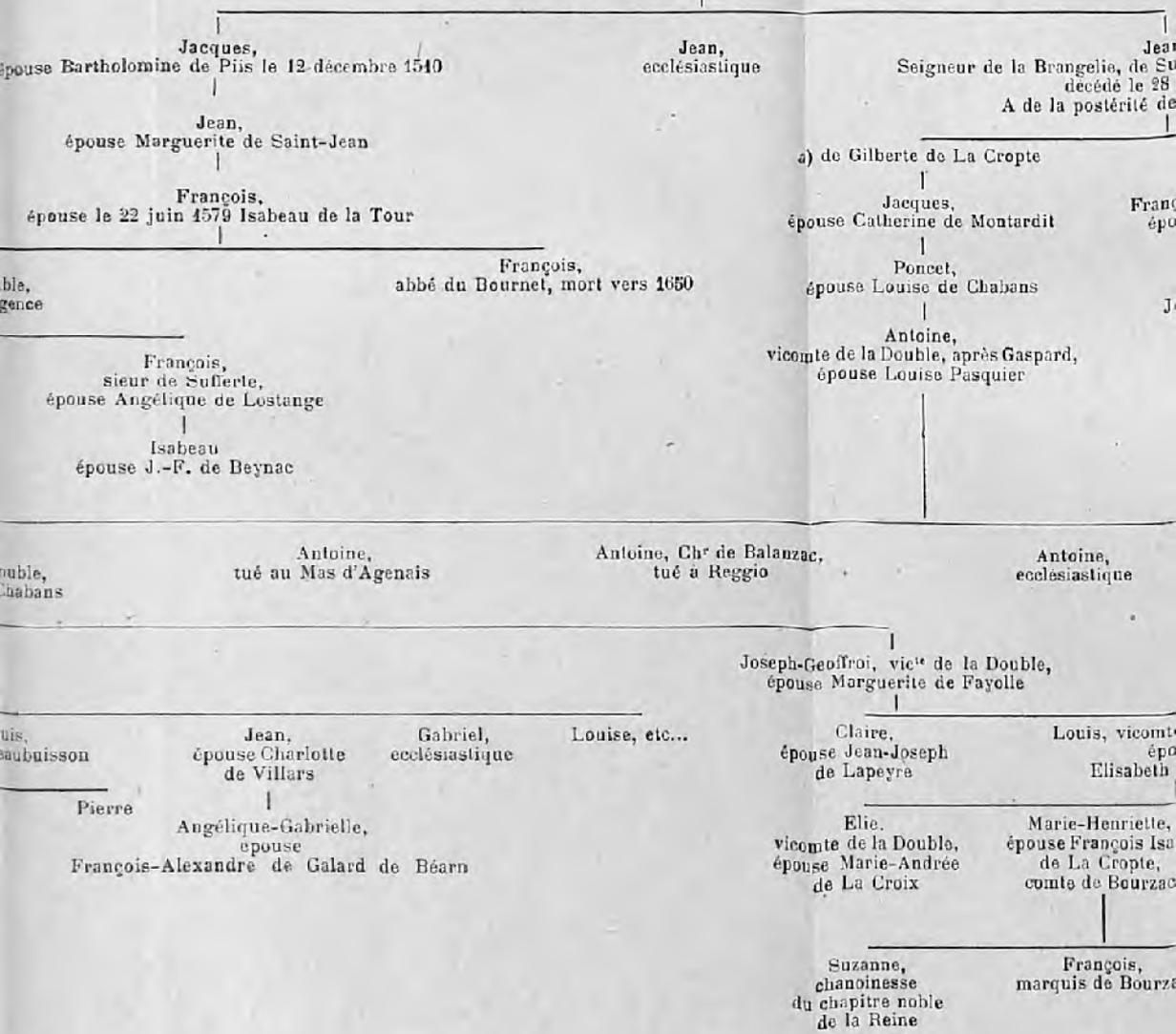
(2) On voit, cependant, un Guillaume de Calvimont, que n'a pas mentionné O'Gilvy dans la notice qu'il a consacrée à cette famille dans le *Nobiliaire de Guienne et Gascogne* (tome I, page 181), figurer dans un acte du 1<sup>er</sup> août 1569, passé devant M<sup>e</sup> Brigot, notaire à Bordeaux (Arch. dép. de la Gironde. Série E, n<sup>o</sup> 2422, f<sup>o</sup> 798 recto) sous les titres d'« escuyer, conaigneur des châtelainies de Lerm, Tursac, Saint Paul de Serre, la Double et pais de con-queste » ce qui semblerait indiquer qu'il y aurait eu, aussi, avec Guillaume, probablement fils de Guy, des arrangements intervenus.

(3) Arch. nationales. Cabinet de d'Hozier, 497 (Renseignements communiqués par M. de Saint-Saud). M. de Saint-Allais, dans son *Nobiliaire Universel de France*, tome XI, page 387, prétend que Marguerite de Calvimont mou-



# FAMILLE ACHARD DE JOUMARD

Bernard Achard de Joumard, dit le Vieux,  
damoiseau, seigneur de Sufferte, d'Echourgnac et de la Brangélie,  
marié deux fois.  
N'a de postérité que de sa 2<sup>e</sup> femme : Catherine d'Aitz



Morte en partie, des Houlmes,  
avril 1542.  
ses deux femmes

b) de Marguerite de Vault

ois, sieur de Champagne,  
épouse Marguerite Jaubert

Annet, sieur des Houlmes,  
épouse Louise de Torsac

Honorette

Marguerite,  
épouse  
an Bouchard, écuyer,  
sieur des Plassons

Gaspard, sieur des Houlmes,  
épouse Michelle Bouchard

Philippe,  
épouse Antoine de Chabans

Henriette,  
abbesse d'Aubeterre

Jeanne,  
épouse Jean-François de Beynac

Jean-François,  
épouse Isabeau Achard de Joumard de Sufferte

Jeanne,  
épouse A. de la Chataigneraie, seigneur de la Brangelié

e de la Double,  
épouse  
de Lafaye

Elie,  
sieur d'Esimon,  
épouse  
Françoise Le Breton de Rensanne

ac  
Augustin,  
vicomte de la Double,  
après la mort de son  
frère,  
épouse Angélique  
de Villegenta

c  
Louis-François-  
Joseph,  
vicomte de Bourzac

Elisabeth,  
ursuline  
au couvent  
de Noyon

Charlotte

Elie,  
dernier vicomte de la  
Double, épouse  
Marie de Tronquoy

Catherine,  
demoiselle du  
Majaubert



cien si l'on s'en rapporte au dire des généalogistes, Elle se divisa ensuite en plusieurs branches, parmi lesquelles celles de Sufferte, Tizon d'Argence, Brangelie et Légé vont nous intéresser particulièrement au point de vue de cette étude.

Jacques Achard était au siège d'Orléans, sous le comte de Dunois, et il y périt malheureusement sous le pont de cette ville où il se noya, dans une sortie contre les Anglais, le 6 mars 1429. Il avait épousé, dès 1415, Jeanne de Joumard, dame de Sufferte, sœur d'Audoin Joumard, époux d'Yvonne de Creyssac.

Audoin Joumard, se voyant sans enfants, institua sa sœur Jeanne héritière de tous ses biens par son testament du 20 décembre 1441, lui substituant son neveu et filleul à la condition qu'il prit le nom et les armes des Joumard.

Et Audoin Achard de Joumard, ce neveu, damoiseau, devint, en vertu de la substitution de son oncle et parrain, seigneur de Sufferte (dans Vanxains), de la Brangelie (près de Vanxains), de La Borde (paroisse de Festalemps) et de Légé (paroisse de la Jemaye).

Le roi Charles VII et Pierre II, duc de Bretagne, ayant confisqué les biens du parrain, les restituèrent au filleul en 1451 et, le 8 août 1452, ce dernier fit hommage à Alain d'Albret pour l'hôtel noble situé « au bourg de Vaussing<sup>1</sup> » qu'il tenait de lui sous le devoir d'une paire de gants blancs.

Sa mère le présenta à Jacques de Pons, seigneur de Ribérac, comme son vassal le 12 août 1466.

---

rut peu de jours après la célébration de son mariage et que ses biens passèrent aux d'Aubusson, ses frères, nés du second mariage de leur mère. On voit qu'il s'agit là d'une erreur et que Marguerite de Calvimont vécut assez de temps après son mariage pour procéder à la vente de la Double. Mais il se pourrait que Saint-Allais ait voulu dire « après la consommation de son mariage ». Marguerite de Calvimont, aux termes du mariage de ses père et mère (1582), n'avait, en effet, que 13 ans et 2 mois, au plus, lors de la vente de la Double. En réalité, elle ne mourut qu'en 1665. Sur la malheureuse fin de Marguerite de Calvimont, étranglée avec la complicité de son mari et peut être de sa mère, lire *La tragique histoire du château de Lerm*, par J. Maubourguet (Paris, Floury, 1937) et la *Note sur les seigneurs de Lerm*, par G.raud Lavergne (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 4935).

(1) Vanxains.

Audoïn Achard de Joumard eut de son mariage avec noble Agnès de Jaubert <sup>1</sup>, fille de Bernard Jaubert, seigneur de Montagrier, épousée le 10 octobre 1450, au moins six enfants : Bernard Achard de Joumard, dit le Vieux pour le distinguer de son cadet; autre Bernard, dit le Jeune; Charles, qui fut seigneur de Farges; Pierre, ecclésiastique; et deux filles.

Bernard, dit le Vieux, seigneur de Sufferte, d'Echourgnac, de la Brangelie, se maria deux fois, mais n'eut de postérité que de Catherine d'Ayts <sup>2</sup>, la femme de son second lit, épousée le 4 avril 1479, qui lui donna : 1<sup>o</sup> Jacques, auteur de la branche des marquis d'Argence, substituée au nom de Tizon d'Argence; 2<sup>o</sup> Jean, ecclésiastique; 3<sup>o</sup> autre Jean, seigneur de la Brangelie; et deux filles, Armoise et Morelle.

Par son testament, il avait fait héritiers universels de ses biens ses deux fils, Jacques et Jean, qui, en cette qualité, le 2 octobre 1516, rendirent hommage au comte de Ribérac « à genouilh, les mains jointes, la teste descouverte, la seinture ostée » et lui firent « serment de fidélité en tel cas acoustumé sur les quatre saints évangilles par eulx corporellement touchés », pour ce qu'ils tenaient de lui en sa châtellenie de Ribérac et vicomté d'Epeluches « par le baisier en tel cas requis » <sup>3</sup>.

Et le 16 février 1539, les mêmes Jacques et Jean, qui n'avaient pas cessé d'être communs en biens, déclaraient

---

(1) Ne faudrait-il pas voir en cette union l'origine du nom de Majaubert (Mas Jaubert) porté par un des villages de la Double de la possession des Achard de Joumard ?

(2) Cette famille d'Ayts a valu à nos vieilles archives de nous conserver l'histoire d'un crime qui n'est pas sans analogie avec celui du château de Lhém et dont eut à s'occuper le parlement de Bordeaux.

Au repaire noble de la Courre, paroisse de Saint-Antoine-de-Cumond, Barbe de Nourrigier, épouse de Charles d'Ayts, avec la complicité de son amant, un certain Jehan Barriasson, notaire de son état, et le concours d'un nommé Nox, métayer, étrangla son mari. Le crime, quelque temps insoupçonné, fut enfin découvert et Barbe fut condamnée, par arrêt du parlement de Bordeaux du 30 avril 1531, à avoir la tête tranchée. Son amant, qu'elle avait épousé, était mort pendant le jugement (voir dans le journal *La France* du 9 janvier 1931 le résumé de cette affaire sous la plume de Humbert de Hametel).

(3) Arch. dép. de la Dordogne : *Fonds La Brangelie*; carton Joumard 10<sup>1</sup>.

pour leur dénombrement que « les maisons de la Brangelie et de Sufferte avec certaines renthes assizes en Périgord... plus certains autres cens et renthes de franc aleu aud. Périgord, plus certaines renthes par eulx acquises par retraict lignager assizes, sur deux villages en la chastellanye de Ribérac » étaient pour chacun d'eux du revenu de 206 livres 15 sols <sup>1</sup>.

L'ainé, Jacques, s'était marié en 1510 avec Bartholomine de Piis dont il eut un fils, Jean, qui épousa Marguerite de Saint-Jean. De ces derniers on ne connaît qu'un fils, François.

Emile DUSOLIER.

(A suivre)

---

(1) Arch. dép. de la Dordogne : *Estat des gentilshommes tenant un fief...* Fonds La Brangelie, carton Joumard 10<sup>3</sup>).

## SACRISTIE DE LA CITÉ

Lorsqu'on visite l'église de la Cité, en connaissant les destructions qu'elle subit en 1577, et qu'on voit l'étrange façon dont la sacristie est organisée des deux côtés du chœur, simplement séparée de celui-ci par une grille en fer forgé, on aurait le droit de penser que cette disposition doit être le fait de la restauration du xvii<sup>e</sup> siècle, et qu'avant les dévastations protestantes il devait y avoir une sacristie à l'extérieur. C'est même la chose qui paraît la plus vraisemblable quand on sait que l'évêché flanquait l'église au nord et l'archidiaconé au sud, et que ces bâtiments auraient pu contenir une dépendance servant de sacristie.

Du côté de l'est aussi, rien n'aurait empêché d'adosser au mur de chevet, complètement libre, une sacristie. Et c'est cette dernière supposition qui avait fait concevoir à M. Danery, alors qu'il était architecte diocésain des Monuments historiques, une sacristie établie au chevet dans un petit square, en alignement de la rue Emile-Lafon. Le sol de ce square aurait été un peu en contrebas du niveau du sol de la rue afin d'établir celui de la sacristie de plain-pied avec l'église, qui est plus d'un mètre au-dessous du niveau du sol extérieur.

Aussi nous avons été fort étonné de trouver, parmi les nombreux prix-faits que notre vice-président, M. Géraud Lavergne, a cités dans son intéressant travail sur la restauration de l'église de la Cité au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>, une preuve qu'il n'y avait pas, à proprement parler, de sacristies avant les démolitions protestantes.

On sait que la coupole de l'est, où se trouve le chœur, avait été renversée en 1577, et que l'évêque François de la Béraudière, aidé du chapitre de Saint-Etienne, la releva et la remit en état de servir de chœur de 1615 à 1646.

Le 16 octobre 1644, alors que la construction des murs de

---

(1) *Bulletin monumental* de 1914, p. 339.

cette partie de l'église était terminée, les maîtres architectes Guichard et Chauvain s'engageaient envers le chapitre de Saint-Etienne « à fermer le chœur que le chapitre entend faire faire pour le service divin dans les parties reconstruites. Ce chœur devra être fermé de parpaings de l'épaisseur de neuf pouces (près de 25<sup>cm</sup>), et ce parpaing sera couronné d'une corniche ». Ils s'engagent « à paver le chœur de bon cartilage, bien uni, de deux pieds carrés, à faire le jubé au bas du chœur, avec des piles aux endroits nécessaires pour porter les arcades du jubé qui s'appuieront sur ces piles et sur la muraille du côté qui a été reconstruite. Ils devront aussi faire deux portes, une à chaque bout de courroir des deux côtés du chœur. Les architectes seront tenus de bâtir le parpaing sur les vieux fondements du chœur, là où on les trouvera; là où on ne les trouvera pas, ils devront les refaire jusqu'à fleur de terre. » (Minutes Maigne).

Dans un autre acte, du 21 décembre 1644, il est fait mention d'un paiement de 20 livres aux entrepreneurs pour avoir fait la chaire de pierre derrière le grand autel pour la réception des évêques (il faut entendre par cette « chaire » le trône épiscopal adossé au mur du chevet), et d'une autre somme de 20 livres pour le pavage de la sacristie.

Enfin, le 12 octobre 1646, le chapitre paie au menuisier Bernard Vacalin la façon de sept portes « savoir : deux dans la grande muraille neuve au-dessous du chœur, une pour l'argenterie, deux pour la sacristie, la porte au bas de l'escalier du jubé, l'autre sur le jubé pour aller sur le cloître de l'église. »

Déjà le serrurier Elie Manouire avait reçu, le 31 mai de la même année, 56 livres pour avoir ferré les portes des deux couloirs de Notre-Dame et de Saint-Laurent, ainsi que pour la serrure et les clés de l'autre couloir qui est à l'opposite du côté de l'autel de Saint-Laurent. Dans ce prix sont aussi comprises les roses et les bandes de fer posées à la porte du chœur.

Ces documents renferment, on le voit, des détails très intéressants sur la réfection du chœur de l'église. Essayons de les souligner.

Il faut d'abord remarquer que les architectes doivent mettre les murs cancels sur les vieux fondements de l'ancien chœur, et que ces deux murs anciens limitaient au nord et au sud le chœur, en formant des deux côtés un couloir entre le chœur et les murs latéraux de l'église. Ces deux couloirs ne faisaient pas le tour du chœur puisque, contre le mur du chevet, se trouvait le trône épiscopal, et ils devaient servir de sacristie.

Le chœur devait être fermé par devant de trois arcades formant jubé; et sur les côtés, dans le prolongement des arcades, un mur, muni d'une porte, fermait les couloirs qui tenaient lieu de sacristie. Les actes parlent d'un autel de Notre-Dame et d'un autel de Saint-Laurent qui devaient être près des portes s'ouvrant sur les couloirs.

L'état actuel du chœur de l'église peut donner une idée de cette disposition ancienne, si l'on imagine des murs à la place des grilles et des confessionnaux, et à la place de la grille de communion les trois arcades du jubé.

Il y a cependant un point qu'il est difficile d'expliquer, c'est l'endroit du prix-fait d'octobre 1646 qui parle d'une des sept portes qui fait communiquer le jubé avec le premier étage du cloître. Comme celui-ci ne commençait qu'au fond de l'église actuelle et s'étendait le long des deux coupoles détruites, il semblerait que, pour correspondre à l'étage du cloître, le jubé aurait dû être placé contre le mur où est la porte d'entrée actuelle. Mais, comme la description du jubé du chœur est trop claire pour qu'on puisse avoir des doutes sur son existence et sa place, il pourrait bien se faire qu'il y ait eu un autre jubé appuyé contre le mur d'entrée de l'ouest et formant tribune. Ce serait de lui qu'on aurait accédé directement à la porte donnant sur le premier étage du cloître.

On pourrait maintenant se demander pourquoi cette restauration, terminée en 1646, n'a pas duré jusqu'à nous. La réponse est facile car, six ans après 1646, l'église eut à subir une nouvelle dévastation à l'intérieur. Pendant l'occupation de Périgueux par l'armée des Princes au temps de la Fronde, Chanlost établit dans l'église de la Cité les écuries de sa troupe et pour cela tout l'intérieur fut saccagé; et c'est ce

qui explique la disparition totale des aménagements que nous étudions ici.

Ainsi donc, toutes les dépenses faites pour la réfection du chœur de Saint-Etienne servirent bien peu de temps, et la chaire épiscopale destinée à l'intronisation des évêques ne fut utilisée qu'une seule fois, en mars 1649, pour l'entrée de l'évêque Philibert Brandon.

Le grand ouvrier de toute la restauration de la cathédrale, François de la Béraudière, qui y travaillait depuis 1615, était mort le 15 mai 1646, quelques mois avant les derniers travaux, et n'avait donc pas pu jouir de son œuvre complètement achevée.

Chanoine J. Roux.

DEMOISELLES DU PÉRIGORD

ÉLÈVES DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR

(1686-1793)

(Suite)

30 octobre 1750

Appolline-Antoinette *de Testard la Caillerie*, née à Paris 5 février 1742 et baptisée le lendemain paroisse Saint-Laurent, fille de Bertrand et Françoise-Antoinette Pesne (mariés à Paris).

Sortie, 6 novembre 1763. Dotée, 25 octobre 1766.

5 mars 1751

Anne *de la Caraulie* ou *Carolie*, née à Saint-Cyprien <sup>1</sup> 21 mars 1739 et baptisée le 23, fille de François de la Caraulie et de Rocaudou, et d'Antoinette de la Vergne.

Sortie, 21 avril 1759. Dotée, 26 avril 1765.

13 décembre 1751

Marie-Françoise *de Teyssières la Cour Beaulieu*, née à Lanouaille <sup>2</sup> 29 février 1740, fille de François et de Marie de la Romagère de Roncessy.

Sortie, 17 février 1760. Dotée, 14 mars 1766. Mariée, 9 février 1767 avec Jean-François de Champagnac la Jaunie.

28 novembre 1752

Marie-Claire *d'Abzac Sarrazac Limeyrac*, née à Mayac <sup>3</sup> 28 décembre 1740 et baptisée 2 janvier 1741, fille d'Henri et de Jeanne de Lestrade de la Cousse de Bouilhen.

Sortie, 29 septembre 1763. Dotée, 11 juin 1767.

Epousa, 1775, Jean-Armand *de Vassal Rignac*, seigneur de Rouillac, près Montignac. D'où trois fils, dont un lieutenant au régiment émigré de Castries et deux morts en Espagne.

---

(1) Saint-Cyprien, chef-lieu de canton, arrondissement de Sarlat.

(2) Lanouaille, chef-lieu de canton, arrondissement de Nontron.

(3) Mayac, commune du canton de Savignac-les-Eglises, arrondissement de Périgueux, où se trouve un château de Sarrazac.

Elle était sœur des deux écuyers célèbres le vicomte et le baron d'Abzac.

12 décembre 1752

Jeanne de *Vassal de Baste*, née et baptisée à Fongalop<sup>1</sup> 16 août 1743, fille de Jean et de Jeanne de Lascazes de Beauvoir.

Sortie, 3 novembre 1763. Dotée, 22 mai 1767.

Morte sans alliance. Vivait en 1772.

1753

Jeanne-Françoise *Bardon de Segonzac*, née et baptisée à Segonzac 19 novembre 1743, fille de messire Marc et de Marie-Anne de Guines de Saint-Perdoux.

Morte à Saint-Cyr, 30 mai 1756.

28 septembre 1753

Marie-Anne-Elisabeth *Pasquet de Salaignac*, née et baptisée à Saint-Pierre-de-Montdidier (Somme) 24 novembre 1741, fille de Barthélemy et de Marie-Anne Barthélemy des Morais.

Sortie, 1<sup>er</sup> novembre 1763. Dotée, 25 octobre 1766. Vivait en 1772.

Le père de cette jeune fille avait été fourrier des Gardes du roi; il était fils cadet de Léonard Pasquet de Salaignac et de Marie-Anne de Foucauld de Lardimalie.

La famille militaire des Pasquet de Salaignac<sup>2</sup> sortait de la paroisse de Salagnac, actuellement commune du canton d'Excideuil.

1754

Anne-Nicole de *Lageard Cherval*, née et baptisée à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) 19 mars 1747, fille de Raphaël et de Marthe Ragot. Sœur d'une élève admise en 1745.

Sortie, 7 mars 1767. Dotée, 7 août 1768.

Bénédictine.

30 janvier 1754

Marie-Anne de *Chapelle Jumilhac Puyognaud*, née à Saint-Agnan-de-Versillat (Creuse) 6 février 1742, fille de François et d'Anne Moudain de Montortier.

---

(1) Fongalop, commune du canton de Belvès, arrondissement de Sarlat.

(2) Nous avons donné l'état des services militaires de trois d'entre eux qui furent membres de la Légion d'honneur. *B.H.P.*, 1922, p. 206.

Sortie, 1<sup>er</sup> novembre 1763. Dotée, 14 mai 1767.

Epousa, 24 septembre 1766, Jacques-Urbain d'Alesme Vouhet.

27 juin 1755

Charlotte-Bertrande *Chapelle de Jumilhac Cubjac*, née à Cubjac<sup>1</sup> 15 juillet 1745, fille d'Antoine-Joseph-Marie Maçon et d'Anne-Constance de Bertin.

M. Vindry signale qu'elle est aux Preuves et n'a laissé aucune trace au fonds Saint-Cyr; elle ne se trouve pas sur les listes de Lavallée.

Epousa, novembre 1763, Augustin-Louis Bertin.

Son père, ancien capitaine de cavalerie, nommé lieutenant de Roi à la Bastille en 1758, puis gouverneur de la forteresse royale en 1761, y a été le prédécesseur du malheureux Bernard-René de Launey, tué le 14 juillet.

Sa sœur cadette, Honorée-Pétronille *de Jumilhac*, née à Bourdeille<sup>2</sup> 5 août 1746 et baptisée le lendemain.

Morte à Saint-Cyr, 26 janvier 1764.

16 septembre 1757

Aimée-Louise *de Fars*, née à Coulaures<sup>3</sup> 26 juillet 1746 et baptisée le 28, fille d'Elie et de Marie de Montferrand-Gontaut.

Sortie, 23 juin 1766. Dotée, 26 juillet 1768. Vivait en 1772.

18 mars 1760

Elisabeth *Jay de Beaufort*, née à Périgueux 2 avril 1748 et baptisée à Saint-Front le lendemain, fille de Pierre et d'Elisabeth de la Forest de Barrière.

Sortie pour infirmité, 13 octobre 1762, et pensionnée jusqu'au 19 mai 1768. Bulletin de sortie, 24 mars 1772. Dotée, 27 mai 1769.

26 mars 1760

Louise *Thomasson du Queyroy*, née à Sarlande<sup>4</sup> 24 mai 1748 et baptisée le lendemain, fille de Louis et de Marie-Anne de Roux de Lusson de la Jarousse.

---

(1) Cubjac, com. du canton de Savignac-les-Eglises, arrond. de Périgueux.

(2) Bourdeille, com. du canton de Brantôme, arrondissement de Périgueux.

(3) Coulaures, com. du canton de Savignac-les-Eglises, arr. de Périgueux.

(4) Sarlande, commune du canton de Lanouaille, arrondissement de Nontron.

Sortie, 22 avril 1768. Dotée, 27 septembre 1769.

Morte à Sarlande, 10 novembre 1769.

28 mai 1760

Marie-Elisabeth *Chevalier de Cablane*<sup>1</sup>, née à Périgueux 15 septembre 1748 et baptisée à Saint-Front le 19, fille de Pierre-Joseph et de Suzanne du Lau d'Allemans.

Sortie, 30 septembre 1768. Dotée, 17 avril 1769. Mariée.

L'occasion semble bonne d'évoquer la silhouette du brave et savant aïeul qui porta l'épée avec courage et tint la plume avec érudition, précurseur à la fois des Marlin de la Colonie et des Wulgrin de Taillefer. Les traits en sont fournis par l'éminent investigateur du Passé périgordin, Albert Dujarric-Descombes, à qui notre Société provinciale doit filialement vouer une perpétuelle reconnaissance.

Né à Périgueux, le 11 avril 1642, issu d'une famille de magistrats de la sénéchaussée, Joseph Chevalier, seigneur de Cablane, Saint-Mayme, Puymarteau, Lezerol, Puygombert et la Vernide, servit avec distinction sous les ordres de M. d'Aubeterre, lieutenant-général, jusqu'à ce qu'une grave blessure le contraignit à prendre sa retraite en 1667.

Maire de Périgueux à deux reprises, en 1679 et 1689, il fut syndic du couvent des Récollets, ami de M<sup>sr</sup> de Francheville et l'un des fondateurs de la C<sup>ie</sup> des Pénitents gris dans une ville qui en possédait trois autres (les Bleus, les Noirs et les Blancs).

Le *Mercurie galant* (n<sup>o</sup> de novembre 1699) lui a consacré cet entrefilet : « M. le M<sup>s</sup> de la Vernide, après s'être signalé par les armes au service de Sa Majesté, s'est tellement tourné du côté de la vertu que, non content de la pratiquer en son particulier, il a bien voulu y porter le prochain par l'établissement d'une nouvelle C<sup>ie</sup> de Pénitents gris qu'il a instituée par permission et lettres-patentes de M<sup>sr</sup> l'Evêque de Périgueux, dans l'église de Saint-Hilaire près de Périgueux, ayant pris pour patron Saint Guillaume, duc de Guyenne, comte de Poitiers. On attend de jour en jour la bulle de Rome qui confirmera les statuts de cette compagnie. »

---

(1) Cablane, commune de Champesvinael, canton de Périgueux.

Chevalier de Cablane succomba quinze jours avant d'atteindre sa soixantième année, 26 mars 1702, et fut enseveli le lendemain dans les cloîtres de l'église Saint-Front. De son mariage, en 1661, avec D<sup>lle</sup> Françoise de la Roche, il eut huit enfants dont sept fils, qui se distinguèrent tous au service du Roi et dont l'un, Pierre, capitaine, fut tué à la bataille de Malplaquet. Leur maison s'éteignit au début du xix<sup>e</sup> siècle.

Il composa une Histoire du Périgord depuis la domination romaine jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, en trois volumes restés manuscrits, aujourd'hui réunis à la Bibliothèque municipale de Périgueux grâce au zèle pieux de M. Dujarric-Descombes <sup>1</sup>.

2 octobre 1760

Antoinette de la Roche-Aymon la Roussie, née à Champcevinel <sup>2</sup>, 14 octobre 1748, fille d'Antoine de la Roche Lambert, seigneur de la Roussie d'Exidoire et Pissot, et de Catherine Huard ou d'Huard de la Cabanne ou Chabanne.

Sortie, 27 septembre 1768. Dotée, 28 janvier 1769.

Religieuse professe de la Communauté des Dames de la Foi à Périgueux.

Sa sœur cadelle, Catherine de la Roche-Aymon, née à Champcevinel 4 août 1750, sortie 28 août 1770, dotée 3 septembre, fut religieuse de la même Communauté des Dames de la Foi à Périgueux le 20 septembre 1776.

Leur père, troisième du nom, marié en 1726, mourut au château de Pissot le 23 novembre 1756, d'après le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chenaye des Bois et Badier (3<sup>e</sup> éd., tome XVII, col. 238).

16 mai 1761

Marthe-Madeleine de Galard Béarn Argentine <sup>3</sup>, née à Montignac-sur-Vauclaire <sup>4</sup> 20 octobre 1753, fille de François-

---

(1) Ms. de la Bibl. de Périgueux, *Généalogie de la Maison Chevalier de Cablane*. — *Bull. Soc. hist. et arch.*, 1882, p. 290.

(2) Commune du canton et de l'arrondissement de Périgueux, où se trouve l'ancien fief de la Roussie.

(3) La Rochebeaucourt et Argentine, commune du canton de Marcuil, arrondissement de Nontron.

(4) Ménéstérol-Montignac, commune du canton de Montpon, arrondissement de Ribérac.

Alexandre et d'Angélique-Gabrielle de Sufferte Joumard des Achards de la Brangelic.

Sortie, 6 août 1773. Dotée, 16 novembre 1773. Chanoinesse.

15 septembre 1761

Catherine-Louise de Vassal Montviel, née à Stenay (Meuse) 10 juillet 1751, fille de Jean-Baptiste et d'Alexie Le Roy du Gué.

Sortie, 24 juin 1771. Dotée, 30 août suivant.

Epousa un baron suisse.

La famille de Vassal, originaire du Quercy, s'est répandue en Périgord, Agenais, Bordelais, et a formé les diverses branches de Purecet (La Vassodie ou Vassaldie de Goûts), La Barde (Saint-Sulpice du Bugue), du Marais (Saint-Chamassy), Rignac, Sineuil, La Coste, Cadillac, Montviel (Agenais), etc.

23 octobre 1761

Marie-Anne-Bertrande de Vassal Purecet, née à Goûts<sup>1</sup> 15 juillet 1751, fille de Joseph-Sicaire, écuyer, seigneur de Puceret et de la Vassodie, et de Marguerite de Malet du Chastenet de la Jorie.

Sortie, 24 juin 1771. Dotée, 1<sup>er</sup> septembre 1772. Visitandine, 6 décembre 1772, à Paris, rue Saint-Antoine (sœur Thérèse-Lucie). Morte dans ce monastère, 25 mai 1776.

2 décembre 1762

Emilie-Perrette-Antoinette de Durfort Rousines, née à Paris (Saint-Sulpice) 25 juin 1754, fille de Charles-Louis et de Thérèse-Eléonore Porcheresse d'Estrabonne.

Sortie, 1774. Dotée, 1776. Chanoinesse de Neuville-en-Bresse. Epousa, 1<sup>er</sup> juin 1781, Emmanuel de Toucheboeuf. Morte au château de Besse, canton de Villefranche-du-Périgord, 6 avril 1813.

11 décembre 1762

Esther-Elisabeth-Marguerite-Marie-Angélique de Ségur Montazeau, née à Montazeau<sup>2</sup> 30 décembre 1752, baptisée 2

---

(1) Goûts-Rossignol, com. du canton de Verteillac, arrond. de Ribérac.

(2) Montazeau, commune du canton de Vélignes, arrondissement de Bergerac.

janvier 1753, filles de Charles de Ségur, seigneur de Cabanes, capitaine au régiment d'Orléans infanterie, et d'Antoinette de Ségur de Montazeau.

Sortie, 21 janvier 1773. Dotée, 17 mars suivant.

Elle était petite-fille du colonel Henri de Ségur.

23 novembre 1763

Madeleine de Boisseuilh, née à Boisseuil 11 juillet 1741, sœur cadette de Marie, admise élève en 1739 (voir plus haut).

24 décembre 1763

Anne-Marguerite de Saint-Astier des Bories, née à Périgueux baptisée le lendemain 1<sup>er</sup> mars 1752, paroisse Saint-Front, fille de Charles et d'Anne d'Abzac la Douze.

Sortie, 3 mars 1772. Dotée, 18 juillet suivant.

Fut sœur de Pierre-Astier, comte de Saint-Astier, marquis des Bories, page du roi à la Grande écurie, sous-lieutenant des Gardes du corps, lieutenant-général en 1816. Son père était chevalier-seigneur de Sarliat et de Savignat.

28 janvier 1764

Marie-Madeleine de Vassal Parecel, née à Goûts 27 juillet 1758, sœur cadette d'une élève admise en 1761.

Sortie, 19 juin 1778. Dotée, 24 novembre suivant.

19 mars 1764

Marie-Anne-Thérèse de Montferrand-Montréal, née et on-doyée à Périgueux, paroisse Saint-Front, 7 juillet 1754, fille de Bernard-Louis, seigneur de Saint-Orse et de Montréal, et d'Anne de Lagut.

Sortie, 3 avril 1774. Dotée, 23 mai 1775. Epousa, en 1786, N. de Montalembert.

Son père était fils de Jeanne-Charlotte d'Haulefort.

24 juillet 1764

Jeanne Durand du Bastit Fanlac Auberoche, née à Bars<sup>2</sup> 25

---

(1) Goûts, commune du canton de Verteillac, arrondissement de Ribérac.

(2) Bars, commune du canton de Thenon, arrondissement de Périgueux.

juillet 1754 et baptisée le 27, fille d'Emery, écuyer, seigneur d'Auberoche, et de Gabrielle Malet de la Jorie.

Sortie, 3 juillet 1774. Dotée, 13 décembre suivant, Mariée.

Vers 1766

Marie-Anne-Raphaële de *Lageard-Cherval*, née à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) 26 février 1758, sœur d'élèves reçues à Saint-Cyr en 1743 et 1754.

Sortie, 6 janvier 1778. Dotée, 24 novembre même année.

8 mars 1766

Bertrande de *Leymarie de la Roche*, née à Razac-sur-l'Isle<sup>1</sup> le 13 mars 1756 et baptisée le 18, fille de Jean et de Marie de Belcyer (de Belcier, paroisse de Salles, juridiction de Castillon-sur-Dordogne).

Novice à Saint-Cyr, 20 septembre 1776. Dame de Saint-Louis à Saint-Cyr, 21 septembre 1778. Sortie lors de la suppression de la Maison, 1793.

Sa grand'mère était une Sanzillon.

15 avril 1766

Marguerite *Le Blanc de Saint-Just*, née à Sorges<sup>2</sup> 12 mars 1755, fille de Jean et de Marguerite d'Alesme de Vige.

Sortie, 24 mars 1775. Dotée, 7 juillet suivant. Epousa, en 1778, Martial Rossignol des Limagnes (Thiviers).

Eut une sœur, Louise, élève plus tard à Saint-Cyr, et un frère, Nicolas, garde du Corps du roi (C<sup>ie</sup> Luxembourg).

23 juin 1766

Madeleine-Suzanne-Elisabeth de *Gondin Pauliac*, née à Daglan<sup>3</sup> 6 novembre 1754, baptisée 11 mars 1756, fille de Marc-Joseph et de Marie-Josèphe de Maynard.

Sortie, 31 octobre 1774. Dotée, 21 novembre suivant.

---

(1) Razac, commune du canton de Saint-Astier, arrondissement de Périgueux.

(2) Sorges, commune du canton de Savignac-les-Eglises, arrondissement de Périgueux. Sur l'ancien repaire de Vige, Cf. l'abbé Farnier, *Autour de l'abbaye de Liguoux*, II, p. 58. — Saint-Just se trouve dans la commune voisine de Brouchaud.

(3) Daglan, commune du canton de Domme, arrondissement de Sarlat, où se trouve l'ancien repaire de Pauliac.

Vers 1766

Suzanne de Bridat de la Barrière, née à Fanlac <sup>1</sup> 6 juillet 1757, baptisée le 11, fille de Jean et de Marie Durand.

Sortie, 3 juin 1777. Dotée, 15 janvier 1778.

1<sup>er</sup> juillet 1767

Marie-Elisabeth de Cosson de la Sudrie, née à Saint-Aquilin <sup>2</sup> 20 août 1755, baptisée le 22 août, « fille légitime de messire Jean-Baptiste de Cosson, chevalier s<sup>r</sup> de la Sudrie et de Monsset, et de Louise Bayne, dame de la Sudrie ».

Sortie, 26 juillet 1775. Dotée, 1<sup>er</sup> janvier 1776.

6 décembre 1768

Marguerite de Teyssières, née à Sarrazac <sup>3</sup> 25 novembre 1759, fille de Jean et d'Anne Louzeau. Son père était lieutenant des milices dans le bataillon de Limousin. Sa mère fut inhumée à Jumilhac 18 juin 1764.

Sortie, 18 septembre 1779, et dotée.

Morte, sans alliance, 4 novembre 1826, à Braudie.

Vers 1769

Suzanne de Salignac, née à Saint-Jean-d'Estissac <sup>4</sup> 1<sup>er</sup> août 1759, fille de Martin et d'Anne d'Abzac.

Morte à Saint-Cyr, 13 juin 1771.

6 février 1770

Marie-Marguerite-Louise Amelin de Beaurepaire, née à Metz, paroisse Saint-Livier, 22 décembre 1758, fille de François, chevalier-seigneur de Rochemorin et colonel de dragons, et de Françoise-Philippine Mersac ou Muzac.

Sortie et dotée, 15 janvier 1779.

Joseph DURIEUX.

(A suivre)

---

(1) Fanlac, commune du canton de Montignac, arrondissement de Sarlat.

(2) Saint-Aquilin, commune du canton de Neuvic, arrondissement de Ribérac.

(3) Sarrazac, commune du canton de Lanouaille, arrondissement de Nontron.

(4) Saint-Jean-d'Estissac, commune du canton de Villambard, arrondissement de Bergerac.

UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION A PÉRIGUEUX

---

L'AFFAIRE PIPAUD,  
MOULIN, SIREY ET LAMBERTIE

(Suite)

\* \* \*

Si les attaques que Villefumade et les extrémistes avaient dirigées contre Pipaud, Moulin et Lambertie n'avaient pas eu de résultats immédiats, elles avaient cependant ébranlé la confiance de la majorité des membres de la Société populaire; aussi comprirent-ils qu'il fallait exploiter le succès que constituait pour eux le retrait de l'adresse à la Convention. Ils y étaient poussés par les députés du département, qui siégeaient avec la Montagne. L'un d'eux, Peyssard, qui avait été maire de Périgueux, commença une correspondance suivie avec la Société, dont il était membre, et il la tint au courant des nouvelles politiques, qu'il commentait en exaltant l'action de son parti et le rôle des Jacobins et des sections parisiennes. Aussi les Girondins, Roland surtout, furent-ils bientôt considérés par la majorité comme des traîtres et comme les pires ennemis de la patrie.

Les événements qui se déroulaient à Bordeaux inquiétèrent et scandalisèrent la Société. A la séance du 23 juin, elle délibéra de faire « une adresse amicale et fraternelle à la Société populaire de cette ville, pour la ramener aux principes de paix et d'union entre tous les membres de la République ». Puis il fut question d'envoyer la lettre « dictée par la raison et la fraternité » au peuple de Bordeaux <sup>1</sup>. Et quand on crai-

---

(1) Le 29 juin, Sirey, Lagrange et Lanxade furent désignés pour rédiger cette lettre.

gnit que la force armée organisée par la Commission populaire pénétrât en Dordogne, la question se posa de savoir si on s'y opposerait par la force; on décida que les frères Bordelais étaient plus égarés que coupables et qu'il faudrait aller au-devant d'eux pour les persuader de rentrer dans le devoir. Heureusement que les « frères Bordelais » ne vinrent pas.

Des membres nouveaux avaient été admis, qui apportèrent un sérieux appoint à la gauche, Lanxade notamment, qui ne tarda pas à prendre une place prépondérante <sup>1</sup>.

Le 16 mai, la Société, à l'exemple de celle de Cahors, établit dans son sein un « comité de salut public » composé de six membres : Lanxade, Gilles-Lagrange, Villefumade, Pontard, Lavergne et Debrégeas <sup>2</sup>; ce choix reflète exactement la poussée vers l'extrémisme <sup>3</sup>.

À la séance du 1<sup>er</sup> avril s'étaient présentés les deux commissaires de la Convention, Lacoste <sup>4</sup> et Jean Bon Saint-André <sup>5</sup>, en mission dans la Dordogne et le Lot. Le premier, dans « un discours dicté par le patriotisme, brûlant et plein de sentiments républicains », exposa « la nécessité d'un redoublement d'énergie, de courage, d'activité pour triompher des brigands soulevés contre la République au dedans et au

---

(1) Godefroy-Bondy Geoffre de Lanxade, né au Bugue en 1763, avocat, devint plus tard secrétaire-général de la préfecture de la Dordogne et chevalier de l'Empire; il mourut à Périgueux en 1834; on l'appelait alors « le chevalier Lanxade ».

(2) Debrégeas déclara ne pouvoir accepter à cause de ses fonctions d'accusateur public; il fut remplacé par Périer.

(3) Pontard était le plus modéré des six; on va voir qu'il chercha à défendre Moulin et Pipaud lors de leur première arrestation; mais la faiblesse de son caractère ne lui permit pas d'opposer un frein quelconque à ses collègues.

(4) Elie Lacoste, né à Montignac, docteur en médecine, fut successivement administrateur du département, député à la Législative et à la Convention, membre du Comité de Sécurité Générale; emprisonné en Prairial an III et amnistié en Brumaire an IV, il reprit l'exercice de la médecine à Montignac, où il mourut en 1803.

(5) André Jeanbon Saint-André, né à Montauban en 1749, fut d'abord marin, puis pasteur protestant, député du Lot à la Convention (Montauban était alors chef-lieu de district du Lot); il se rallia à Napoléon et mourut du typhus à Mayence en 1813.

dehors »; puis il rappela « avec regret l'époque douloureuse des divisions qui ont agité quelques jours la Société et se félicita d'y voir régner les sentiments vraiment républicains ».

Après avoir fait l'apologie de son collègue, Saint-André parla « du danger des demi-mesures et de ces lois d'une douceur philosophique, excellentes au sein de la paix, mais funestes et mortelles dans le temps orageux des révolutions ».

Le président Bardet leur répondit en faisant « l'éloge de cette Montagne, où s'élevèrent les intrépides défenseurs de la patrie et dont la masse ira grossissant écraser les despotes et les ennemis de notre liberté ».

Le lendemain Saint-André revint et fit un nouveau discours; il fait connaître quels sont les vrais amis du peuple, ses courageux défenseurs, quels sont les services rendus constamment à la République par la société des Jacobins et de quel grand intérêt est cette correspondance intime.

Après avoir répondu qu'il « embrassait avec transports les sentiments » du représentant, Lanxade refit l'éloge des Jacobins,

où il a toujours vu les motions ridicules ou anarchiques, que la liberté des opinions y laisse entendre, combattues, rejetées, méprisées par la multitude des bons esprits des vrais patriotes.

Le 30 juin furent reçus Treilhard <sup>1</sup> et Mathieu <sup>2</sup>, députés à la Convention en mission dans la Gironde, qui venaient

---

(1) Jean-Baptiste Treilhard, né à Brive en 1742, avocat au Parlement, fut élu par le tiers-état de Paris aux Etats-Généraux, puis président du Tribunal de la Seine, député de la Seine-et-Oise à la Convention et aux Cinq-Cents; membre du Tribunal de cassation, puis président du Tribunal d'appel de Paris, il prit une part active à la rédaction des codes et Napoléon le nomma comte et ministre d'état; il mourut à Paris en 1810.

(2) Jean-Baptiste-Charles Mathieu-Mirampal, né à Compiègne en 1763, député de l'Oise à la Convention, puis membre du Tribunal, il fut ensuite nommé directeur des droits réunis de la Gironde, puis de la Marne; exilé en 1816, il ne rentra en France qu'en 1830 et mourut à Condât (Gironde) en 1833; quelque temps après son arrivée en Dordogne, il fut accusé de modérantisme et rappelé.

d'être expulsés de Bordeaux<sup>1</sup>; ce fut encore l'occasion de discours enflammés.

Ainsi l'évolution politique vers l'extrémisme montagnard se poursuivait sous l'impulsion des représentants. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à la séance du 20 juillet Pontard ait proposé d'écrire à la Convention pour lui « témoigner la douleur dont la Société est pénétrée de l'assassinat de Marat; tout le monde s'est levé et a adopté »<sup>2</sup>.

\* \* \*

Après l'affaire de l'adresse à la Convention sur la force armée, Moulin ne comprit pas que la modération devenait de plus en plus dangereuse<sup>3</sup>.

La loi du 21 mars 1793 avait créé les Comités de Surveillance<sup>4</sup>, qui étaient placés sous l'autorité du Comité de Sûreté Générale et qui étaient chargés de surveiller et d'arrêter les suspects, de s'occuper des subsistances, des taxes et des réquisitions, etc. Celui de Périgueux fut organisé dès que la loi parvint au directoire du département; l'arrivée des représentants Lacoste et Saint-André n'était sans doute pas étrangère à ce zèle<sup>5</sup>.

---

(1) Le 7 juin, les Bordelais avaient expulsé les représentants en mission Ichon et Dartigoyte; le 27 juin, ils expulsaient Traillhard et Mathieu, qui avaient été envoyés par le Comité de Salut public avec des propositions d'accord.

(2) Marat avait été poignardé par Charlotte Corday le 13 juillet.

(3) A la suite de Pipaud, il avait protesté contre le projet de création du Comité de Sûreté Générale « qui nous mènerait à l'esclavage pire que celui d'où nous sortons ». Il avait réclamé l'ordre du jour dans la discussion de l'adresse de Strasbourg, qui exigeait la mise en accusation du directoire de la Haute-Loire, coupable d'avoir organisé une force armée. Le 5 avril, jour de son arrestation, il demandait encore l'ajournement de la discussion sur « les moyens d'empêcher que le trop grand accroissement des fortunes ne nuise un jour à la liberté publique ».

(4) Les Comités de Surveillance ou de Sûreté furent souvent appelés plus tard Comités révolutionnaires. Après le 9 thermidor, il n'y eut plus qu'un seul comité par district, dont les membres étaient nommés par le Comité de Sûreté Générale ou par les représentants en mission.

(5) Le Comité se mit aussitôt à l'œuvre; il demanda la transformation du ci-devant couvent de Sainte-Ursule en maison de réclusion, car il pensait bien

A la séance du 29 mars, Pipaud avertit la Société « de l'existence du Comité de Sûreté, où les bons citoyens doivent porter les renseignements sur tous les mouvements qu'ils connaîtraient contraires à la chose publique ». Cette invitation à la délation était bien inutile et les « bons citoyens » n'allaient pas tarder à le dénoncer lui-même, ainsi que ses amis.

Férégodie, retenu par ses affaires, écrivit à la Société une lettre que Bardet, président, ne crut pas devoir lire publiquement à la séance du 4 avril et qu'il communiqua d'abord au comité de correspondance; celui-ci fit aussitôt son rapport et

le président est prié d'interpeller Villefumade pour qu'il désigne toute personne qu'il sait avoir voulu apitoyer le peuple sur le sort de Louis Capet, causer une vraie division dans la Société et produire d'autres troubles de cette nature. Après quelques débats, l'assemblée a laissé à la discrétion de Villefumade de faire en temps et lieu les désignations en question.

C'est vraisemblablement sur la dénonciation de celui-ci que le Comité de Surveillance fit arrêter Moulin le lendemain 5 avril; « quatre heures après la séance, il fut arraché de son lit et précipité dans la maison de réclusion »<sup>1</sup>.

Deux jours après,

Pontard ayant instruit la Société qu'un de ses membres, ex-président, le citoyen Moulin a été conduit à la maison d'arrêt, demande qu'il soit envoyé deux commissaires vers le Comité de Sûreté pour solliciter promptement justice à la charge ou à la décharge du détenu; d'autres membres ayant appuyé la proposition, l'assemblée renvoie à la séance prochaine la détermination à prendre.

A la séance suivante, Moulin était oublié et le 10

le président fait part d'une lettre adressée à la Société par le citoyen Moulin, détenu à la maison d'arrêt, qui instruit de l'intérêt que ses frères et amis ont pris à son sort, demande que sa conduite, sa vie

---

que les prisons existantes seraient vite remplies; il s'aboucha avec la Municipalité pour « désarmer les ex-nobles » et il se mit à la recherche des suspects et des prêtres et religieux qui avaient refusé de prêter le serment constitutionnel.

(1) *Factum de Vandémiaire.*

entière soient exposées au grand jour, pour que ses juges lui rendent justice d'après ses actions; il se plaint au long d'une arrestation faite sans preuve de délit, et de la malice de ses dénonciateurs<sup>1</sup>.

Jean Louis... demande que la lettre soit prise en considération et qu'on seconde les vœux du frère détenu.

Pontard, en appuyant le préopinant, blâme Moulin des plaintes qu'il porte sur les arrestations fondées sur des soupçons, attendu que les circonstances exigent ces mesures, et presse toutefois l'assemblée de solliciter pour le réclamant le moyen de se justifier, s'il n'est pas coupable.

Après que Lanxade eut approuvé, la proposition de Pontard fut arrêtée et il est nommé commissaire avec Jean Louis.

Le Comité de Surveillance promet de prendre la pétition en considération. Trois jours après, Pontard assure que les Commissaires de la Convention et le Comité sont disposés à faire droit à la demande de Moulin, mais « qu'il est nécessaire avant de rien statuer d'envoyer la liste des détenus à Paris pour être confrontée avec celle des auteurs ou complices des trahisons<sup>2</sup> et que cette mesure... exige quelques jours ».

La Société multiplia ses protestations auprès des autorités, car plusieurs de ses membres avaient été incarcérés. Pontard et Feytaud furent même désignés pour aller à la prison « exprimer aux détenus les sentiments de la Société ».

Enfin Moulin fut libéré et se présenta à la séance du 29 mai.

Moulin qui, sur une dénonciation hasardée, avait été renfermé comme suspect dans la maison de réclusion, annonce à la Société que son innocence et la pureté de son civisme ont été reconnues par les autorités constituées; il témoigne à la Société les sentiments de sa reconnaissance pour l'intérêt qu'elle a pris à son sort dans les premiers jours de sa détention. Les réflexions de Moulin ont été approuvées.

---

(1) On verra plus loin qu'il fut reproché à Moulin d'avoir exprimé sa sympathie pour Louis XVI et le regret de sa mort.

(2) Quelles étaient ces trahisons? Était-ce celle de Dumouriez, toute récente? Était-ce le soulèvement de la Vendée, dont on craignait alors l'extension à d'autres départements? A ce moment (14 avril) il n'était pas encore question des révoltes plus ou moins ouvertes contre la Convention, qui éclatèrent un peu partout en juin.

Dans le *Factum de Vendémiaire*, il s'exprime d'une manière moins bénigne, car il n'a plus à ménager ses accusateurs :

Après quarante-deux jours de captivité<sup>1</sup>, le conseil de sa commune et les corps administratifs déclarèrent unanimement qu'ils ignoraient même le prétexte de son arrestation et confirmèrent unanimement le certificat de civisme qu'il avait précédemment obtenu<sup>2</sup>. Moulin a l'avantage de lire les signatures de ses persécuteurs sur ces monuments de son innocence.

La trêve allait être de courte durée.

Il continua à fréquenter la Société; mais soit qu'il fût moins assidu, soit qu'il eût perdu la confiance, on ne songea plus ni à le désigner pour la rédaction des nombreuses adresses, ni à le députer vers les corps constitués, ce qui était avec la lecture des feuilles publiques la principale occupation des séances.

Sa dernière intervention eut lieu le 22 août; on lut une adresse de lui à la Convention sur les accapareurs, qui paraît n'avoir eu aucun écho, malgré l'orthodoxie des principes qu'elle contenait.

Il est probable que Villefumade le compta au nombre des tièdes et des modérés de la Société<sup>3</sup> et que sa radiation fut prononcée; mais les procès-verbaux ne mentionnent pas son nom et il ne dut pas essayer de réagir contre cette mesure.

Il était vaincu.

\* \* \*

Après son retour de Vendée, Sirey continua à assister avec assiduité aux séances de la Société et à y prendre fréquemment la parole<sup>4</sup>.

---

(1) Si les souvenirs de Moulin sont exacts, il aurait donc été libéré le 17 mai; il est étonnant qu'il ne se soit présenté à la Société que le 29 mai, c'est-à-dire 12 jours après.

(2) Il indique lui-même en note que son certificat de civisme fut confirmé le 24 mai par le Conseil général de la commune de Périgueux et les 22 et 24 mai par le directoire du département.

(3) Voir plus loin les incidents du scrutin épuratoire.

(4) Le 18 août, il demanda que le Conseil d'administration du département examinât attentivement certaines conventions récentes entre métayers et propriétaires, « qui tiennent à la féodalité des rentes seigneuriales ». Le 13 on le nomme membre de la commission de recensement des grains et le même jour on lui confie la recherche d'un mode de scrutin épuratoire; comme on le verra, cette dernière mission ne manquait pas d'ironie.

On verra que le 13 juillet il défendit Pipaud, qui venait d'être arrêté. Par la suite, il proposa deux motions, dont la première lui fait honneur, mais elles devaient lui être bientôt imputées à crime.

Le 18 août il intervint en faveur des vieux prêtres reclus :

Sirey appelle l'attention des membres de la Société sur le triste état dans lequel gémissent des hommes déjà accablés du poids des années et qui sont dans les fers, quoique la loi n'ait pas ordonné leur réclusion, mais leur réunion; il excite leur sensibilité par une peinture des plus touchantes sur la misère à laquelle sont en proie les prêtres qui sont renfermés. Il demande, et plusieurs membres demandent avec lui, qu'il leur soit accordé une certaine latitude et liberté, ou tout au moins à ceux qui n'ont donné aucune preuve d'incivisme, qui sont au contraire reconnus très paisibles, très honnêtes et républicains, leurs opinions religieuses à part.

Après de longs débats, la Société déclare se reposer de ce soin-là sur la sagesse de la municipalité, avec d'autant plus de confiance que plusieurs officiers municipaux présents à la séance pourront être les organes de la Société, les interprètes de ses sentiments.

Il y avait un certain courage à formuler cette demande, au moment où l'anticléricisme progressait rapidement parmi les membres de la Société. Aussi les choses n'allaient pas tarder à se gâter pour son auteur.

Le 5 septembre, les commissaires de la Convention en mission dans la Dordogne et les départements voisins, Roux-Fazillac<sup>1</sup>, Pinet, Tallien<sup>2</sup> et Paganel<sup>3</sup>, qui venaient d'arriver

---

(1) Pierre Roux de Fazillac, né à Excideuil en 1746, d'abord garde du corps du roi, fit la campagne d'Amérique, devint aide de camp de Lafayette et reçut la croix de Saint-Louis; colonel en 1792, général de division l'année suivante, il fut député de la Dordogne à la Législative, puis à la Convention et devint chef de division au Ministère de l'Intérieur; banni en 1816, il ne rentra en France qu'en 1830 et mourut à Nanterre (Seine) en 1833.

(2) Jean-Lambert Tallien, né à Paris en 1767, fut secrétaire-greffier de la commune de Paris, puis député à la Convention et membre du Comité de Salut Public; il fut envoyé en mission à Bordeaux, où il arriva le 23 septembre 1793 pour réprimer l'insurrection; il fut un des principaux auteurs du 9 Thermidor; député aux Cinq-Cents, puis consul en Espagne; il mourut dans la misère à Paris en 1820.

(3) Pierre Paganel, né à Villeneuve-sur-Lot en 1745, professeur, puis prêtre, fut député du Lot-et-Garonne à la Convention; il se maria et devint plus tard employé au ministère; exilé en 1816, il mourut à Liège en 1820.

de Paris, se présentèrent à la séance de la Société. Cette visite fut naturellement l'occasion de discours véhéments. Tallien surtout

exhorte les citoyens à ne plus user de ménagements; les considérations particulières, les demi-mesures ont creusé le tombeau de la République; il est temps de la sauver et le concours des bons citoyens, des vrais sans-culottes peut seul opérer cet effet salutaire.

À la suite de ces flots d'éloquence, on invita les représentants à requérir la Municipalité pour qu'elle retirât les certificats de civisme et on nomma une commission de 12 membres, qui dresserait la liste des suspects <sup>1</sup>.

Le 16 septembre, à la suite d'une tentative de scrutin épuratoire qui avait provoqué quelques désordres, on arrêta que la commission des 12 serait chargée de dresser la liste des membres « sur lesquels la Société aura à se prononcer ». Le 20 « Fumat <sup>2</sup>, l'un des commissaires, monte à la tribune et fait la lecture des noms des citoyens de la Société classés en différentes classes, savoir les tièdes, les modérés, les aristocrates et les bons ». On ajourna les décisions à prendre, « attendu qu'une grande partie des membres n'était point portée sur le tableau ».

Sirey, qui avait dû s'absenter, ne sut qu'à son retour qu'il avait été mis au nombre des suspects, tièdes ou modérés. Il prit aussitôt le parti de protester, à la séance du 29 septembre, il

expose qu'il a été classé parmi les mauvais patriotes, que ce jugement est affligeant pour son cœur, il demande que celui des membres qui aura quelque reproche à fournir contre sa conduite, contre son patriotisme parle.

---

(1) À la séance du 6 septembre furent élus : Jean Louis, Lavergne, Villefumade, Clervaux, Renoud père, Desmaisons, Lagrange, Feytaud, Lalande, Robinet, Château chirurgien, Debrégeas, ce dernier n'ayant pas accepté à cause de ses fonctions d'accusateur public, fut remplacé par Sudrie, procureur du district. On nomma en outre deux suppléants : Deschamps et Sauveroché. Le 10, à la demande de Roux-Fazillac, furent encore désignés trois membres titulaires : Lafustière, Mourgoin, Dévaynax, et deux suppléants : Saulnier et Décamp, pour constituer le Comité de Salut public. Le 11 octobre, la Société décida que son comité des 12 s'appellera désormais Comité révolutionnaire.

(2) Nom familier de Villefumade.

Villefumade a parlé contre lui.

Après un court détail que Sirey a fait de sa conduite, à laquelle la Société a applaudi, l'ordre du jour a été invoqué.

A la suite de ce refus, il ne resta pas inactif, car à la séance du 2 octobre

Sirventon a fait lecture d'une adresse signée de plusieurs citoyens du détachement de la Vendée, tendant à demander que le citoyen Sirey, qui avait été rejeté de la Société, fut réintégré.

Plusieurs membres ont appuyé cette demande et parlé en sa faveur, ce qui a provoqué le rapport de l'arrêté de hier soir<sup>1</sup>; on a ensuite passé à ce scrutin, qui a produit en sa faveur 67 fèves blanches sur 2 noires<sup>2</sup> et sur la motion d'un membre il a été porté dans la classe des bons patriotes.

L'alerte avait été chaude, mais le répit devait être de courte durée.

A la séance du 8 octobre

il a observé qu'un écrit publié par lui<sup>3</sup> avait paru une censure des opérations du Comité de Salut Public; il a assuré que cet écrit avait été composé et publié avant qu'il connut ces mesures; que ces mesures, il se garde bien de les appeler *spoliatrices*; que n'étant qu'une avance sur l'emprunt forcé, qu'une mesure d'exécution d'une loi sage, mesure nécessaire au bien public, cette mesure a tout son assentiment. Mais a-t-il dit « l'emprunt forcé ne va qu'à diminuer l'opulence du riche, à établir tout au plus une égalité de misère; cherchons à établir une égalité d'aisance; fixons une séance pour traiter des moyens, pour les proposer à la Convention; je promets d'en indiquer qui donnent à tous un *abondant nécessaire* et sans aucune spoliation ».

La Société adopte la motion et arrête qu'elle sera discutée vendredi.

---

(1) Il résulte de ce texte que le scrutin épuratoire dut avoir lieu le 1<sup>er</sup> octobre et dut faire l'objet d'un procès-verbal spécial, qui n'est pas dans le registre, car il n'y a pas d'interruption entre celui du 30 septembre et celui du 2 octobre. Voici comment, dans le *Factum de Vendémiaire* (p. 18), Sirey relate ces incidents : « Sirey ayant été accusé dans la société populaire, pendant son absence, d'avoir été Rolandin, se justifia à son retour aux acclamations universelles [séance du 29 septembre]. Puis, dans une séance peu nombreuse, à 11 heures du soir, sans procès-verbal, ses ennemis le firent rayer du tableau [séance du 1<sup>er</sup> octobre]. Le lendemain, quoiqu'absent, il fut réintégré par 67 voix contre 2 ».

(2) Les membres votaient au moyen de fèves; les blanches exprimaient l'approbation et les noires le refus.

(3) Il m'a été impossible de découvrir la publication dont il parle.

Mais il ne vint pas le vendredi, qui était le 11 octobre, et la Société arrêta qu'il serait réprimandé.

Il se présenta à la séance du 15 et s'excusa; le président le censura et, aussitôt après, Debrégeas

réclame la lecture du procès-verbal de la veille, duquel il résulte qu'il demeure arrêté que tous ceux qui ont été portés sur la liste des modérés et mauvais patriotes par le scrutin épuratoire sont irrévocablement maintenus.

Il s'élève quelques discussions pour savoir si Sirey obtiendra la parole. La Société manifeste son vœu et Sirey obtient la parole et paraît à la tribune, où il fait le rapport qu'il avait promis.

Il proposait que le produit de la vente des biens des émigrés fut distribué aux indigents et aux défenseurs de la patrie, ce qui serait le « moyen de procurer aisance et égalité à tous les citoyens ».

On fit observer avec raison que les biens des émigrés servaient de gage aux assignats et que, si on supprimait cette hypothèque, le papier-monnaie n'aurait plus de valeur. Aussi Debrégeas demanda l'ajournement. Mais Lanxade s'y opposa avec force, parceque le projet était contre-révolutionnaire et il démontra facilement qu'il était « destructeur et propre à renverser la République », puisqu'il tendait à avilir la monnaie; aussi réclama-t-il l'ordre du jour, ce qui fut adopté à l'unanimité.

Rayé de la Société, Sirey était lui aussi vaincu.

\*  
\*  
\*

Après l'alerte du 17 janvier 1793, Pipaud continua à fréquenter les séances de la Société, qui le réélut président le 1<sup>er</sup> mars, en remplacement de Moulin.

Il s'efforça de suivre l'évolution politique de la majorité, sans grande conviction, semble-t-il, et son influence diminua peu à peu <sup>1</sup>.

---

(1) C'est ainsi qu'après avoir protesté le 28 janvier contre la création du Comité de Sûreté Générale, il annonçait le 29 mai l'installation du Comité de Surveillance de Périgueux et invitait les bons citoyens à la délation.

Dans le courant de février, il fit un voyage à Bordeaux. Il dira plus tard qu'il était allé consulter un médecin sur l'état de sa santé. Mais on lui reprochera de s'être déplacé « pour se concerter pour le fédéralisme avec les meneurs de ce département <sup>1</sup> ». Cependant, à cette époque, Bordeaux n'avait pas encore manifesté d'opposition ouverte à la Convention et rien ne permet de supposer que l'accusation fut fondée.

C'est le 8 mai qu'à l'appel de Vergniaud les 28 sections de Bordeaux furent unanimes à rédiger une énergique protestation à la Convention, dont celle-ci vota du reste l'impression ! Après l'arrestation des Girondins <sup>2</sup>, qui provoqua dans la ville une formidable indignation, tous les corps constitués formèrent, le 10 juin, la Commission populaire de Salut public, qui organisa la résistance contre la Convention et voulut entraîner à sa suite les départements voisins ; « elle leur envoya à cet effet ses délibérations par des courriers extraordinaires » <sup>3</sup>.

Le Conseil d'administration du département chargea, le 22 juin, Pipaud, son procureur général syndic <sup>4</sup> de lui faire un rapport sur ces pièces.

Ce rapport eut lieu le 24 du même mois. Loin d'être favorable au fédéralisme et surtout à la Commission populaire de Bordeaux, il censura au contraire ses opérations ; il engage le département de la Dordogne à écrire à cette Commission pour lui représenter les dangers de ses démarches ; il s'oppose à la publication des pièces envoyées ; enfin tout ce rapport n'offre qu'une haine prononcée contre toutes les factions et qu'un tableau effrayant des maux qu'elles ont fait à la République et de ceux qu'elle a encore à en redouter <sup>5</sup>.

---

(1) Il s'agit du département de la Gironde. Dossier du procès, extrait des registres du Comité révolutionnaire de Périgueux.

(2) Journées du 31 mai et du 2 juin 1793.

(3) *Factum de Vendémiaire*, p. 15.

(4) A la séance de la Société, le 14 juin, Pipaud avait déclaré « que plusieurs personnes ne parlent depuis quelque temps que de fédéralisme, sans en connaître que le mot, et qu'on doit être assuré que, capable d'en discerner tous les inconvénients, le département de la Dordogne rejette un pareil gouvernement et n'en veut point d'autre que celui d'une république une et indivisible. »

(5) *Factum de Vendémiaire*, p. 15.

Cette affirmation de Pipaud est confirmée par le procès-verbal de la séance de la Société du 30 juin :

Le district fait passer une lettre où il instruit la Société de l'arrêté que le Département a pris de concert avec les autorités constituées à l'égard des Bordelais, dont il improuve les mesures.

Dans les papiers de Pipaud, quand ils furent saisis quelques jours plus tard, on trouva une lettre que le 26 juin, donc deux jours après son rapport, « le Comité de correspondance de la Commission populaire de Salut public de la Gironde » adressait au directoire du département de la Dordogne <sup>1</sup> :

Vous avez pu voir par les arrêtés de la Commission populaire et que nous vous avons envoyés, que les citoyens de la Gironde se sont proposés de délivrer la représentation nationale du joug des brigands qui la maîtrisent.

Leur force s'organise et passera bientôt à Périgueux.

Le serment que nous avons fait de combattre les tyrans, les traîtres et les anarchistes et de maintenir la République une et indivisible a pu vous annoncer combien nous nous empresserons de serrer dans nos bras tous nos frères de la Dordogne et de cimenter les liens qui nous ont toujours unis. Ce sont de si beaux nœuds !

Vous savez que jamais nos pères les Gaulois n'auraient subi le joug de Rome, s'ils n'avaient été divisés en petites républiques fédératives; soyez sûrs que nous ne voulons pas, et nous espérons que vous ne voudrez pas non plus, donner cet avantage à ceux qui voudraient faire de Paris une nouvelle Rome; nous marchons pour nous unir à vous par tout ce qu'ont de plus sacré l'amour de la patrie, la tendre humanité, la gloire du nom français et la prospérité de la République.

Union et fraternité.

DURANTHON, pr<sup>t</sup>.

Cette lettre, qui fut versée au dossier du procès, était adressée au directoire et non à Pipaud et elle ne devait pas, en bonne justice, être imputée à charge à ce dernier.

Mais la perte de Pipaud était décidée; nos Montagnards la désiraient, car dans les fonctions importantes qu'il remplissait, sa modération leur était devenue insupportable. Le plan d'attaque dut être concerté entre les représentants du département et ce fut Pinet qui se chargea de l'exécuter.

---

(1) Dossier du procès.

Déjà, dans une lettre adressée le 23 juin 1793 à la Société populaire de Bergerac, celui-ci « s'élève contre l'attitude de Pipaud... qui essaie d'ameuter l'opinion publique contre la Convention à propos du décret sur l'emprunt forcé d'un milliard »<sup>1</sup>. Cette lettre fut lue à la séance du 2 juillet; mais Boutiron, archiviste de la Société, qui en avait eu connaissance la veille, en envoya aussitôt une copie à l'intéressé et lui manifesta son indignation que le représentant le traitât comme un ennemi de la chose publique. Pipaud fit parvenir une protestation à la Société de Bergerac<sup>2</sup> et à Pinet, qui parut irrité de « cette lettre assez arrogante »<sup>3</sup>.

Celui-ci comprit sans doute que sa première accusation était insuffisante, car au nom du Comité de Salut Public il adressa à la Convention une dénonciation contre Pipaud, qui prenait texte de son rapport sur les propositions de la Commission populaire de Bordeaux pour l'accuser de fédéralisme et de sympathie pour les Girondins<sup>4</sup>.

Le 11 juillet, à la séance de la Société de Périgueux, le président lut une lettre de protestation de Pipaud :

Il fait part de l'état de suspicion où il se trouve, d'après l'ordre du Comité de Sûreté Générale, qui prescrit de mettre ses papiers sous les scellés et de le garder à vue. Il réclame que la Société scrute sa conduite comme ayant été simple citoyen et comme étant fonctionnaire public.

---

(1) H. LABROUE, loc. cit. p. 259. Pinet jouait auprès de la Société de Bergerac le rôle de correspondant que Peyssard avait assumé pour celle de Périgueux.

(2) H. LABROUE, loc. cit. p. 261. Dans cette lettre, qui fut lue à la séance du 8 juillet, il « se plaint des inculpations mal fondées que l'on se permet contre lui ».

(3) Pinet se plaignit, dans une lettre adressée le 17 juillet à la Société de Bergerac, de l'indiscrétion commise (H. LABROUE, loc. cit. p. 263-4). La lettre de Boutiron, trouvée quelques jours plus tard dans les papiers de Pipaud, permit d'en découvrir l'auteur et celui-ci fut rayé de la Société le 28 août suivant (Id. p. 273).

(4) Comme on l'a vu, le rapport de Pipaud fut présenté au Directoire le 24 juin, donc postérieurement à la première lettre de Pinet. Celui-ci communiqua sa dénonciation à la Société de Bergerac dans une lettre datée du 14 juillet, où il disait : « Je vous ai parlé de Pipaud comme je devais vous en parler, et vous ne tarderez pas à connaître cet homme faux, fourbe, hypocrite » (H. LABROUE, loc. cit. p. 263-4).

Plusieurs membres ont élevé des discussions sur les moyens à employer dans la scrutation de la conduite de Pipaud.

La Société a adopté celui qui a paru le plus convenir à un républicain, que chacun monte à la tribune et, dépouillé de toute prévention, fasse connaître les torts que pourrait avoir le réclamant, fasse connaître également toutes les actions qui auraient pu caractériser en lui le vrai citoyen.

#### A la séance suivante (13 juillet),

Sirey fait un rapport sur l'affaire Pipaud et conclut que si ce magistrat a erré, ça n'a pas été par esprit contre-révolutionnaire, mais par tout autre motif et, quant à lui, dit-il, il le croit l'ami de la liberté et de la constitution.

Debrégeas et Lanxade sont d'avis que la Société passe à l'ordre du jour sur cette question, motivé sur ce que Pipaud étant sous le glaive de la loi, rien que la loi ne peut le condamner ou l'absoudre.

Pontard appuie la motion de Sirey et conclut que la Société doit rendre à Pipaud la justice qui lui est due et ajoute que, quant à lui, il le croit dans l'erreur et non pas criminel.

Sirey se résume enfin et demande... que le président soit chargé d'écrire à ce frère pour lui témoigner la part que prend la Société à sa disgrâce et l'assure qu'elle sera toujours prête à lui rendre le témoignage le plus authentique de tous les faits qui sont parvenus à sa connaissance. Cette question, vivement discutée, a été ajournée à demain.

Le lendemain, 14 juillet, on ajourna encore la suite de la discussion, « motivé par le petit nombre des membres » et il n'en fut plus question. D'ailleurs, sur l'ordre du Comité de Sécurité Générale, Pipaud avait été conduit à Paris, pour être traduit à la barre de la Convention. Après que le Comité l'eût interrogé pendant deux jours et eût examiné ses papiers, Jullien<sup>1</sup> rédigea un rapport, qui concluait à sa destitution.

D'après le *Factum de Vendémiaire* (p. 16-17), c'est-à-dire d'après Pipaud lui-même, Jullien établissait dans son rapport :

1<sup>o</sup> Que le département de la Dordogne, sur les conclusions de son procureur général, n'avait point pris part aux actes de fédéralisme, que le département et Pipaud ont adhéré à tous les décrets de la Convention.

---

(1) Il s'agit vraisemblablement de Marc-Antoine Jullien, dit Jullien de Paris, député à la Convention (1775-1848).

2° Que depuis la Révolution, *Pipaud* avait donné de *fortes preuves d'un ardent patriotisme et marché sans hésiter dans la carrière de la liberté.*

3° Qu'ayant, comme tant d'autres, cru aux vertus de Roland, il cessa de correspondre avec lui lorsque ce ministre lui eût proposé de se joindre à lui pour former l'esprit public.

4° Que *Pipaud* [doit être] destitué de ses fonctions, parcequ'ayant manifesté son opinion sur quelques opérations de la Convention et contre quelques actes arbitraires d'Elie Lacoste, député, pendant sa mission dans le département de la Dordogne. Le Comité [de Sûreté Générale] *avait pensé* que Pipaud était l'ennemi de certaines mesures extraordinaires que nécessitent les circonstances dans un temps de révolution et que, rappelé à ses fonctions, il *pourrait être* dangereux. Le Comité déclare en même temps que la *peine d'arrestation est trop forte* <sup>1</sup>.

Conformément aux conclusions du rapporteur, le 9 août suivant, la Convention prit le décret suivant :

La Convention Nationale, après avoir entendu son comité de Sûreté générale, décrète :

Art. 1<sup>er</sup> — Pipaud, procureur général syndic du département de la Dordogne, est et demeure destitué de ses fonctions.

Art. 2 — Le décret d'arrestation porté contre le citoyen Pipaud demeure levé, et il est loisible à ce citoyen de retourner dans ses foyers <sup>2</sup>.

Pipaud revint aussitôt à Périgueux <sup>3</sup>; il s'abstint de paraître à la Société populaire <sup>4</sup> et il se retira dans une campagne, où il se livrait aux travaux de l'agriculture <sup>5</sup>.

---

(1) Les mots en italique le sont dans le texte.

(2) Dossier du procès.

(3) Le 21 juillet, sans doute pour montrer qu'elle n'avait aucune inquiétude sur le sort de son mari incarcéré à Paris, la citoyenne Pipaud avait joué un rôle dans une cérémonie organisée par la Société; de concert avec la citoyenne Desmaisons, elle avait été chargée d'introduire le citoyen Laubarède et la citoyenne Laperrière, « respectables vieillards » à qui le président avait solennellement remis, en présence des corps constitués, des prix en « hommage à la vertu ».

(4) Il est dit dans son interrogatoire qu'il ignorait ce qui s'y était passé, si ce n'est qu'il avait appris que Villefamide avait écrit pour le faire rayer.

(5) *Factum de Vendémiaire*. Je n'ai pu découvrir avec certitude où était cette campagne; c'était probablement la métairie de La Forest, dans la paroisse de Preyssac-d'Agonac, bien national qu'il avait acheté en 1791, comme on l'a vu plus haut.

Dès qu'il avait eu connaissance du décret de la Convention, Villefumade, qui était à Paris <sup>1</sup>, annonça la nouvelle à la Société; dans sa lettre qui fut lue à la séance du 13 août, il avait ajouté que Pipaud était « déclaré incapable de remplir à l'avenir aucun emploi public » <sup>2</sup> et il concluait :

« Après un pareil jugement, vous ne pouvez plus le compter au nombre de nos frères, je vous invite donc à le rayer de la liste ».

Quelques réclamations se font entendre et, un membre ayant observé que la Société n'avait pas reçu officiellement le décret, elle ne pouvait prendre encore pareille détermination; cette dernière proposition est adoptée à l'unanimité et la demande de Villefumade est ajournée.

Lorsqu'à la séance du 10 septembre on fit l'appel nominal pour la nomination de trois membres adjoints au Comité de Salut public,

le nom de Pipaud a excité des réclamations de la part de plusieurs membres, qui ont demandé un scrutin épuratoire; leur proposition a été accueillie et le scrutin épuratoire demeure fixé à vendredi <sup>3</sup>; ...le nom de Pipaud demeure d'ores et déjà rayé de dessus le tableau.

Comme Moulin et Sirey, Pipaud était vaincu et son arrestation était imminente.

D<sup>r</sup> Ch. LAFON.

(A suivre)

---

(1) Villefumade, Pontard et Périer avaient été délégués par la Société pour la représenter à la fête organisée le 10 août, en commémoration de l'insurrection de l'année précédente.

(2) C'était sans doute une conséquence implicite du décret de la Convention.

(3) Vendredi-13 août. Voir plus haut.

## BIBLIOSKAPHIE

---

Robert BENOÎT, *La Petite Histoire de Périgueux*, préface de Jean Secret, dessins de Dessales-Queutin et Jean Gaujon, Périgueux [1938].

*La Petite Histoire de Périgueux*, que vient de publier le majoral Robert Benoît, comble une lacune.

Les érudits, curieux de se pencher vers le passé de la vieille cité périgourdine, peuvent feuilleter avec profit les œuvres du comte de Taillefer, de Léon Dessales, de l'abbé Audierne, de l'abbé Pécout, de M. Barrière, la thèse savante de Robert Villepelet sur *l'Histoire de la Ville de Périgueux jusqu'au traité de Brétigny*, le compte-rendu des *Fouilles de Vésone* de M. Charles Durand, sans parler du célèbre *Mémoire de la Constitution politique de la Cité de Périgueux* (1775).

Pour les touristes pressés, il y a le « Guide de Périgueux », fort bien rédigé par M. Géraud-Lavergne, mais qui ne contient que de renseignements succincts.

Le majoral Robert Benoît a lu tous les ouvrages que nous venons de citer; il a compulsé les précieuses archives de la ville, le *Bulletin de la Société historique et archéologique*, les journaux locaux, et il a tiré de cette abondante documentation une moelle substantifique pour l'agrément et l'édification du périgourdin moyen.

Son livre, d'une écriture alerte et savoureuse, nous promène dans le temps et dans l'espace, en nous faisant passer de l'antique Vésone, que les Alemans saccagèrent au III<sup>e</sup> siècle, au Périgueux 1938 qu'assourdissent les klaxons d'autos, la sonorité des picks-ups et les échos du monde qui, par le truchement de la T.S.F., filtrent à travers les fenêtres ouvertes.

Après la période gallo-romaine, voici la cité médiévale et le bourg de Saint-Front; la justice cruelle et expéditive, les malfaiteurs suppliciés et pendus sur la place de la Clautre, après avoir fait entendre leurs lamentations devant la porte de las « gramelbas ».

C'est la Maladrerie, lieu de repos des pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostelle; c'est le Périgueux du XVI<sup>e</sup> siècle sous la dictature provisoire des Huguenots et le Périgueux de la Fronde où campent les troupes du Prince de Condé.

C'est le Périgueux de la Révolution où on débaptisa les rues pour leur donner des noms d'époque : Constitution, Nation, Serment, etc.

C'est enfin le Périgueux du XIX<sup>e</sup> siècle dont la physionomie va être bouleversée par la réalisation du plan Catoire et par l'exécution des grands travaux de voirie, ouverture de la rue des Chaines, de la rue de la République, de la rue Saint-Front, etc.

Chemin faisant, le Majoral nous arrête pour nous conter une légende ou une brîbe d'histoire ; il nous renseigne sur les fêtes populaires, le passages des personnages illustres, comme celui du duc de Nemours en 1845 ; il rend hommage à la poésie en traçant la silhouette de Fayolle, le chansonnier populaire, et n'a garde d'oublier le cénacle de gens d'esprit et de gastronomes qui se réunissaient au cabaret de la Blonde.

Le véritable titre de ce livre devrait être « L'Histoire anecdotique de Périgueux ».

Il se termine par une étude assez neuve sur l'origine des rues et places de la ville, avec les modifications de leur état civil et l'étymologie de certains noms obscurs.

Les érudits trouveront dans cet ouvrage quelques détails pittoresques d'archéologie ou d'histoire dont ils avaient perdu le souvenir ; les touristes curieux y trouveront une réponse à des problèmes que le guide ne leur fournit pas ; quant aux Périgourdins, ils y puiseront le souci de mieux connaître une vieille cité dont l'histoire captivante et souvent émouvante mérite l'admiration et le respect.

A. DE LACROUSILLE.

---

J. MARQUAY, *Montignac-le-Comte, Montignac-sur-Vézère*, dessins et illustrations de M<sup>lle</sup> H. Delpech-Bonnet et de M. de Raffin, Montignac [1938], 1 vol. in-8° de 405 p.

« En cherchant dans les archives, dans les vieux registres... je me suis passionné, et, au lieu de faire un petit livre, j'en ai fait un gros », nous dit ingénument la préface de M. l'abbé Marquay, curé de Montignac. Mais gourmands ne trouvent jamais pâté trop gras, et amateurs d'histoire ne rechignent pas devant un in-octavo !

Et ils ont raison ! car il y a, dans ce volume, bien des choses intéressantes. Non que ce soit une histoire cursive et complète de Mont-

gnac : la préhistoire, par exemple, y est traitée en deux pages, l'époque gauloise en une seule, l'époque gallo-romaine en cinq, le Moyen-Age en trente, alors que plus de cent cinquante pages sont consacrées à l'abbé Noël (bien curieuse figure d'ailleurs). L'auteur ne s'est donc pas attaché à suivre méthodiquement dans le passé les destinées de Montignac. Suivant ses découvertes d'archives, ses goûts et aussi sa fantaisie, il nous présente une gerbe d'épis glanés çà et là. Dans toute gerbe il y a des fleurs des champs; si ce n'est pas le plus utile, c'est du moins souvent charmant, et ne nous plaignons pas que dans ce livre généreux il y ait, parmi les épis qui sont la pure histoire, des coquelicots qui sont la petite histoire, généralement fort savoureuse, parce qu'elle nous ouvre des horizons sur la mentalité de nos ancêtres, leurs manies, leurs passions, leurs amours, leurs haines.

Ce n'est pas à dire que M. l'abbé Marquay se soit confiné dans l'anecdote. Il a eu en mains, outre certaines pièces des Archives Nationales ou Départementales, une foule de registres paroissiaux, de papiers de famille, d'actes notariés, un curieux registre de la Loge maçonnique. Tout cela est excellent : c'est de ces pièces qu'on tire l'histoire la plus vraie et la plus vivante. Et l'on saura gré à l'auteur de nous avoir restitué, souvent avec objectivité et avec bonheur, nombre de renseignements précis et mal connus sur le Collège Saint-Louis, le Pensionnat de jeunes filles, le Bouillon des pauvres, l'Hôpital, les Pénitents Blancs, les quatre paroisses : Saint-Georges-de-Brenac, Sainte-Marie, Saint-Thomas, Saint-Pierre-ès-Liens; les Convents (Bénédictins, Cordeliers, Clarisses). Citons aussi quelques chapitres consacrés aux célébrités montignacoises (Joubert, Lachambeaudie, Le Roy) et au clergé local (abbés Noël, Delteilh, Soulet, Mas, Bru et Delmon). De ceux-ci, c'est l'abbé Noël qui a été le mieux étudié; l'auteur en a croqué un portrait bien amusant, teinté d'ironie et d'aimable philosophie. La fin du livre est consacrée au nouveau clocher.

Pouvons-nous exprimer un léger regret ? Nous aurions aimé une étude historique moins fragmentaire de Montignac. Dans ce travail, la Vézère a un peu noyé le Comte... Je veux dire que Montignac-sur-Vézère, le bourg moderne, a attiré l'historien plus que ne l'a fait Montignac-le-Comte, le bourg féodal. Nous aurions aimé aussi une étude archéologique des monuments montignacois, du moins de ceux qui présentent quelque intérêt, et il en est encore.

Dans l'ensemble, un gros travail, un bon travail, un peu inégal, un peu touffu, mais riche de documents inédits et de choses neuves. On ne peut qu'en féliciter M. l'abbé Marquay. Il ne s'est pas contenté d'offrir un clocher à ses paroissiens : il leur offre un volume luxueux.

Félicitons en même temps ses collaborateurs. M<sup>lle</sup> H. Delpech-Bonnet a illustré le volume de toute une collection de dessins, inégaux certes, mais fort utiles pour ceux qui, dans un ou deux siècles, voudront retrouver le visage de leur petite cité. M. de Raffin a réalisé des cartes, croquis et plans cavaliers qui sont excellents et d'une incontestable utilité.

Jean SECRET.

---

Georges ROCAL et Jean SECRET, *Châteaux et Manoirs du Périgord*. Images de Maurice Albe. Editions Delmas, Bordeaux, 1938. 1 vol. in-4° carré de 423 pages, 222 illustrations photographiques.

Jusqu'au récent ouvrage de MM. Rocal et Secret, il n'existait aucune étude d'ensemble exclusivement consacrée aux châteaux du Périgord. Leur foisonnement constituait l'obstacle majeur à leur dénombrement et à leur inventaire, seule base solide cependant pour un travail de cette sorte. Tâche ardue, qu'il a fallu une belle audace pour entreprendre, infiniment de patience, de savoir et de goût pour mener à bonne fin. Tout cela pourtant n'eût pas suffi dans un livre où devait transparaître l'âme d'une province; l'attachement des deux auteurs à la terre périgourdine était un gage plus certain de leur réussite. Qui a lu M. Georges Rocal, périgourdin de vieille souche, sait tout son talent d'historien et sa subtile connaissance de l'âme paysanne. Quant à M. Jean Secret, il n'est pas de guide plus sûr en ce Périgord qu'il a élu pour sien. Il nous donnait naguère un essai sensible et neuf sur *Jacquou le Croquant*, lequel portait, lui aussi, aux châteaux un intérêt tout particulier : « Croyez-m'en, mes amis ! je suis d'une race où l'on s'y connaît. Du temps de Henri IV, un de mes anciens... brûlait les châteaux des nobles, tyrans du pauvre paysan... Mon grand-père brûla Reignac... et aujourd'hui, je vais faire flamber le château [de l'Herm] ! » Si M. Secret, ami fidèle des vieux logis, est indulgent à ces propos incendiaires, c'est qu'il entend ne rien renier du Périgord, que les sentiments vrais s'embarrassent peu d'être contradictoires, et qu'il sait bien, au reste, que les châteaux en ont vu d'autres.

Sans même remonter aux croisades albigeoises, ils ont connu bien des ennemis : l'anglais au xv<sup>e</sup> siècle; les bandes huguenotes ou catholiques au temps des guerres de religion; les rois, le cardinal duc en

lutte contre une noblesse frondeuse et turbulente. L'époque révolutionnaire s'acharna à une destruction méthodique, menée froidement à grand renfort de procès-verbaux officiels : Lakanal s'y distingua. Ennemis des châteaux, la bande noire, le propriétaire en mal d'embellissements, l'architecte qui aspire à recommencer Pierrefonds, et le fisc, et le feu, et le temps, d'apparence plus bénin et seulement moins pressé. En vérité, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de leur floraison continue d'âge en âge jusqu'au siècle dernier, ou du nombre de ceux qui ont survécu. Les noms de 910 châteaux, manoirs, repaires, maisons fortes, gentilhommières, « chartreuses » composent la précieuse table alphabétique qui clôt *Châteaux et Manoirs*. Compte tenu des omissions inévitables, nous sommes bien près du chiffre de « mille et un » qui, au seuil du livre, paraît tout bonnement fabuleux. Comme ce butin allait du donjon au simple logis à tourelle et à fuie, et que, d'autre part, il n'est guère de constructions dont remaniements ou adjonctions ne soient venus modifier la physionomie première, les auteurs ont eu la sagesse de ne pas systématiser leur étude. Ils lui ont gardé l'exubérance, la luxuriance de son objet. Ils l'ont maintenue dans le cadre géographique où l'histoire avait joué. Aussi ont-ils pu se partager la tâche sans compromettre l'unité du livre : à M. Rocal les marches du Limousin et de l'Angoumois, la vallée de la Dronne, le pays d'entre Isle et Auvezère (ch. II, III et IV) ; à M. Secret le reste du Périgord (ch. V-XII).

L'enquête de chacun fut double : tout château a été visité, tandis que, parallèlement, les archives livraient les noms des possesseurs anciens, précisaient une date ou une filiation. Sur un coteau, dans un parc, près d'un étang, une silhouette nous est croquée. Suit un historique succinct du logis. Alors s'évoquent les ombres du passé : chevaliers, hauts barons, gentilshommes campagnards du xvi<sup>e</sup> siècle, à la fois soldats et laboureurs, dont un Bugeaud, à la Durantie, continuait la tradition. Voici de romanesques figures féminines : Marie de Hautefort, Céline d'Aydie, Charlotte-Rose de Caumont. Voici un bienheureux, Alain de Solminihac, et des prélats, M<sup>sr</sup> de Beaumont, M<sup>sr</sup> de Belsunce ; voici l'abbé J.-B. de Salignac-Fénelon et même le P. de Foucauld, inopinément aperçu à Bridoire et à la Renaudie. Mais le bataillon des écrivains est bien, de tous, le plus impressionnant. Nous rencontrons « Bertrand de Born, à Hautefort et à Causade ; Montaigne, dans la tour intacte de sa librairie et à Mathecoulon, à Montravel, à Gurson ; La Boétie, aux portes de Sarlat ; Brantôme, à Bourdeilles, à Riehemont, à la Tour-Blanche ; La Calprenède, au Toulgou ; Fénelon, dans son manoir sarladais et à Beauséjour ;

Maine de Biran, à Grateloup, à Garraube, aux Landes. » Nous entrevoyons Malebranche qui séjourne à Montardy, Léon Bloy à Taillepetit, Loti à Valadou, Paul Valéry à la Graulet. Les temps se confondent. Et toutes ces figures sont si près de nous, en somme, que certaine coquetterie archaïsante du style ne saurait toujours rétablir les distances abolies.

L'archéologie même n'est pas négligée, tant s'en faut, en ce livre si dru. Chaque château s'y trouve daté en totalité ou en partie, entreprise délicate si l'on songe à la longue survie des styles, à leurs re-gains imprévus. Inscriptions, devises, armoiries sont relevées, les caractères dominants de la construction exactement définis, le morceau intéressant isolé et mis en valeur. A travers ces notes, l'architecture des châteaux apparaît « extrêmement variée et originale, un peu anarchique même à force d'individualité, » selon le mot de M. Secret en un essai de synthèse d'autant plus méritoire, bien trop court à notre gré, et assez paradoxalement placé au chapitre initial (pp. 14-28). Il y passe successivement en revue les grandes époques de construction, les variations de plan des châteaux, l'évolution de leurs diverses parties : toitures, tours et escaliers, cheminées, portes, fenêtres et lucarnes, décoration sculptée et peinte. Nous y aurions lu volontiers la page qui eût rendu hommage à tant d'architectes et maîtres d'œuvre restés inconnus, et qui eût recueilli les noms, trop peu nombreux, des autres, épars çà et là : celui de Jacqueline de Montbrun, celui de « Jehan Lamarre, maistre maçon à Gourdon », qui se lit aux murailles de Losse; celui, omis, de Nicolas Rambourg, maître sculpteur à Saint-Agnan, qui mena un temps les travaux de Hautefort.

Des compositions de Maurice Albe et d'abondantes illustrations photographiques parent le volume. Les premières méritent vraiment le beau nom d' « images » par leur aplomb, leur naïveté experte, leur art d'aller droit à l'essentiel. Des secondes le choix est heureux, les retouches trop souvent indiscrettes. Fort judicieusement on n'a pas laissé les unes et les autres voisiner aux mêmes pages, car il n'y a pas d'exemple qu'on ait jamais réussi à les harmoniser. Parfois, le lecteur eût aimé, croyons-nous, à confronter la photographie récente et la reproduction de documents anciens (rien n'est plus suggestif) ou à consulter quelques plans, cartes ou croquis. « Pour qui sait les lire, il n'est rien d'aussi lumineux que les cartes », remarquait justement l'un des auteurs de *Châteaux et Manoirs* en un compte-rendu paru ici même. Sans doute est-il le premier à déplorer qu'elles soient « onéreuses et augmentent vite le prix d'une impression ».

Quelques souhaits en terminant. Puisse ce beau livre être bientôt suivi d'un autre sur l'architecture religieuse du Périgord, aussi riche, plus célèbre, et moins rebelle assurément à tout essai de classification que son architecture civile et militaire. Puisse-t-il susciter, sur tant de monuments dignes d'intérêt et qu'il ne peut que nommer, les monographies qui nous manquent : c'est le vœu même des auteurs qui saluent au passage l'œuvre d'un Jules de Verneilh et d'un marquis de Fayolle. Puisse-t-il enfin ne devenir que le plus tard possible l'ouvrage à consulter sur des châteaux disparus. Une légende s'inscrit à son porche : quand le Bon Dieu voulut parsemer de châteaux le royaume de France, il passa par le Périgord où, d'aventure, creva la besace qui les contenait. « Et tant et tant il en chut que nul pays ne se trouva plus riche en manoirs et châteaux ». Nous avons vu de nos yeux le prodige inverse. Aux rives de la Dordogne, de la Vézère et de la Dronne, MM. Rocal et Secret sont allés ramasser les châteaux à poignée. Leur livre est le corbillon où ils les ont entassés pour notre émerveillement. Nous voudrions voir tout sauvegarder des trésors qu'ils nous révèlent.

E. BRETHÉ.

---

Comte DE SAINT-SAUD, *Le Marquisat de La Roche-Chalais*, 1 vol. in-8° de 167 p., chez Mesdemoiselles Martineau, à La Roche-Chalais, 1938, 18 francs.

Sous l'annonce bien trop modeste d'*Essai de monographie*, notre savant vice-président, le comte de Saint-Saud, vient de faire éditer avec le goût qu'on lui connaît pour les œuvres d'imprimerie, une histoire aussi complète que possible du marquisat de La Roche-Chalais. Et s'il lui plaît, par un scrupule qui fait le plus grand honneur au savant, d'avouer quelques lacunes, la faute en revient non à une défaillance dans ses recherches, mais, sachez-le, aux archives même qu'il a fouillées et refouillées. La liste des principaux documents consultés, donnée par l'auteur à la fin de son ouvrage, montre et son souci d'information et l'abondance des sources auxquelles il a puisé. Et cela représente un joli total d'heures de lecture et de méditation dont il nous livre aujourd'hui, pour notre complet agrément, le ré-

sultat sous forme d'un ouvrage que tout Périgourdin, soucieux d'û passé de son pays, voudra posséder dans sa bibliothèque, à plus forte raison, si ce Périgourdin est doublé d'un bibliophile.

Une histoire locale, toujours par quelque endroit, complète ou rectifie la grande histoire. Le livre débute par un historique où l'on relève d'intéressants détails sur la guerre de Cent Ans, sur les guerres de religion, la Fronde. Un deuxième chapitre traite de l'époque de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle; puis, de chapitre en chapitre, le livre nous entretient des seigneurs et de la châtellenie; du château; du protestantisme à La Roche-Chalais; des paroisses qui composaient la seigneurie (Saint-Michel-de-Rivière, Saint-Aigulin, Léparon, Saint-Sicaire, Le Bost, La Barde, Boscamnant). Enfin une liste des familles bourgeoises et des fonctionnaires et artisans qui vivaient sous l'ancien régime constitue les deux derniers chapitres. Je suis certain que ce ne seront pas les moins parcourus. Beaucoup y trouveront leur nom et feront la connaissance d'ancêtres auxquels, toutes les fois qu'il l'a pu, l'auteur a consacré une courte notice.

Dirai-je que ces pages sont parsemées d'anecdotes, de rappels de vieilles coutumes ou de superstitions qui augmentent encore l'attrait de la lecture.

Emile DUSOLIER.

---

D<sup>r</sup> TOCHEPORT, *L'Hôpital-Hospice d'Excideuil. Son histoire*. Editions Graphica, Excideuil [1938]; 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 144 p.

S'il est une institution qui ait traversé les siècles sans jamais perdre d'actualité, c'est bien l'assistance hospitalière, et son étude est aussi propre à satisfaire les amateurs du passé qu'à éveiller un intérêt nouveau chez ceux qui n'ont d'yeux que pour le présent<sup>(1)</sup>.

Par son ouvrage sur l'hôpital-hospice d'Excideuil, M. le docteur Tocheport nous le prouve excellemment et il apporte à ses concitoyens le témoignage de la continuité trop souvent ignorée qui unit les habitants d'une petite ville à leurs ancêtres.

---

(1) Les Origines chrétiennes des Hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance du Périgord, en réponse à la loi du 5 août 1879, par A.-B. Pergot, Périgueux, Cassard, 1882.

Nul d'ailleurs n'était plus qualifié pour le faire que M. le Dr Tocheport, ses années d'édilité à Excideuil se marquant particulièrement par la transformation et l'embellissement de l'hôpital.

Grâce à divers extraits des Archives des Basses-Pyrénées, l'auteur a pu établir l'existence d'un hôpital à Excideuil, dès la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, et avec beaucoup de prudence dans l'argumentation, il jette les jalons de son histoire jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, où les documents se font plus nombreux : Isabeau de Beauville, dame d'Excideuil, par son testament de 1605, releva l'hôpital, qui, dès cette époque, apparaissait confié aux soins des laïcs. La rente qu'elle constituait en sa faveur fut toujours assurée par ses descendants, les seigneurs de Talleyrand, marquis d'Excideuil; l'hôpital de Chalais, héritier de cette maison, la sert encore de nos jours.

Un des chapitres les plus curieux est celui de la Révolution : on y voit les commissions administratives faire face aux difficultés avec beaucoup de dévouement, et soutenir leur établissement dans un état que ne connurent pas, malgré la démagogie triomphante, beaucoup d'hôpitaux voisins.

La monographie de M. le Dr Tocheport, destinée surtout aux habitants d'Excideuil, ne laisse pas d'intéresser l'histoire de notre province en mettant en valeur la présence des ordres hospitaliers dans la fondation et l'entretien de nos hôpitaux. Il ressort aussi de ses lignes que jamais la charité chrétienne n'a été absente de l'assistance, même sous la révolution de 93.

Tenu du xiv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle par les hospitaliers de Saint-Antoine, dont l'activité en Périgord fut jadis retracée dans notre *Bulletin*<sup>1</sup>, l'hospice d'Excideuil semble, en effet, avoir été fondé, comme un grand nombre d'établissements semblables, par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, sinon par les Templiers; et l'on doit remercier l'auteur d'attirer de nouveau l'attention sur ces Ordres.

Je ne puis, pour ma part, que reprendre à ce sujet le vœu formulé par notre savant et regretté confrère, M. R. de Boysson, dans un de nos premiers *Bulletins*<sup>2</sup>, vœu qui, à ma connaissance, n'a pas encore été rempli : il serait, en effet, souhaitable qu'on eût en mains une Histoire des ordres hospitaliers en Périgord; puisse cet intéressant petit livre déterminer des chercheurs à l'entreprendre.

J.-P. LAURENT.

---

(1) Sous la plume avertie de M. le marquis de Cumond (t. 40).

(2) Tome 10, p. 343.